

Cinq incendies suspects en deux heures

par Jacques GAGNON

La police détenait une femme pour interrogatoire, ce matin, relativement à cinq incendies d'origine suspecte qui ont eu lieu en moins de deux heures, cette nuit, dans l'est de Montréal.

Et pendant que les pompiers étaient débordés de travail, huit fausses alertes ont été sonnées.

Les quatre premiers feux ont été sans gravité. Par contre, le cinquième a nécessité quatre alertes et a complètement détruit six logements, rue Saint-Christophe, entre les rues Sherbrooke et Ontario, mais trois d'entre eux étaient inhabités. La fumée et l'eau ont également endommagé une trentaine d'autres logements.

Malgré toute cette activité, seul un

pompier a subi des blessures légères et a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital Saint-Luc.

Feu aux hangars

Cette nuit a certes été la plus active depuis que la police est sur la piste d'un pyromane qui s'intéresse principalement aux hangars. Au cours des deux dernières semaines, l'escouade des incendies criminels a dénombré au moins 10 incendies d'origine criminelle qui ont débuté de cette façon.

Cette nuit, les cinq incendies ont tous débuté dans des hangars. L'escouade des incendies criminels enquête et sera bientôt en mesure de révéler si ces feux sont aussi d'origine criminelle.

La série a commencé un peu avant 1 h., ce matin, quand les pompiers se sont rendus à l'angle des rues Ontario et Iberville, où ils ont rapidement maîtrisé un début d'incendie dans un hangar.

Une dizaine de minutes plus tard, ils parvenaient à contrôler tout aussi rapidement un autre incendie dans un hangar à l'angle des rues Lafontaine et Dufresne.

Vers 1 h. 15, c'était le même genre d'appel, à l'angle des rues Provençal et Dufresne. Cet incendie a causé un peu plus de difficultés aux pompiers, mais ils ont quand même réussi à empêcher les flammes de s'attaquer aux maisons.

Voir CINQ INCENDIES, page A 6



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les pompiers ont combattu cinq incendies qui ont débuté dans des hangars, cette nuit, dans l'est de Montréal. Au cours des dernières semaines, les pompiers ont ainsi eu à répondre à des dizaines d'appels pour des incendies criminels qui ont débuté dans des hangars. Cette photographie a été prise cette nuit, rue Saint-Christophe.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 9 juin 1971, 87^e année, no 133, 116 pages, 8 cabiers

★ ★ 10¢



● 11 jours en URSS
— page A 5

● Des Tibétains se font Québécois
— page F 1

● Les secours affluent en Inde
— page G 1

● Gérard Filion élu président de l'AMC
— page G 4

spec

DEMAIN :

- Papillon ne vole plus
- Jacques Desrosiers ne sait pas vivre
- Charlebois s'empare du bâton... et compte!
- Ça roule, le stainless steel?

Sommaire

Annonces classées : H 2 à H 13
Arts et spectacles : E 11 à E 13
Bandes dessinées : F 8
Cinéma : E 13
Décès, naissances, etc. : H 14
Economie : G 4 à G 8
Editorial : A 4
Golf : C 4
Horoscope : E 4
Informations étrangères : G 1 / G 2
Informations nationales : A 2 / E 1 / G 10
H 11

Les secrets de polichinelle : E 8
Loisirs et récréation : F 8 / F 9
Loto-Presso : G 12
"Mot-mystère" : H 15
Mots croisés : H 16
Radio et télévision : E 13
Religion : F 10
Sports : C 1 à C 7
Tribunaux : A 8 / A 9
Vivre aujourd'hui : E 2 à E 10
Votre médecin : E 10

AIR CANADA



LA BARBADE

"CE QU'ON EST BIEN QUAND TU NOUS MENES!"

Une grève générale éclaterait à l'Hydro

par Pierre VENNAT

Rien ne va plus à l'Hydro-Québec et tout semble indiquer que l'on s'achemine à grands pas vers la grève générale, non pas seulement des hommes de métier, mais de tout le personnel syndiqué de cette entreprise d'Etat, et ce, peut-être dès aujourd'hui.

Hier, en fin d'après-midi, le Syndicat canadien de la fonction publique et les représentants de l'Hydro se sont rencontrés, durant quelques minutes à peine, pour tenter de régler le différend qui les oppose sur la classification des quelque 4,500 hommes de métier.

Cette rencontre n'a absolument rien donné, si ce n'est d'accroître l'exaspération des syndiqués qui prétendent que la direction de l'Hydro n'est pas intéressée à régler leurs problèmes.

Hier soir, en soirée, M. Jacques Brûlé, directeur du SCFP au Québec, a émis une déclaration pour soutenir que "l'attitude de l'employeur est plus illégale que l'arrêt de travail des hommes de métier".

L'Hydro, quant à elle, s'est contentée en tout et partout d'une déclaration de 7 lignes et demie, dans laquelle elle déclare qu'elle considère "illégal" la grève et qu'elle "enjoint" les travailleurs de retourner au travail immédiatement, se déclarant toujours prête à négocier "selon le règlement prévu dans la convention collective".

Grève générale?

Un porte-parole du SCFP nous a déclaré, hier soir, qu'il sera "extrêmement difficile" de maintenir au travail les quelque 1,500 hommes de métier qui n'ont pas débrayé.

On sait qu'hier, 3,000 des 4,500 hommes de métier ont débrayé dans les régions du Saint-Laurent (Montréal et banlieue), Manic, Mauricie, Montmagny (ville de Québec et banlieue) et Laurentides.

Ce même porte-parole a ajouté que, selon ses prédictions, les hommes de métier des quatre autres régions débrayeront également, tôt ou tard, aujourd'hui.

D'ailleurs le conflit pourrait bien s'étendre également aux employés de bureau et aux techniciens, affiliés, eux aussi, au SCFP et à la FTQ.

Hier matin, les hommes de métier de la région de Montréal, réunis à la Salle Laurier, ont clairement indiqué qu'ils blâmaient leur syndicat de les

Voir UNE GREVE, page A 6



photo LA PRESSE

La police de Montréal a dû intervenir à quelques reprises, hier à l'abord d'édifices de l'Hydro-Québec, pour permettre aux employés de bureau de vaquer à leurs occupations. On n'a eu, toutefois, à déplorer aucune véritable échauffourée.

Québec veut réduire l'importance accordée à la réunion de Victoria

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement de M. Robert Bourassa a posé deux gestes significatifs, hier, à peine cinq jours avant le début de l'importante conférence constitutionnelle de Victoria:

● Premièrement, il a refusé de s'engager à accepter la formule d'amendement constitutionnel Trudeau-Turner sauf si Ottawa accepte de remettre aux provinces, et particulièrement au Québec, tout le domaine de la sécurité sociale;

● Deuxièmement, il a désamorcé l'importance qui a été accordée jusqu'à maintenant dans l'opinion publique à la rencontre de deux jours des premiers ministres qui aura lieu en Colombie-Britannique à compter de lundi prochain.

C'est à l'occasion d'un débat d'urgence provoqué par le chef de l'Union nationale, et qui a duré cinq heures, que le chef du parti libéral et les membres de son équipe ont tenté d'atténuer quelque peu les esprits aussi bien en ce qui concerne la position que doit défendre le Québec que sur l'importance même de la rencontre.

Le chef de l'opposition officielle, en guise d'appui au gouvernement à la veille de la conférence, avait présenté une motion dans laquelle il exprimait l'avis que "le gouvernement ne devrait accepter aucune formule d'amendement constitutionnel à moins que n'ait d'abord été réglé, conformément aux exigences déjà formulées par les divers gouvernements du Québec, le problème de la répartition des pouvoirs, en particulier dans le domaine de la sécurité sociale".

Avant d'être pris par surprise par une telle motion, M. Bourassa a répondu qu'il était d'accord avec l'esprit de celle-ci comme signe d'appui mais qu'il ne pouvait approuver globalement le contenu de la motion.

"Ce ne serait pas réaliste de la part du gouvernement du Québec d'exiger que tout le problème de la répartition des pouvoirs soit réglé, a dit M. Bourassa, ajoutant aussitôt que, selon la motion, "le gouvernement du Québec ne pourrait accepter une formule d'amendement constitutionnel même si elle améliore la situation actuelle que si toute la question du partage des pouvoirs est réglée".

"Ceci lierait les mains du gouvernement", ce qu'ont refusé les députés libéraux qui ont défait la motion de l'Union nationale par 49 voix contre 19."

Le PQ s'abstient

Les créditistes, qui considéraient la motion comme "un moindre mal qui ne réglerait pas le problème" ont quand même voté en faveur de la motion Bertrand tandis que le Parti québécois s'est abstenu de voter et les députés péquistes se sont même absentés de la Chambre au moment du vote.

Alors que M. Bertrand avait souhaité parler au nom de "toutes les oppositions", pourquoi cette abstention du PQ?

Le chef de l'opposition parlementaire péquiste, le Dr Camille Laurin, a expliqué que son parti aurait soumis un sous-amendement à la motion si la procédure parlementaire l'avait permis.

Voir QUÉBEC VEUT, page A 6

Bien-Etre: c'est le statu quo

par Marcel Desjardins
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — A cinq jours de la conférence constitutionnelle de Victoria le différend Ottawa-Québec sur la sécurité sociale se présente de la façon suivante:

● D'une part le gouvernement fédéral croit qu'il est possible de résoudre la question grâce à des accommodements administratifs consentis à l'intérieur du régime canadien d'assistance publique.

● de l'autre, le gouvernement du Québec maintient ses positions et affirme qu'il faudra modifier l'article 94-A de la constitution pour apporter une solution durable.

Au moment même où le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott

Voir BIEN-ETRE, page A 6

Armes canadiennes découvertes à Londres

LONDRES (PA) — Une importante cachette d'armes destinées aux extrémistes de l'Irlande du Nord a été découverte, ce matin, non loin de la fameuse piste de courses d'Ascot.

Un rapport, non confirmé, affirme que ces armes proviennent de matériel militaire de surplus vendu par les forces armées canadiennes. Les autorités de la police de Grande-Bretagne sont d'ailleurs en communication avec le gouvernement canadien à ce sujet, afin de découvrir la véritable provenance de ces armes et l'identité de l'acheteur.

Peu de temps après la découverte de cette cache de 5 tonnes d'équipement militaire comprenant des canons de 20 millimètres, 300 mitrailleuses, des revolvers et des lance-grenades, un détachement de soixante détecti-

Voir ARMES en page A 6

météo

Généralement ensoleillé.

Demain: généralement ensoleillé, un peu plus chaud.

Max. 70° • Min. 50°

Détails page A 6.

Trudeau et Bourassa n'ont pas intérêt à s'affaiblir

Pierre-C. O'NEIL

de notre bureau d'Ottawa



OTTAWA — C'est à la fin de la veillée qu'on juge les bons danseurs!

Voilà paraît-il une vieille formule populaire connue du premier ministre Trudeau, une formule qu'il aime bien, et qui voudrait dire que c'est dans les moments les plus difficiles que les hommes révèlent leurs véritables qualités.

Je parie qu'elle sera dans le vent à la conférence constitutionnelle de Victoria la semaine prochaine. Ce sera d'autant plus étrange qu'on attendra des hommes politiques à ce qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes dans la phase des négociations qui ressemble le plus à une entreprise de maquignonnage.

Car nous en sommes au maquignonnage, il ne sert à rien de se le cacher et il n'est peut-être pas utile non plus de le déplorer.

Mais pour y être, nous y sommes.

Depuis quelques années des hommes sincères et auxquels les citoyens trouvent de la compétence ont mis sur papier ou établi de quelque autre manière les données de ce qu'ils voudraient voir comme avenir constitutionnel du pays. L'exercice a donné lieu à la publication de beaucoup de discours, de documents plus ou moins secrets, de rayons complets de savants rapports.

Les situations

Mais aujourd'hui, les espèces sonnantes et trébuchantes redeviennent importantes tout autant que redeviennent importantes les situations politiques dans lesquelles se trouvent les principaux protagonistes.

Des sous, tout le monde en veut et il y a belle lurette que des provinces en veulent plus que d'autres.

Et quant aux situations politiques, chacun a celle qu'il mérite. Pour ne penser qu'à trois des figures de proue de cette conférence, disons que M. William Davis assistera à sa première conférence à titre de chef du gouvernement on-

tarien et qu'il est si près d'une élection générale que ce pourrait également être sa dernière.

Disons aussi qu'aucun commentateur prudent n'a encore tout à fait exclu la possibilité que M. Pierre Elliott Trudeau déclenche des élections générales pour l'automne.

Disons enfin que la liberté de mouvement de M. Bourassa n'est pas tellement grande, non pas à cause de l'éventualité d'élections générales, mais à cause de la force de l'opinion publique au Québec en matière d'affaire constitutionnelle.

En réalité, aucun de ces personnages n'a grand intérêt à affaiblir l'autre. C'est moins vrai dans les rapports entre les gouvernements Davis et Trudeau, mais ce l'est certainement des situations dans lesquelles se trouvent MM. Trudeau et Bourassa. Si M. Trudeau devait de quelque façon affaiblir par son action le gouvernement Bourassa, c'est le gouvernement fédéral qui en serait lui-même affaibli en retour. De la même façon et pour des raisons évidentes, M. Bourassa n'a aucun avantage à affaiblir la position de M. Trudeau soit au Québec, soit dans le reste du pays.

Qui a le plus à perdre?

Qui a le plus à perdre dans cette affaire? Il me semble que c'est le gouvernement du Québec.

Car pour Québec, rejeter la formule d'amendement court et net, c'est prononcer une sentence sévère sur la viabilité du régime fédéral, viabilité qui est l'hypothèse sur laquelle s'est construite la victoire électorale de M. Bourassa et à la destruction de laquelle il ne survivrait pas longtemps.

Si le gouvernement québécois acceptait au contraire la formule sans avoir pu négocier en retour certaines concessions au chapitre de la sécurité sociale, à la longue, c'en est à toute fin utile fait de lui.

Dans l'une et l'autre éventualité, le gouvernement Trudeau n'aurait fait que contribuer à accroître ses propres difficultés aussi bien que celles de M. Bourassa.

Quant à M. Davis qui prend une vue si confortable des choses en faisant mine de croire que les revendications du gouvernement Bourassa épuisent la totalité des revendications québécoises et dont on dit qu'il a déjà réussi à compromettre la formule d'amendement au chapitre des droits linguistiques (peut-être en cela rend-il service au Qué-

bec), il n'est pas si fort qu'il puisse se permettre de poser des gestes qui compromettraient les chances d'accord entre Ottawa et Québec.

Les circonstances politiques plus ou moins immédiates risquent donc de recouvrir d'un peu d'ombre les grands échafaudages juridiques et constitutionnels des dernières années. Maintenant ce n'est plus Québec mais Ottawa et Toronto qui voient venir des échéances électorales. Je n'y vois pas les seuls motifs d'une certaine volonté de négociation qu'on décèle à Ottawa mais c'en est un facteur non négligeable.

Le goût du maquignonnage

Voilà pourquoi le goût du maquignonnage revient aux gouvernements. Et comme il donne toujours des résultats plus spectaculaires dans des conditions d'extrême tension, personne ne s'occupe de réduire celle qui monte depuis quelques jours et que nourrissent les journaux à partir de bribes d'information qui ne donnent pas une bonne idée des positions de l'un ou l'autre gouvernement. C'est pourquoi par exemple, alors qu'il poursuit les négociations, le gouvernement Trudeau — je devrais dire le premier ministre — car du côté d'Ottawa il n'y a plus que lui qui se prononce sur ces questions, comme à l'époque de la crise d'octobre — fait mine de prendre encore des positions absolument intransigeantes.

C'est évidemment un jeu dangereux comme me le signalait hier un personnage averti, car si dans ces conditions de tension le moindre compromis prend allure de grande réalisation, tout échec a l'importance d'une calamité.

Tels sont les risques que paraissent disposés à prendre ces messieurs. Au fond, peut-être est-ce une indication supplémentaire qu'ils sont en voie de cuisiner quelque compromis heureux qui serait un pas dans la bonne voie et qui donnerait à tous l'allure d'hommes déterminés et raisonnables.

J'ai bien envie de parier sur les résultats heureux du maquignonnage de quelques formules d'amendement contre certaine juridiction exclusive accordée aux provinces. Car, après tout, le maquignonnage n'est pas abject. Il étonne, venant de certains théoriciens. Mais, en réalité, il est sans doute de l'essence même de la politique.

L'Agence canadienne de développement verse \$680,000 aux réfugiés bengalis

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, a alloué une somme de \$680,000 pour le secours d'urgence des réfugiés du Pakistan oriental.

Selon un communiqué, de l'Agence, distribué, mardi à Ottawa, un montant global de \$300,000 est mis à la disposition du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, coordonnateur des interventions de secours de l'UNICEF, du Programme alimentaire mondial de la santé.

Un autre montant de \$100,000 est

mis à la disposition de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et le reste est utilisé par des organisations bénévoles canadiennes.

Oxfam Canada reçoit \$150,000; le Conseil canadien des Eglises, \$40,000; l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, \$40,000 et Mennonite Central Committee, \$50,000.

Pakistan

Le gouvernement canadien a prévu une allocation globale de \$2,050,000 pour aider à remédier à la situation d'urgence causée par les réfugiés du

Pakistan oriental depuis l'intervention de l'armée fédérale pakistanaise contre les velléités autonomistes du "Bangla Desh".

Une contribution de \$50,000 a déjà été versée en réponse à un appel lancé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le 30 avril.

Le 28 mai, le gouvernement fédéral annonçait une contribution de \$2 millions et c'est de ce fonds que proviennent les allocations de l'ACDI.

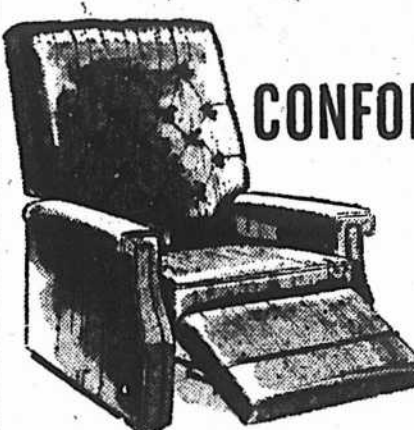
Il se peut que d'autres allocations soient annoncées si les besoins l'exigent.

MONTREAL TAPIS ET CARREAUX FAUTEUILS POUR PAPA SIGNÉS KROEHLER

AUSSI PEU QUE

39.95 VENTE A L'ENTREPOT

Cadeaux dignes d'un roi!

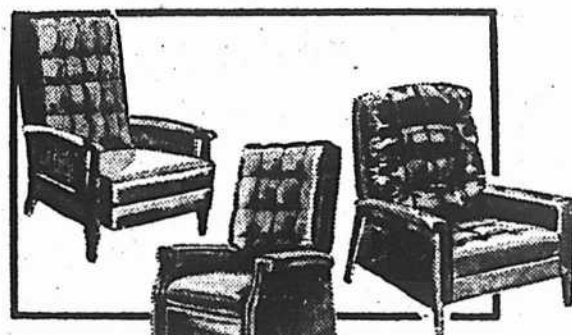


CONFORT ET DÉTENTE POUR PAPA

Nous les dénommons «tout confort» ou fauteuils inclinables. Ils sont décoratifs tout en vous donnant un confort de tous les jours, de tous les instants. Ils sont tous construits pour une très longue durée et recouverts de vinyle souple qui respire ou de tissus attrayants.



Les caractéristiques inhabituelles de style distinguent ce groupe de fauteuils inclinables



VOYEZ TOUS CES TAPIS ET MEUBLES À NOS 4 MAGASINS OU TÉLÉPHONEZ À 273-9983

SOFTRED
DE VINYLE COUSSINÉ

12 PIEDS de LARGE
\$298 vpi car.

SOFTRED
100 PATRONS ET COULEURS AU CHOIX
2, 3, 4 VERGES DE LARGE

Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton, de sous-sol. Peut-être posé par n'importe qui — aucune colle nécessaire. Quelques imperfections offertes à 2.49 verges carrées.

LURAN «FOAMCRAFT» par GAF
12 pieds de LARGE
ÉPAIS VINYLE COUSSINÉ
peut être installé à n'importe quel endroit, incluant plancher de béton.

Voici l'infatigable vinyle de qualité robuste et de 12' de largeur. A présent, la plupart des cuisines peuvent être recouvertes d'une seule pièce. Choix de 20 couleurs.

SEULEMENT \$498 vpi car.

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

58% des Canadiens croient la femme aussi apte que l'homme aux affaires

Un sondage récent révèle que 58 p. 100 des Canadiens croient les femmes tout aussi aptes que les hommes dans la direction des affaires, tandis que 35 p. 100 seulement pensent le contraire.

Les femmes ont davantage confiance en elles-mêmes que les hommes dans les rôles de haute direction s'en prétendant capables dans une proportion de deux pour une. Les hommes, eux, exprimant leur confiance dans une proportion de cinq pour quatre démontrent ainsi un sexisme plus prononcé sur la question.

Il est curieux de constater que les jeunes Canadiens entretiennent des doutes plus grands sur la compétence des femmes dans la haute direction des affaires que leurs aînés. Les Canadiens francophones pour leur part accordent un crédit plus appréciable aux femmes que les Canadiens anglophones.

Mais une femme disposant d'une compétence égale à celle d'un homme a-t-elle des chances égales d'accéder à un poste administratif dans une compagnie?

poste administratif dans les affaires? C'est précisément sur cette question que le débat devient plus serré. 52 p. 100 sont d'avis qu'elle ne peut pas y arriver alors que 41 p. 100 l'en croient capable. Dans l'ensemble, les hommes et les femmes s'accordent sur la question. Les jeunes, plus pessimistes, l'en croient incapable dans une proportion de deux pour un.

Entre les blocs francophone et anglophone les opinions sont diamétralement opposées. Le Canada anglais prétend dans une proportion de 63 p. 100 qu'une femme a moins de chance, tandis que le Canada français, à 63 p. 100 également, affirme qu'elle a des chances égales à celles d'un homme.

Le sondage était effectué à partir des deux questions suivantes: "Croyez-vous que les femmes puissent diriger la plupart des entreprises aussi bien que les hommes?" Une femme disposant d'une compétence égale à celle d'un homme a-t-elle des chances égales d'accéder à un poste administratif dans une compagnie?

Les résultats s'étalent comme suit:

	Les femmes peuvent-elles assumer la direction des affaires aussi bien que les hommes?		Indécis
	oui	non	
Canada	58%	35%	%
Hommes	53	40	7
Femmes	63	31	6
21 - 29 ans	53	42	5
50 ans et plus	63	32	5
Anglophones	55	37	8
Francophones	68	29	3
Autres	53	40	7

Les femmes ont-elles des chances aussi bonnes que les hommes d'accéder à des postes de direction?

			Indécis
	oui	non	
Canada	41%	25%	8%
Hommes	42	50	8
Femmes	41	52	7
21 - 29 ans	33	51	6
50 ans et plus	44	49	7
Anglophones	29	63	8
Francophones	63	31	6
Autres	51	43	7

PELUCHE AGRILAN®

L'acheteur averti choisit un tapis en peluche agrilan, à touffes serrées, poil ultra-épais et long. Très facile d'entretien, il a l'apparence de la laine et ne se feutre pas. La fibre agrilan® est une des plus durables et des plus résistantes fibres de tapis.

Valeur garantie de \$10.95

La vergée carrée

TERMES FACILES

6.99 VERGE CARRÉE

Tapis seul

DES CLIENTS SATISFAITS DEPUIS PLUS DE 30 ANS

MONTREAL TAPIS et CARREAUX Ltée

MONTREAL FLOOR COVERING LIMITED

15 est. rue BERNARD (Magasin-Entrepôt) 273-9983

392, boul. LAFLEUR (LaSalle)

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'À 10 HEURES

STATIONNEMENT DISPONIBLE À CHAQUE MAGASIN

3424, avenue DU PARC

365-8580

311, rue BANK Ottawa

21 HEURES SAMEDI JUSQU'À 17 HEURES

942-5871

(613) 235-3044



Projet d'une nouvelle ville dans le "west island" au sein de la CUM

par André BEAUVAIS

Tout le secteur ouest de l'île de Montréal (environ 45 milles carrés) pourrait devenir une seule ville majoritairement anglophone si les 11 municipalités concernées donnent suite au rapport scientifique préparé sur la fusion dans le "west island", rapport que l'on prépare depuis plus d'un an et demi et qui sera rendu public dans quelques jours.

La création de cette nouvelle ville à l'intérieur de la Communauté urbaine de Montréal serait d'autant plus facile que le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a fait savoir qu'il ne s'opposait pas à une telle

initiative à l'ouest de la Ville de Montréal. Par ailleurs, la majorité des conseils municipaux du "west island" voient d'un bon oeil la réalisation d'un tel projet.

Les 11 municipalités qui ont collaboré à cette enquête d'envergure sont Pierrefonds, Pointe-Claire, Beaconsfield, Dollard-des-Ormeaux, Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue, Baie d'Urfé, Kirkland, Sainte-Geneviève, Senneville et l'île Bizard. Trois de ces villes, cependant, ont refusé de participer au financement de l'étude, soit Pierrefonds, la plus importante des villes concernées, Sainte-Geneviève, et l'île Bizard. Dans le cas de Pierrefonds, le maire Eddie Lalande a déjà déclaré

qu'il s'opposait à la création d'une telle ville. Il préconise surtout deux entités municipales divisées par la route Transcanadienne.

Structure politique

Le rapport suggère que la nouvelle ville de 123.900 citoyens (selon les chiffres de 1969) ait, à la base, deux structures solides, l'une politique, l'autre administrative. La structure politique mise de l'avant est un conseil municipal formé de 19 conseillers. Quant au maire, il serait élu par l'ensemble des conseillers élus eux-mêmes par les contribuables.

Les conseillers représenteraient cinq différents districts électoraux: "A" — les villes de Pierrefonds, Sainte-Geneviève et l'île Bizard auraient droit à 5 conseillers, pour une population de 36.500;

"B" — les villes de Dollard-des-Ormeaux et Roxboro auraient droit à 4 conseillers, pour une population de 27.200;

"C" — la ville de Pointe-Claire deviendrait un district, avec 4 représentants au conseil, pour une population de 28.300;

"D" — les villes de Beaconsfield, Kirkland et Baie d'Urfé auraient droit à 4 représentants, pour une population de 25.000;

"E" — le cinquième district proposé est celui de Sainte-Anne-de-Bellevue et Senneville qui se verraient accorder le privilège d'avoir 2 conseillers, pour une population de 6.900.

Structure administrative

L'organisme administratif de la nouvelle ville serait "simple et efficace", dit le rapport. Il comprend 8 services municipaux sous l'égide d'un directeur

exécutif qui dépend immédiatement du conseil municipal. A noter que le rapport ne fait aucunement mention d'un comité exécutif comme c'est le cas à Montréal, à Laval, Québec, et dans toutes les villes importantes de la province.

Les services:

1. **Génie et services publics.** Fonctions: voirie, eau, égout, génie, circulation et services techniques.

2. **Services communautaires.** Fonctions: parcs, loisirs, avenues, piscines; et bien-être social.

3. **Finances.** Fonctions: comptabilité, budget, revenu, perception, administration des comptes, contrôle des données et statistiques.

4. **Sûreté publique.** Fonctions: police, feu et ambulance.

5. **Bibliothèques.** Fonctions: coordination et développement des bibliothèques.

6. **Développement.** Fonctions: planification, inspection des édifices et administrations du zonage.

7. **Personnel.** Fonctions: administration du personnel, relations ouvrières et dossiers.

8. **Greffes municipales.** Fonctions: archives, procès-verbal du conseil et des comités et élections.

Intégration de la police

Au chapitre des forces policières, le rapport recommande la création d'un service de sécurité publique en monopolisant les forces policières des 11 villes et les effectifs d'incendie sans tenir compte de l'intégration des forces policières de la Communauté urbaine. Selon le rapport, les besoins ne sont pas les mêmes et le "west island" doit se constituer son propre service de sécurité publique.

Meurtre d'un détenu à l'Institut Archambault

La Sûreté du Québec enquête présentement sur un meurtre qui a été perpétré, vers 7 h., hier matin, à l'Institut Archambault, institution à sécurité maximum, à Sainte-Anne-des-Plaines.

La victime, Omer Lepage, alias Jacques Morin, âgé de 31 ans, a été poignardé par un autre détenu alors qu'il se trouvait dans un ascenseur. On ignore encore le mobile du crime.

Transporté à l'hôpital de la prison, Lepage devait succomber à ses blessures 10 minutes plus tard.

Le détenu purgeait une peine de 25 ans d'emprisonnement, sentence qui lui avait été imposée à la suite de la mort de l'agent Gilles Boutin, âgé de 29 ans, un policier de Montréal qui avait été tué le 12 mai 1969, au cours d'une chasse à l'homme dans le nord de la ville alors que Lepage venait de s'enfuir de l'Institut Leclerc, annexe à sécurité minimum du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, où il purgeait une peine pour vols à main armée.

Vers 8 h. 30 le matin du 12 mai 1969, Lepage avait volé un camion qui était en stationnement entre la boulangerie et la cuisine de l'Institut Leclerc. Pris en chasse par différents corps policiers, Lepage s'était finalement heurté à un barrage érigé par la police de Montréal, à l'intersection des rues Papineau et Villieray, dans le nord de la métropole.

Dans sa course, Lepage avait heurté une automobile pour ensuite aller donner contre une ambulance de la police de Montréal, heurtant l'agent Boutin qui venait d'en descendre.

A l'enquête du coroner, Lepage devait déclarer que c'est à la suite du refus des autorités de lui accorder sa liberté conditionnelle que lui était venue l'idée de s'enfuir.

Le procès intenté à Lepage sous une inculpation de meurtre qualifié avait été suivi de très près, parce que l'accusé était passible de la peine de mort, sentence qui n'avait pas été imposée depuis plusieurs années.

Cette peine ne lui a toutefois pas été imposée, et le juge avait plutôt opté pour une condamnation à 25 ans de détention.

Le capitaine Denis Vieu, responsable de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec, a déclaré, au début de l'après-midi, hier, que deux policiers de son escouade — les caporaux Fernand Lessard et Médor Cyr — se trouvaient toujours à l'Institut Archambault où ils interrogeaient les compagnons de la victime.

Il s'agit du 13e meurtre à être commis dans le territoire couvert par la division de Montréal de la SQ.



Omer Lepage

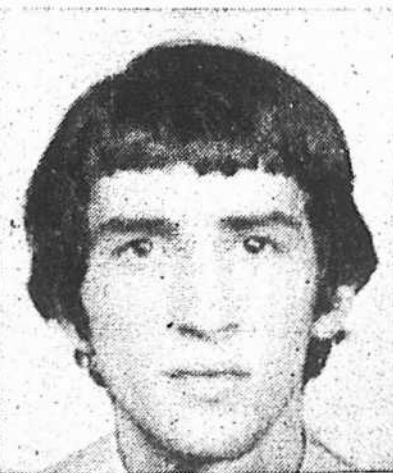
La Cour suprême maintient l'acquittement de Langevin

OTTAWA (PC) — La cour Suprême du Canada a maintenu l'acquittement d'un étudiant de Longueuil, Robert Langevin, 21 ans, qui avait été accusé de libelle sédition.

Langevin avait été arrêté sous le coup de la loi des mesures de guerre et il avait admis, lors de son procès, en janvier, être l'auteur d'un manifeste de 20 pages qui constituait un plan pour le renversement du gouvernement québécois.

Il avait remis son manifeste à un ami.

Un jury l'avait finalement acquitté, après que la défense eut argumenté qu'il ne s'agissait pas d'un projet sérieux, mais simplement d'un travail romancé d'un jeune garçon.



Robert Langevin

La Saint-Jean: cette année c'est le peuple qui défilera

par Bernard MORRIER

Contrairement à ce qui avait été dit et à ce qu'on avait cru, il y aura cette année encore, mais avec une certaine différence, un défilé à l'occasion de la Saint-Jean, la fête nationale des Québécois.

La différence est toute simple: Saint-Jean-Baptiste et le mouton sont à jamais oubliés. C'est le peuple et seulement lui qui est appelé à défilé dans les rues de Montréal. C'est ainsi que toute la population est invitée à prendre part à une grande "Marche" qui prendra le départ à 17 heures (5 heures le soir) au parc Laurier pour se rendre dans le Vieux Montréal, où une fête populaire monstre sera célébrée, le 24 juin.

Voilà la bonne nouvelle qu'annonçait hier le président du Comité des fêtes nationales de la Saint-Jean, M. Roger Baulu, lors d'une conférence de presse tenue sur la Place Jacques-Cartier, plus précisément à l'hôtel Iroquois.

Selon l'atmosphère créée hier, alors qu'un groupe vocal chantait vraiment la Saint-Jean, il n'est pas exagéré de dire que les festivités de 1971 semblent promises à un succès sans précédent.

Le "grand Manitou" de la fête, Yvan Camuel — c'est ainsi que l'a désigné M. Baulu — a souligné que toute la population montréalaise et aussi celle de l'extérieur était conviée à un véritable "bal du samedi soir" en soirée du 24 juin dans le Vieux Montréal.

En effet, pas moins de 12 endroits ont été prévus pour les célébrations, depuis le Champ de Mars jusqu'au Marché Bonsecours en passant par la Place Jacques-Cartier, la Place de la Dauversière, les rues Saint-Amable, Saint-Paul et Saint-Gabriel, Saint-Laurent et des Commissaires, Le Royer, de Brésoles, Bonneau et de la Friponne. A ces différents endroits, la population pourra se recréer avec des spectacles donnés par les Indiens Abénakis, Ovide Légaré, René Caron, Gaby Laplante, Pierre Daigneault, Aldor Morin, sans compter la musique western et populaire, ainsi que le spectacle d'animation présenté par le théâtre populaire.

Il va sans dire que toute la population est invitée à se réjouir, à danser et à trinquer dans les différents casse-croûte du Vieux Montréal qui seront prêts à faire en sorte que tout le monde célèbre à qui mieux-mieux la Saint-Jean.

Comme par les années passées, les festivités seront ouvertes cette année par une réception du maire Drapeau à l'hôtel de ville le jeudi 17 juin.

Le lendemain, au Chalet du Mont-Royal sera donné le traditionnel Bal Blanc de la Saint-Jean, que l'on pourrait comparer aux "Bals d'époque" que donnaient les gouverneurs de la

Nouvelle-France à l'occasion de certaines grandes fêtes, dont possiblement celle de la Saint-Jean.

Par ailleurs, c'est dimanche, le 20 juin, que sera célébrée la messe solennelle à Notre-Dame avec Mgr Jean-Marie Lafontaine, vicaire général, remplaçant Mgr Paul Grégoire qui sera à Rome à cette période.

D'autre part, comme il se doit pour que les fêtes de la Saint-Jean soient complètes, le Feu de la Saint-Jean aura lieu en soirée, le 23 juin, au Parc Jeanne-Mance et sera précédé d'un festival d'orchestres populaires. Le même jour également se tiendra une collecte de sang entre 14 et 21 heures, à l'auberge le Vieux Saint-Gabriel, dans le Vieux Montréal, avec un objectif minimum de 400 chopines de sang.

Enfin, avant la grande fête populaire, aura lieu le Tour cycliste de la Saint-Jean, dont le départ et l'arrivée ont été fixés à l'hôtel de ville. Plus de 110 cyclistes venus du Québec, de l'Ontario et des États-Unis se disputent les honneurs en faisant le tour complet de l'île de Montréal, avec la sanction de la Fédération cycliste du Québec. Pendant ce temps, des cyclistes plus jeunes feront leurs efforts, entre 14 heures 30 et 16 heures, dans les rues Notre-Dame, Saint-Laurent, Gosford et Craig.

Comme le soulignait si bien M. Baulu, nous avons toutes les raisons du monde de célébrer le 24 juin par des fêtes populaires. Une fête nationale, rappelait-il, n'est-elle pas la célébration d'un attachement à une patrie, donc un jour de joie, de fraternité et de festivité. "Ne donnons-nous pas alors la preuve de notre maturité collective comme peuple en faisant du 24 juin, non pas une occasion de prise de conscience mais bien un jour de réjouissance pure et simple et même d'action de grâce?"

Soulignons en terminant que la population est invitée à participer à une vente aux enchères, à un concours de danses et à un concours de gigue.

Dans le premier cas, chacun est invité à ouvrir son grenier pour trouver de "petits objets" en vue de la vente aux enchères qui aura lieu sous le stationnement Place de la Dauversière. A partir du 15 juin, sur appels téléphoniques seulement (861-5916), quelqu'un se chargera d'aller vérifier les "trouvailles" des Montréalais.

Par ailleurs, il y aura concours de danses folkloriques, le 24 juin, à l'angle des rues Saint-Jean-Baptiste et des Commissaires. C'est le public qui jugera et le groupe gagnant recevra un prix de \$500.

Enfin, il y aura également un concours de "gigueux", où ce sera encore le public qui déterminera les trois gagnants qui recevront respectivement des prix de \$300, \$125 et \$75.

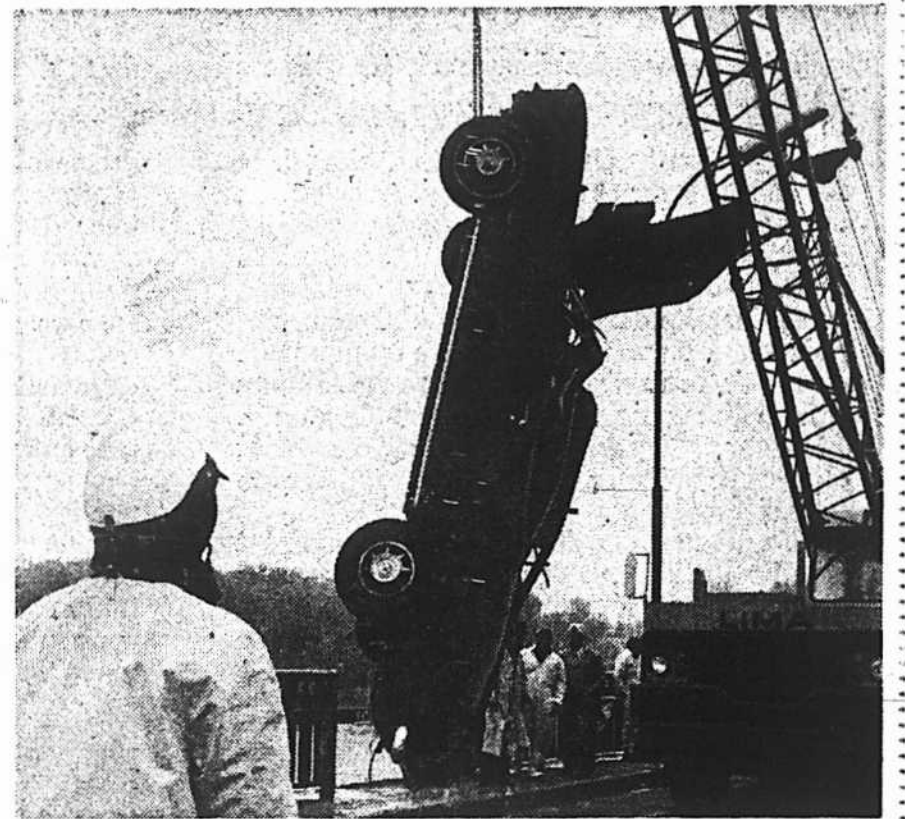


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La police de Laval a réussi à repêcher, ce matin, des eaux de la rivière des Mille-Isles, l'automobile à bord de laquelle ont péri quatre personnes. Tôt cet après-midi, les hommes-grenouilles découvriraient le corps d'une des victimes et en repêcheraient deux autres.

Pont Ste-Rose: 2 des 4 corps ont été repêchés

En fin de journée, hier, la police de Laval n'avait réussi à repêcher que deux des quatre personnes d'origine portugaise dont la voiture a plongé dans la rivière des Mille-Isles, au pont Sainte-Rose, vers 1 heure, hier matin.

Les pompiers et les plongeurs ont tenté vainement de retrouver les corps de Béatrice Santos, 24 ans, et d'Orlando Castro, 16 ans, qui occupaient la voiture Corvair 1966, en compagnie de Amadeo Lopes, 34 ans, et de Jose Cordeiron, 15 ans environ.

Les quatre victimes demeuraient rue Duluth, à Montréal.

Les corps de Lopes et Cordeiron ont

été repêchés au début de l'après-midi, hier.

La voiture a défoncé le parapet au milieu du pont, plongeant d'une hauteur de 25 pieds environ, dans une quinzaine de pieds d'eau.

Il semble que l'une des victimes ait réussi à sortir de la voiture immergée, puisque les policiers auraient entendu une voix d'homme, l'obscurité les empêchant cependant de se porter à son secours.

Les deux victimes non encore repêchées ont probablement été entraînées par le courant.

La police de Laval devait reprendre ses recherches aujourd'hui.

La mort du juge Blain: consternation dans tous les milieux de la Justice

La mort subite du juge Marc-André Blain, de la cour des sessions de la paix, décédé au cours d'une excursion dans les hautes Laurentides, a littéralement semé la consternation au Palais de Justice, hier.

Le juge Blain était âgé de 52 ans.

La nouvelle de son décès a également provoqué une vive émotion qui a gagné tout le personnel de l'immeuble du ministère de la Justice, rue Parthenais, où l'une des filles du juge Blain était présente en cour, à ce moment-là, comme sténographe, au procès de Pierre et Danielle Dupont.

Elle a été jointe par téléphone, à l'heure du lunch; la triste nouvelle lui a alors été confirmée.

C'est le juge-en-chef André Fabien, qui s'est fait le porte-parole de ses collègues pour souligner les qualités de "cet homme dévoué, compétent, et

surtout profondément humain envers tous".

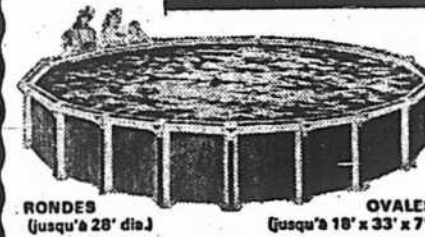
Par la suite, le doyen des avocats de la défense, Me Gerald Mousseau, devait s'associer au président de l'Association, Me Rolland Blais, et à Me Gérard Girouard, pour rendre également hommage au disparu.

En cinquième division des assises, ce fut le juge Guy Mathieu qui s'est dit fort peiné de ce décès, cependant que le procureur de la couronne, Me Louis G. Robichaud, disait l'estime qu'il avait toujours eue pour "ce magistrat de commerce agréable, pour cet homme jovial et sportif".

Me Gaetan Robert, le procureur de la défense, en fit les mêmes éloges.

Au moment de sa nomination, en 1958, le juge Blain était devenu le plus jeune magistrat à être désigné à la cour des sessions de la paix, tant à Montréal que dans toute la province de Québec.

PISCINES



RONDES (jusqu'à 28' dia.)

OVALES (jusqu'à 18' x 33' x 7')

VASTE CHOIX de grandeurs et modèles. Sixes jusqu'à 10' de large, profondeur jusqu'à 7' — mur en couleur — Filtre au sable, accessoires complets.

Nos piscines peuvent être employées comme bain romain avec notre appareil de massage hydrothérapeutique. Excellent pour muscles, fatigue, nervosité.

Jeux d'eau, fontaines

QUALITÉ SUPÉRIEURE MEILLEUR MARCHÉ 625-6083

IMCARPOOL 265 LABELLE, Ste-Thérèse

Ayez le pied coquet

VENEZ VOIR NOS SOULIERS D'ÉTÉ



Choix de sacs à main pour s'harmoniser à vos souliers.

Une création "Pierre Chantal" Un soulier de cuir léger et tout nouveau.

• Blanc • Bleu azur • Beige et blanc • Noir et blanc • Cuir et suède

\$22.95

Pointures et largeurs courantes.

A DEUX PAS DES STATIONS DE METRO JEAN-TALON, BEAUBIEN et MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltd.

H. Giroux et Fils Inc.

Chaussures Vids Inc.

6814, rue SAINT-HUBERT

1500 est, rue MONT-ROYAL 4029, rue ONTARIO

6596, rue SAINT-HUBERT

NOUVEAUX BAS NYLON ÉLASTIQUE

Régulièrement \$39.95

2 PAIRES—SPÉCIAL \$21.50

1 PAIRE POUR LA TOILETTE 1 PAIRE POUR LE TRAVAIL

Nous louons et vendons des chaises roulantes — Stationnement gratuit

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

VOUS RECEVEZ?

ÉPARGNEZ-VOUS TEMPS ET SOUCIS

DELICIEUX SANDWICHES DE...

FANTAISIE... APPELÉZ-NOUS.

48 sandwiches cocktail • Jambon tranché, dinde, salade aux oeufs et poulet, soit assez pour 6 à 8 personnes.

Tel qu'illustré

IMMÉDIATEMENT 844-3901

PEGROID'S

4075 rue ST-DENIS

NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL

Accidents de la route: 2 morts

Un homme est mort, hier, lorsque l'automobile dans laquelle il prenait place a capoté sur la route 2-20, entre le chemin Pine Beach et la montée des Sources, à Dorval.

La police a identifié la victime comme étant M. Michel Letellier, âgé de 46 ans, du 146, rue Morin, à Châteauguay-Centre.

Dans la Beauce

Une fillette de quatre ans a perdu la vie, hier après-midi, quand une automobile l'a heurtée, à Saint-Georges, dans le comté de Beauce.

La victime est Marie-Claude, fille de M. Guy Hudon, de Saint-Georges-Est.

la presse

Informier n'est pas fouiner

Nous avons publié hier une lettre qui pose un problème probablement aussi vieux que le journalisme. Si nous l'avons publiée et si nous y faisons écho aujourd'hui, c'est, à la fois, avec espoir et sans illusion. Avec espoir, car nous savons qu'il faut relayer, dans les grandes et les petites choses, les intentions motrices de l'humanité. Par exemple, la guerre est inscrite dans la nature de l'homme. La paix aussi. Il y a plus de guerre que de paix, on le sait, mais si personne ne se préoccupait jamais de la paix, il n'y aurait que la guerre. Et même, s'il y avait solution de continuité chez ceux qui veulent la paix, l'intention de paix s'écroulerait.

De même, la facilité et le mensonge sont inscrits dans la nature du journalisme. La rigueur et la vérité aussi. Si personne, à l'intérieur du métier ou du côté des usagers, ne se préoccupait de rigueur et de vérité, il n'y aurait bientôt plus que du jaunisme. Au point même qu'on ne saurait plus que c'est du jaunisme. On ne peut, en effet, identifier le jaunisme que par comparaison, même lointaine, avec de la véritable information, du journalisme professionnel.

Pour prendre des exemples qui ne risquent pas d'engendrer des griefs syndicaux, disons que l'on sait un peu ce que c'est que du journalisme professionnel (en se restreignant au journalisme d'expression française) quand on lit *Le Monde*. Il ne faut pas avoir peur d'être écrasé sous la comparaison. Avoir peur des comparaisons, en n'importe quel domaine, c'est renoncer à l'excellence et se retrouver dans le confort du ghetto, où l'on est sûr d'être le meilleur, étant le seul couteur. C'est rester en famille par opposition à aller à l'école. L'école est plus dure que la famille. Mais c'est seulement à l'école que l'on apprend. En famille, la complicité suffit et les supplications tiennent lieu de victoires.

Or donc, périodiquement, il faut déplorer (quel mot gentil!) le sensationnalisme des journaux. Ainsi, quel besoin avons-nous de savoir qu'une jeune fille a été assaillie dans sa baignoire? Si le phénomène se généralise, il conviendra d'en faire l'analyse, mais on ne voit pas ce que le public gagne à savoir que Mlle X a été assaillie, aux Trois-Rivières, ou que M. Y. est un ivrogne. La même sorte de monde qui se scandalise de l'espionnage électronique, pratique tous les jours le viol de l'intimité des citoyens ou révèle, à la Une, des comportements qui ne devraient intéresser que la police.

Touchant cette dernière, on est en droit

de se demander si les policiers ne devraient pas être tenus au secret professionnel en ce qui concerne l'exercice de leur métier. De quel droit révéler-ils au grand public le nom, l'âge, l'adresse, les infirmités physiques ou mentales des personnes au sujet desquelles ils sont appelés? La distinction entre ce qui est d'intérêt public et ce qui relève du commerce est pourtant facile à faire. On remarque d'ailleurs que la police est souvent plus bavard quand il s'agit de citoyens obscurs que lorsqu'il s'agit de gros messieurs. Le petit a pourtant autant droit à son intimité que le gros. Une dizaine de pauvres diables se font attraper tous les jours par ce type d'indiscrétion. Et non seulement on ne se scandalise pas, mais on en redemande et on en fait une institution. Mais si quelqu'un découvre un micro dans sa lampe de chevet, on crie au meurtre.

Il existe six quotidiens à Montréal et seulement trois à New York. C'est dire que la vie journalistique est intense à Montréal. On peut ajouter qu'il n'y a point de journal pur. Quoi que nous disions, nous le disons dans une maison de verre. S'il fallait absolument choisir entre les journaux à potins et les journaux partisans, je choisirais toutefois les journaux à potins. Le sang et le sexe à la Une font encore moins de mal que l'administration savante du mensonge.

Ce que l'on peut souhaiter — toujours sans illusion — c'est l'apparition d'une véritable déontologie journalistique. A ce sujet, dès que le Conseil de presse du Québec en aura fini avec l'inquisition parlementaire, on a hâte de voir comment il se manifestera. Par ailleurs, l'instruction pastorale sur les communications sociales rappelait récemment: "Le droit à l'information a cependant des limites. La réputation des personnes et des sociétés doit être préservée et l'information ne saurait se confondre avec l'indiscrétion. Bien des secrets sont légitimes: secrets des individus et des groupes, en particulier des familles, qui ont droit à leur vie privée; secrets professionnels, secrets d'intérêt public. Quand le bien commun est en jeu, l'information exige du tact et de la prudence."

Il demeure, cependant, que c'est le public qui peut exercer sur la presse écrite ou électronique l'influence la plus forte. C'est lui, en définitive, qui est le "véritable tyran des directeurs", selon l'expression d'Alfred Grosser. D'où, encore une fois, l'importance qu'il faut attacher à la formation des usagers des médias.

Jean-Paul DESBIENS

ce que pense LE LECTEUR

Le député de Hull et les journalistes

A la suite des graves accusations portées récemment par le député de Hull, M. Oswald Parent, contre toute la presse régionale à l'exception du poste CJRC, l'Association Professionnelle des Journalistes de l'Outaouais tient à faire une mise au point.

En effet, le député de Hull et Ministre d'Etat aux Affaires Intergouvernementales s'en est pris violemment à la presse écrite et électronique au cours d'une réunion partisane qu'il tenait à Hull. M. Parent a alors accusé toute la presse régionale de "fomentation des troubles" et de "semer la révolution".

Les attaques de M. Parent sont d'autant plus graves qu'elles visaient toutes les personnes oeuvrant dans l'information, non seulement les journalistes, mais aussi les reporters, commentateurs, éditorialistes et même les propriétaires, les chefs d'information, les superviseurs et les directeurs de programmes.

Devant tant de gens impliqués l'APJO se demande s'il est possible que toutes ces personnes ayant une formation académique au moins égale sinon supérieure à celle du député de Hull, puissent tous en même temps être des malhonnêtes, des "incompétents", des "fomentateurs de troubles" et des "semeurs de révolution"?

D'autant plus que ce que le député de Hull qualifie de "malhonnête", "incompétent", "fauteur de trouble" et "semeur de révolution" c'est le fait d'éclairer le public en donnant une information plus complète que celle émanant du bureau du député.

Les journalistes faut-il le rappeler ne posent pas d'actes comme tels mais rapportent, informant, commentent lorsqu'ils sont commentateurs et éditorialisent lorsqu'ils sont éditorialistes et ceci afin de donner toutes les facettes de l'information. Les professionnels de l'information donc ne tiennent pour ainsi dire que le "miroir" et reflètent ce qui se fait, ce qui se dit. Si ces actes causent des remous qui déplaisent aux hommes publics il n'en tient qu'à ces derniers de se surveiller

puisque'ils sont directement responsables de leurs faits et gestes.

Advenant l'hypothèse qu'un journaliste soit "malhonnête" ou "incompétent" c'est-à-dire cacherait une partie de l'information ou donnerait de fausses informations; il existe des mécanismes en place pour corriger ces erreurs: recours du public au Conseil de la Radio-Télévision canadienne (CRTC), aux chefs d'information des médias ou encore au Conseil de Presse du Québec. Et dans les cas très graves il y a toujours les recours devant les tribunaux.

L'APJO considère donc que ces attaques portées aussi globalement contre les journalistes mettent en danger le droit du public à l'information.

L'APJO profite de l'occasion pour faire remarquer que les hommes publics en général, au lieu de faire de la démagogie et de blâmer constamment les journalistes, pourraient faciliter le droit du public à l'information en cessant de jouer au chat et à la souris, en cessant de s'écarter à huis clos et en cessant de considérer des informations comme étant secrètes.

En effet, il est curieux de remarquer que les médias dits "de vérité" comme les caméras et les magnétophones sont encore exclus de certaines réunions. On aime mieux n'accepter que la presse écrite. Ce qui laisse à l'homme public le loisir de nier ses propres paroles et ainsi d'accuser le journaliste d'"incompétence", de malhonnêteté, de fauteur de troubles et de seigneur de révolution, etc."

Ce que d'aucuns appellent des papiers d'information, des nouvelles, d'autres appellent ça des scandales. Un public bien informé est la pierre angulaire d'une démocratie de participation. L'information "libérale" que semble vouloir le député de Hull n'est pas nécessairement l'information "libre" que veulent les professionnels de l'information de l'Outaouais, car ceux-ci doivent être à l'écoute non seulement d'un député, mais de toute la population.

Association professionnelle des journalistes de l'Outaouais

Quand la Bell sonne les cloches

La compagnie de téléphone Bell annonce une restructuration de ses tarifs. Selon la relationniste interviewée au canal 10 le 3 juin, il ne s'agit pas d'une augmentation, mais d'une redistribution. Normalement, cela signifie une rationalisation.

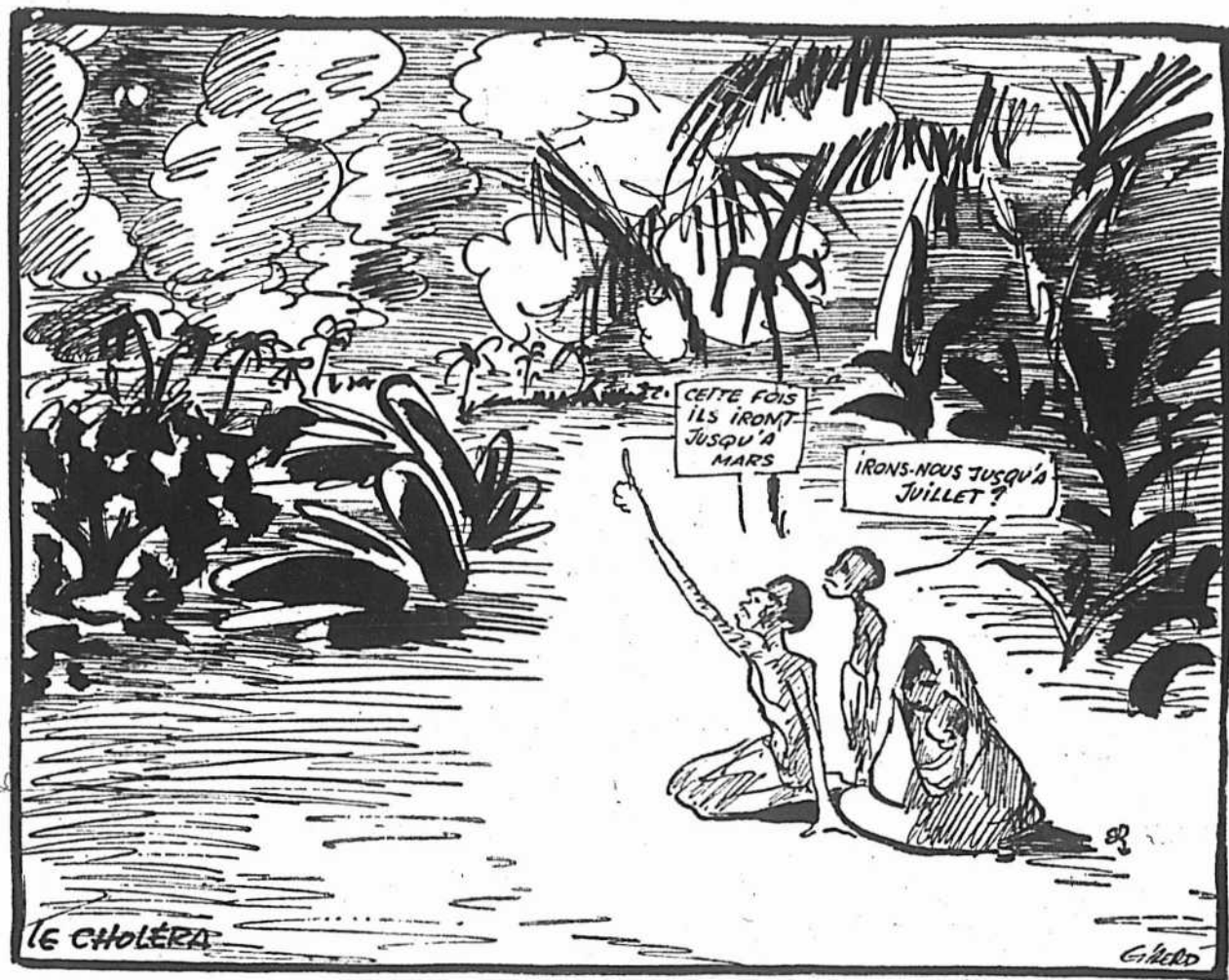
Or, on nous apprend que la durée minimale d'appel interurbain sera d'une minute au lieu de trois. Cette innovation abaissera le prix d'un

appel de base. Bon. Mais l'appel traditionnel sera réduit de trois minutes à deux, ce qui signifie que trois minutes coûteront plus cher.

Cet appel de trois minutes était entré dans les mœurs depuis longtemps, et les habitudes ne changeront pas par règlement. D'ailleurs, imagine-t-on, par exemple quelqu'un qui appelle sa mère de Montréal à Trois-Rivières pour lui présenter ses vœux de bonne fête, se limiter consciencieusement à une minute afin de profiter de l'heure? Par contre, on comprend qu'un homme d'affaires, par exemple un courtier, expédie en soixante secondes un appel pressé. A qui risque de profiter cette restructuration, si toutefois elle profite à quelqu'un d'autre que la Bell? Et pourquoi cette méthode fallacieuse d'augmenter les prix en catimini? Ça ressemble à l'histoire des paquets de tabac à pipe, qui se vendaient \$0.69 voilà deux ans et se vendent toujours \$0.69, mais dont le contenu est passé de 2 onces à 1½ once, soit une majoration réelle de 33.33%. Ou encore, certaines friandises pour enfants qui, de 0.05 sont passées à 0.10 et de 2 onces à trois onces, soit également une majoration, du tiers.

Mais la Bell connaît d'autres trucs, utilisés depuis longtemps et toujours en vigueur. Ainsi, je demeure à Mascouche (ouest), soit environ 12 milles du pont Pie-IX. Pendant que les résidents de Montréal, par un abonnement mensuel d'environ \$7.50, peuvent rejoindre toute l'île, plus Laval, la Rive Sud jusqu'à Boucherville et Châteauguay sans frais supplémentaires, soit au moins 40% de la population québécoise, les résidents de Mascouche paient un abonnement de base de \$4.77, qui ne permet de couvrir que Mascouche-Lachenaie-Terrebonne, soit un bassin de 20 à 25,000 personnes. Le cœur de la région, c'est L'Assomption et Montréal. Pour une vingtaine d'appels réglementaires dans la métropole à chaque mois (et comment ne pas faire autrement?), il faut payer entre \$14.00 et \$20.00. Et il s'agit de brèves conversations! Evidemment, on peut toujours demander d'être rattaché à l'échange 666, ce qui permet l'appel à Montréal en direct; mais le taux de base mensuel grimpe à \$21.60... Et s'il vous prend l'envie de téléphoner à St-Joachim ou Ville des Laurentides (5 et 10 milles), il faut payer un interurbain.

Comme l'électricité, le téléphone est un service public et une nécessité. Dans les deux cas, une consommation équivalente devrait coûter le même prix. On a nationalisé les compagnies hydro-électriques en vertu de ce principe. Dans le cas du téléphone, une seule compagnie dessert à peu près 90% de la population. Pourquoi ne peut-elle assurer partout le même ser-



(Droits réservés)

Les chiens de garde d'Ottawa

Le gouvernement fédéral peut se montrer déficient sur beaucoup de points, mais il ne manque certes pas de chiens de garde pour l'empêcher d'errer dans bien des domaines. Le plus vigilant de ces chiens de garde est, sans conteste, M. Maxwell Henderson, "Auditeur général" du Canada, anglicisme consacré pour désigner la fonction de "vérificateur" ou "contrôleur" des dépenses du Parlement canadien.

L'"Auditeur" vient donc de publier son rapport annuel pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1970. Il examine des transactions effectuées depuis maintenant quinze mois et plus, et constate une déficience de la surveillance parlementaire sur les dépenses publiques, et il note un grand nombre de faiblesses administratives, ainsi qu'un certain nombre d'anomalies dans les opérations comptables. Au hasard des constatations du rapport, on apprend que l'administration fédérale a mal utilisé et même gaspillé plusieurs millions de dollars au cours de l'exercice. C'est assurément très sérieux, mais il faut se rappeler que les budgets du gouvernement central sont dé-

sormais de l'ordre de plus de dix milliards de dollars. En conséquence, le gaspillage que dénonce M. Henderson semble faible comparé aux sommes manipulées durant toute une année. Il reste que sans la vigilance de l'"Auditeur", ce gaspillage deviendrait vite catastrophique. D'ailleurs, le rapport annuel de ce haut fonctionnaire ne manque jamais d'enquiquiner les autorités. Ce n'est probablement que dans les institutions de tradition britannique que l'on accepte la présence institutionnelle d'un pareil "enquiqueur".

On note que le rapport, cette année, se présente dans un style beaucoup moins virulent que l'an dernier. L'"Auditeur" aurait-il jugé plus sage de mettre un peu d'eau dans son vin à la suite de la menace qu'a fait peser sur sa fonction, l'an dernier, le projet de loi (d'ailleurs retiré) qui visait en quelque sorte à le museler? Certes, M. Henderson n'est pas homme à se laisser intimider, mais il reste que le ton de son rapport est beaucoup moins vengeur cette année que l'an dernier.

C'est très bien ainsi d'ailleurs. Le rôle de chien de garde

n'est pas de mordre son maître, mais de le prévenir du danger. En alertant les dirigeants, il se trouve, en même temps, à alerter les contribuables, et c'est tant mieux pour la démocratie. Toutefois, les contribuables doivent se garder d'accorder plus de crédit aux chiens de garde qu'aux maîtres de la maison, c'est-à-dire, aux élus du peuple. Ils doivent faire d'autant plus attention que la fonction de chiens de garde commence à être encombrée. Signalons, entre autres: MM. Paul Hellyer, Eric Kierans, sans oublier, bien sûr, l'Opposition officielle et la redoutable "artillerie" de la presse écrite et parlée, selon l'expression de James Reston.

Les chiens de garde aboient avec plus ou moins d'à-propos. Il faut souhaiter au gouvernement beaucoup de chiens de garde, mais des vrais, et qui n'aboient pas pour rien, par dépit ou pour se donner de l'importance. On finit toujours par ne plus croire ceux qui donnent sans cesse de fausses alarmes. On avilit le rôle de chien de garde en aboyant trop souvent à contretemps ou sans raisons.

Jean PELLERIN

BILLETS

La R.A.Q. a-t-elle le Thinel triste?

Voici maintenant presque un mois que le rapport Thinel sur le commerce des alcools, a été rendu public. Ce rapport est important au point de vue social et au point de vue économique. Or, à ce jour, aucune réaction n'est venue du gouvernement face à ce rapport, sauf lorsqu'il a déclaré qu'on en resterait au statu quo dans le commerce de la bière.

Etant donné que le rapport lui-même, pour des raisons qui nous ont paru acceptables (voir l'éditorial du 19 mai), a été rendu public avec un retard considérable, il nous semble que la population a d'autant plus le droit de connaître au plus tôt, au moins dans ses grandes lignes, la position que le gouvernement entend adopter vis-à-vis des principales recommandations du rapport.

Rappelons que les recommandations en cause touchent la structure

même de la Régie des alcools, en ceci qu'elles demandent la création de deux organismes distincts: l'un pour le commerce de l'alcool, l'autre pour l'émission des permis et la surveillance des débits de boissons. Chaque organisme serait placé sous l'autorité d'une loi qui serait propre. Nous nous sommes déjà déclarés d'accord avec cette recommandation.

Un autre train de recommandations touche le commerce, l'achat et la vente de l'alcool. En substance, on favorise le maintien du monopole d'Etat. Avec quoi nous sommes également d'accord, laissant de côté, pour l'instant, les modalités de ce commerce.

Pour aujourd'hui, nous tenons seulement à signaler que le gouvernement doit indiquer, le plus tôt possible, la position générale qu'il entend adopter vis-à-vis du rapport Thinel.

Il y a dans l'air comme une vague rumeur que des responsables du commerce de l'alcool se laisseraient aller, ces temps-ci, à une espèce de bouderie dont la conséquence serait que des magasins de la Régie commenceraient à être un peu à sec.

Les syndiqués ont tari à deux reprises, depuis sept ans, la source des alcools consolateurs: cette fois-ci, ce serait au tour de certains administrateurs du commerce des alcools de contraindre des citoyens à une abstinence sans mérite. On voudrait savoir. Si certains messieurs de la Régie boudent le rapport Thinel ou sont mécontents de leurs ministres responsables (MM. Choquette et Garneau), qu'ils s'expliquent avec le rapport, qu'ils s'expliquent avec le ministre ou qu'ils s'expliquent publiquement, mais on voit mal de quel droit ils joueraient avec les robinets.

J.-P. D.

Débats de luxe, mort de pauvres

Notre collègue Claude Gravel parlait, hier, de cet horrible sous-produit de la guerre du Pakistan: les réfugiés bengalis en Inde et l'épidémie de choléra qui sévit présentement parmi eux.

Aux dernières nouvelles, l'épidémie continuait, bien sûr, ses ravages. Ecrite à ce sujet, dans un bureau de Montréal, pourrait n'être qu'une façon de se donner bonne conscience. Au fait, que peut-on faire d'autre? Les pouvoirs ne marcheront vraiment que si l'opinion publique se manifeste avec assez de force. Et nous, que pouvons-nous faire d'autre

vice au même prix planifié? Et pour quoi le gouvernement, qui se gargarise de société juste, ne l'exige-t-il pas?

Mais une telle question en charrie bien d'autres, tant sur les inégalités régionales pour tous les services essentiels, que sur les majorations de prix par la réduction des quantités. Et toutes ces questions aboutiraient à des comparaisons entre la valeur d'une économie véritablement planifiée, axée sur les besoins réels, et la valeur d'une économie de marché tributaire du bon vouloir des monopoles, des oligopoles, des rusés, des exploitateurs et des technocrates à la petite semaine.

En fouillant un peu plus loin, on se-

rait amené à s'interroger sur la représentativité légitime de gouvernements qui exhortent les syndiqués à réduire leur niveau de vie et forcent les salariés de certains secteurs (par décrets) à accepter des conditions de travail, alors que les compagnies bien implantées ont toute latitude pour jongler avec le marché. On pourrait, au comble, se demander pourquoi ces mêmes gouvernements, afin, disent-ils, de réduire le chômage et d'augmenter le niveau de vie, subventionnent des industries qui non seulement ne créent aucun nouvel emploi, mais réduisent les salaires des non-syndiqués.

On préfère pleurnicher régulièrement sur les excès des étudiants, des chômeurs et des assistés sociaux, comme si les quelques parasites qui gravitent dans ces milieux privaient le peuple autant et même plus que les manipulateurs du pouvoir financier, auxquels on a touché une fois en 50 ans (nationalisation hydro-électrique), en les indemnisant dans plusieurs cas au-delà de la valeur réelle.

Quelqu'un se moque de nous. Mais il paraît qu'il le dit, on passe pour frustré, illuminé, séducteur et révolutionnaire, au moins. Entre l'anathème des gens bien et la naïveté béate, je préfère l'anathème. Encore heureux qu'on n'ait pas déjà pensé à instaurer le délit d'outrage à la finance, ou "mépris de basse-cour".

J.-P. D.

Raymond POULIN, Mascouche.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E., 7, rue St-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés. Le prix de la deuxième classe — Encadré — est de \$1.00. Le prix de la première classe — Encadré — est de \$1.50. Le prix de la troisième classe — Encadré — est de \$0.75. Service du tirage — Téléphone: 874-6911.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Socialisme russe: résisterait-il à la fantaisie?



ONZE JOURS EN URSS

par Roger Lemelin
collaboration spéciale

(4)

A MOURMANSK, grand port de mer, l'ordre est assuré par de nombreux soldats aux

quels les 300,000 habitants obéissent au doigt et à l'oeil. Soldats débonnaires, cependant, qui sont ravis de l'atmosphère joyeuse que les Canadiens français, surtout, font régner au restaurant et à l'hôtel. Là aussi les femmes sont des poids-lourds, mais quand on leur porte un toast, les larmes leur viennent aux yeux.

Et nous voici dans la somptueuse Leningrad, une ville presque italienne. Je me retrouve tout étourdi, tout ébloui de cet époustouflant, fantastique et harassant voyage, étonnamment frais et dispos malgré la moyenne de trois heures de sommeil par jour qu'on essayait de se réserver. A l'hôtel moderne Leningrad, de ma chambre qui surplombe la Néva, tout près des maisons où vécurent les personnages de Dostoïevski, j'essaie de ramasser les principales impressions que me laisse cette odyssée.

Pays aux cent peuples

J'avance avec prudence car, peut-on tirer des conclusions sur cet immense pays aux cent peuples, dont les moeurs sont si diverses, après onze jours? Quand même, je me rends compte que beaucoup de mes préjugés sont tombés, d'autres sont renforcés. Ma sympathie pour le peuple russe est plus grande. Nous ne vivons pas ici, notre voyage est organisé dans les

meilleures conditions (nous étions gâtés, nous avions priorité partout) et, comme nous le ferions, on nous a montré ce dont ils sont fiers. Mais on ne peut que constater que c'est une nation qui produit, qui accomplit, qui se suffit à elle-même. On a souvent l'impression que les Russes du Parti sont ennuyés par l'existence des autres peuples de l'univers, qui ne font

Le romancier Roger Lemelin a accompagné le premier ministre Pierre Elliott Trudeau dans sa tournée de onze jours en URSS. Il livre ses impressions à titre de citoyen canadien, en exclusivité dans LA PRESSE.

qu'apporter mauvaises influences. Et ces succès, le communisme les obtient en dépit du fait que la Russie est partie il y a cinquante ans du marasme sanglant de la Révolution, en dépit de ses 20 millions de morts dans la dernière guerre. Mais à quel prix?

Faire vivre pendant cinquante ans 240 millions d'hommes et les unir autour d'une équation philosophique est un tour de force qui ne peut être accompli que par un gouvernement central tout-puissant, soutenu par une police et une armée considérables.

Appauvrir des Républiques pour en rendre d'autres moins pauvres, demander à ces Slaves de ne plus considérer les critères de liberté individuelle au nom de la réussite du bien commun, est un pari titanesque. Le socialisme soviétique résisterait-il à la

des libertés dont nous nous glorifions? Par le culte du producteur, par le formidable encouragement accordé aux nationalismes régionaux, par le culte de l'excellence et de la promotion dans le savoir et les arts, par une propagande incessante. Le mot qu'on entend le plus à la radio c'est "Rabote", travail.

Tout ce qui peut ressembler au concept élite, privilège, est là-bas suspect. Les puissants du Parti hésitent à s'acheter une voiture (\$8,000.00 pour la taille d'une Peugeot), de peur d'être classés comme douteux. Ceux qui réclament chez-nous une autorité plus forte, un ordre, une discipline sociale plus rigides, sont d'abord portés à applaudir, puisqu'en art comme en gouvernement, la société vit de contrainte et meurt de liberté. Mais à tout prendre, je préfère payer le prix de notre désordre. Nous en avons encore les moyens, les Russes non. Les comparaisons sont injustes. Comme le disait Taine dans "Le Voyage en Italie", "Vérité en deçà des Pyrénées, fausseté au-delà".

On ne peut s'empêcher de ressentir une grande admiration pour toutes ces Russes. Il faut avoir souffert et être un vieux peuple décidé à trouver enfin la paix et la prospérité, il faut un certain degré de sagesse et de sainteté pour voguer sur le dur navire du socialisme, vers les rives de ce difficile idéal: ne rien posséder et tout avoir. Mais le tam-tam mystérieux, tribal, qu'entend la jeunesse peut nous faire assister bientôt à l'ébranlement de l'idée, car les Russes comme nous-mêmes, devront apprendre à nager dans de nouvelles eaux.

FIN



D'apparence moins sévère que l'architecture traditionnelle soviétique, le camp international de la Jeunesse à Azerbaïdjan, sur les bords de la mer Caspienne, rappelle les constructions occidentales. C'est peut-être dans de tels endroits que la jeunesse russe apprend à désirer cette fantaisie qui manque au socialisme.

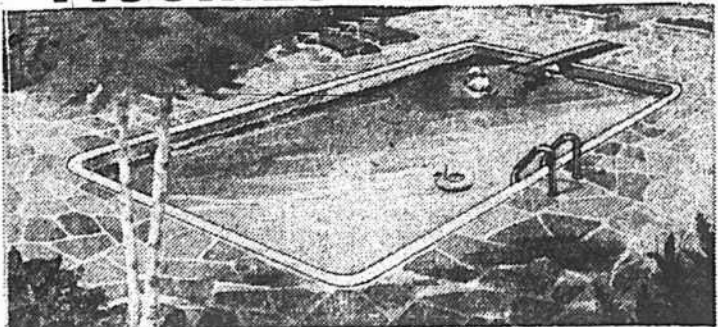


photo Agence Novosti

Les jeunes d'URSS ne vivent pas en serre chaude; ils ont des contacts avec les Occidentaux du même âge. Par exemple, depuis 10 ans, des étrangers peuvent étudier le russe au cours de classe d'été. Ainsi, l'an passé, quelque 270 étudiants venant de Belgique, de France, de la Suède, de la Finlande ont pu se familiariser avec la langue et la vie "à la russe". La photo montre quelques Italiennes en classe à Moscou.

INSTALLEZ VOTRE PISCINE VOUS-MÊME ET ÉCONOMISEZ

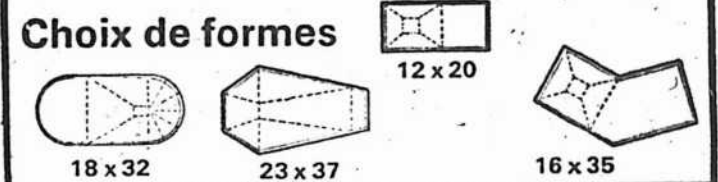
PISCINES DE RÊVES



Produit canadien — qualité supérieure — meilleur service — Entièrement équipées. Gros filtre sable, échelle, balayouse, écumoire, cordon sécurité, testeur, épaisseur, plongeoire, garantie jusqu'à 20 ans.

CREUSAGE INCLUS		SUPERVISION DE MONTAGE INCLUSE	
12' x 20' — 7'	\$1,995	16' x 38' — 8'	\$2,595
12' x 28' — 7'	\$2,095	18' x 36' — 8'	\$2,695
16' x 32' — 7'6"	\$2,350	20' x 40' — 8'	\$2,800

Moyennant supplément, nous l'installons pour vous. Termes faciles — Aucun dépôt requis.



FAITES-NOUS CONFIANCE: NOUS SOMMES SPÉCIALISTES vaste choix de piscines HORS TERRE AU MEILLEUR PRIX
PRODUITS DE DISTRIBUTION SOFABCO
Ces marchands vous renseigneront avec courtoisie et compétence

DÉPOSITAIRES RÉGIONAUX

PISCINES OLYMPIA INC. 2245 des Laurentides Vimont, Laval, 381-8398	PISCINES ECONOMIC 544 des Laurentides Pont-Viau, Laval, 388-2157
PISCINES PREFAB INC. 15610 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles 642-7100	PISCINES POOL LAB. (sur rendez-vous seulement) 1288, boulevard Perrot, St-Férent, Québec, 453-1455

libre expression des opinions, à la mode, au luxe, à la concurrence, en somme à la fantaisie qui est la sauce piquante de notre Occident, résisterait-il à l'effet pourrissant de toute liberté, qui ne peut que conduire à l'élitisme, donc aux pauvres et aux riches, aux serfs et aux tsars? Il ne le semble pas.

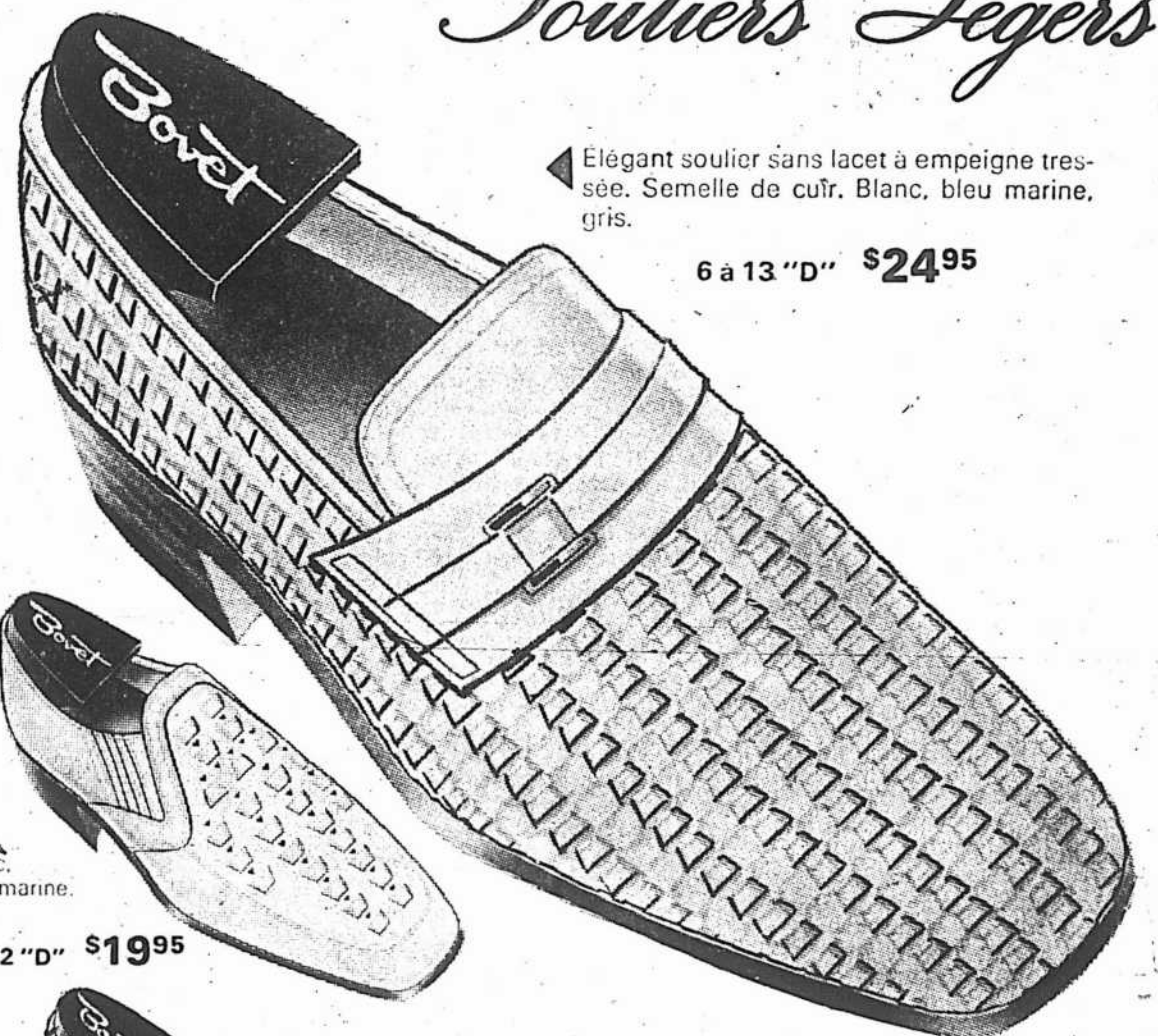
C'est pourquoi l'objectivité, l'honnêteté intellectuelle selon nos critères est un danger pour le communisme russe. Seraient-elles permises qu'on assisterait au démantèlement de cette fantastique mécanique, la Fédération de toutes les Russes. Actuellement, aux yeux de nos démocrates, les Russes possèdent en Brejnev et en Kossyguine le meilleur gouvernement qu'ils aient jamais eu. Cet anonymat, ce culte de l'idée incarnée par Lénine ne satisfait pas le peuple russe.

Il a dans le cœur son petit père des peuples, son Staline, son tyran, son Tarass Boulba, son grand barine, le fouet à la main. Il faut voir leurs pièces de théâtre, leurs ballets, leurs opéras. Napoléon, Hitler, c'est pour eux l'équivalent de Gengis Khan, de Tamerlan, d'Attila. Ils passent, tuent, mais sont finalement rejetés. C'est la rigueur dans l'abstrait qui menace le plus, avec les aspirations de la jeunesse, le communisme.

Motivation et ambition

Par quelles motivations remplace-t-on la douce chair des ambitions et

Souliers Légers



Élegant soulier sans lacet à empeigne tressée. Semelle de cuir. Blanc, bleu marine, gris.

6 à 13 "D" \$2495

Blanc, bleu marine, gris.

6 à 12 "D" \$1995

Semelle de cuir. Blanc, bleu marine, brun, gris.

5 à 12 "D" \$1595

Blanc, brun, blanc et bleu

5 à 12 "D" \$995



Bovet

Vêtements et chaussures pour hommes et garçons

Centres d'achats		
Rockland 735-5441	Les Galeries d'Anjou 353-6310	Domaine 254-3543

Grandes pointures: 2567 est, rue Ontario 527,3601
Choix incomparable Service impeccable

la MÉTÉO

Ciel plein de promesses

Ça ne pouvait pas durer... et heureusement d'ailleurs.

Le ciel devrait se dégager aujourd'hui et le thermomètre remonter de quelques degrés.

Il fera donc soleil aujourd'hui et probablement demain aussi, mais le mercure passera à peine le cap des 70 degrés dans nos régions.

Si on vous a gratifié de vacances prématurées, le Bas du fleuve est

presque vivable avec un maximum de 65 aujourd'hui et demain. Plus loin vers Gaspé et Sept-Îles, le temps est incertain.

Les pluviomètres ont enregistré des précipitations de 1,5 pouce dans le sud du Québec et la Vallée de l'Outaouais durant les orages qui ont traversé ces régions.

Bref, ces jours-ci, il faut faire contre fortune bon cœur et faute de chaleur, apprécier le ciel bleu.

MONTREAL

AUJOURD'HUI

Maximum 70° • Minimum 50°
Généralement ensoleillé

DEMAIN

Maximum 70° • Minimum 50°
Généralement ensoleillé,
plus chaud

SOLEIL : Lever à 5 h. 13
LUNE : Lever à 22 h. 02

Coucher à 20 h. 45
Coucher à 5 h. 13

au QUÉBEC

REGIONS

Abitibi, Pontiac, Mauricie,
Lac St-Jean,
Témiscamingue

AUJOURD'HUI

Max. 65° • Min. 40°
Généralement ensoleillé

DEMAIN

Max. 65° • Min. 40°
Ensoleillé, plus chaud

Outaouais, Laurentides,
Cantons de l'Est
Québec, Rimouski,
Baie Comeau

Max. 70° • Min. 45-50°
Généralement ensoleillé
Max. 65° • Min. 40-45°
Nuageux, pluie, se
dégageant en après-midi

Max. 65° • Min. 45°
Ensoleillé, plus chaud
Max. 65° • Min. 40°
Ensoleillé, plus chaud

Gaspé, Sept-Îles

Max. 60° • Min. 40-45°
Nuageux, averse

Max. 55° • Min. 40°
Généralement ensoleillé,
venteux

au CANADA

Colombie-Britannique
Alberta
Saskatchewan
Manitoba
Ontario
Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve

Nuag., intervalles ensoleilés
Nuageux avec averse
Orages occasionnels
Généralement ensoleillé
Ensoleillé
Nuag. se dégag. en soirée
Nuageux avec averse
Nuageux, avec averse
Nuageux, pluie ou bruine

Vancouver
Edmonton
Regina
Winnipeg
Toronto
Saint-Jean
Halifax
Charlottetown
Saint-Jean

Min. 48
47
50
40
45
50
50
50
45

Max. 63
60
60
70
70
65
65
65
60

SI VOUS PARTEZ

Aux États-Unis

New York
Washington
Boston

Min. 73
69
66

Max. 93
91
81

Vers les capitales

Paris
Londres
Rome
Berlin
Amsterdam
Bruxelles
Madrid

Min. 59
52
64
61
52
55
54

Max. 63
59
72
72
59
63
66

Moscou
Stockholm
Tokyo
Athènes
Casablanca
Genève
Le Caire

Min. 61
45
72
59
72
55
—

Max. 70
59
75
77
70
68
—

Acapulco
Mexico

Min. 79
55

Max. 88
81

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

CINQ INCENDIES

SUITE DE LA PAGE A 1

Vers 2 h., un autre feu de hangar obligeait les pompiers à se rendre rue Saint-André, à l'angle de la rue Robin. La rapidité de leur intervention leur permettait encore une fois de minimiser les dégâts. Malheureusement, un boyau a éclaté dans un logement.

Six logements ravagés

Une trentaine de minutes plus tard, éclatait l'incendie de la rue Saint-Christophe où les flammes ont ravagé les logements situés au 2034, 2036, 2040, 2042, 2044 et 2046. Ceux situés entre les numéros 2020 et 2032, et quelques autres de 2050 en montant, ont subi de lourds dégâts par l'eau et la fumée.

Rue Saint-Hubert, une vingtaine d'appartements ont également été touchés par l'eau et la fumée.

Il faut également dire que ces deux éléments ont aussi affecté des logements situés dans les environs immédiats des quatre premiers incendies.

Vieilles maisons

Rue Saint-Christophe, les sinistres vivaient dans de vieilles maisons adjacentes, d'une hauteur de deux étages.

M. F. Vézina, concierge au 2049 de la rue Saint-Hubert, dormait et son appareil de radio était ouvert. Ce sont les craquements des flammes qui l'ont éveillé. "Je pensais que c'était Willie Lamothe qui jouait du western", a-t-il dit. Il a rapidement constaté que c'était le feu.

M. Vézina a ensuite réveillé deux locataires, MM. Réjean Hamel et Ernest Lavergne. Quand on a frappé dans sa porte à coups de pied, M. Hamel croyait que c'était un coup de vent qui venait de faire claquer une porte.

Déjà les flammes montaient à plusieurs pieds dans les airs. Notre photographe, qui était sur les lieux au début, prenait des photographies à partir d'un appartement situé au deuxième étage de cet édifice de la rue Saint-Hubert, quand les flammes ont berti du mur, à quelques pouces de sa caméra. Il lui a donc fallu abandonner en vitesse son poste d'observation.

Les pompiers ont cependant pu empêcher le feu de se communiquer à cet édifice qui a quand même été endommagé par la fumée et l'eau.

M. Robert Daggett, qui habite au 2032, rue Saint-Christophe, s'est fait éveiller par quelqu'un qui criait au feu. M. Daggett s'est habillé en vitesse et quand il est sorti, il y avait des bruits d'explosion dans les hangars.

Le recomptage

à Trois-Rivières

est abandonné

TROIS RIVIERES (PC) — Le requérant du recomptage judiciaire dans le comté de Trois-Rivières, M. Phil Cossette, a demandé que l'on abandonne le décompte, mardi après-midi.

Le président créditiste a présenté sa demande alors que les procédures en étaient au 99e bureau de scrutin sur un total possible de 239. A ce stade, la majorité du député libéral, M. Claude Lajoie, en était à 1,179, pour un total de 12,813 votes.

Le candidat créditiste défait, M. Lemay, s'est vu attribuer 89 votes de plus.

Le député créditiste de Shefford à Ottawa, M. Rondeau, s'est dit surpris de la quantité de bulletins de vote annulés par les électeurs eux-mêmes qui ont mal indiqué leur choix; 400 bulletins ont été annulés pour des raisons diverses.

ARMES

SUITE DE LA PAGE A 1

ves, dont plusieurs membres de l'escouade de sécurité de Scotland Yard, est arrivé à Ascot.

Cette intervention massive des forces policières est non seulement due à la quantité considérable d'armes découvertes en parfait état de fonctionnement dans un immeuble près de la piste de courses, mais aussi parce que la Reine doit se rendre à Ascot la semaine prochaine à l'occasion du concours hippique royal.

La découverte de cette cache fait suite à une longue enquête de Scotland Yard et du service britannique des douanes pour établir un meilleur contrôle sur les armes et les munitions au Royaume-Uni en raison de la recrudescence de l'activité de l'Armée républicaine irlandaise.

La police britannique ne sait pas encore à qui ces armes étaient destinées, mais elle a la preuve que cet arsenal devait être acheminé vers l'Irlande du Nord, soit à l'Armée républicaine irlandaise ou à la Force volontaire des protestants de l'Ulster.

QUEBEC VEUT

SUITE DE LA PAGE A 1

Cet amendement aurait porté sur l'inclusion, dans la formule d'amendement constitutionnel, du droit du Québec à l'autodétermination.

D'ailleurs, pour le PQ, l'étape des conférences constitutionnelles et des amendements à la présente constitution est dépassée. Pour le chef de l'aile parlementaire, "c'est l'accession du Québec à la pleine souveraineté politique" qui doit survenir.

Importance oui, mais quand même...

Par ailleurs, comme pour préparer la population québécoise en cas d'échec ou d'un mini-succès à Victoria, le premier ministre et le ministre des Finances ont voulu réduire quelque peu l'importance qui était accordée jusqu'à maintenant à la rencontre des premiers ministres du pays.

M. Bourassa, le premier, a tout d'abord reconnu hier soir qu'au chapitre du partage des pouvoirs, "ceci suppose des négociations qui peuvent durer un très grand nombre d'années".

La veille, à la sortie du caucus des députés libéraux, il avait parlé dans le même sens en mentionnant que l'une des hypothèses, au lendemain de la conférence, serait la poursuite des négociations, tout simplement.

BIEN-ETRE

Trudeau, réitérait la position du gouvernement fédéral, à quelques cent verges du parlement canadien, le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, quittant la conférence des ministres du Bien-être, rappelait que le gouvernement québécois était toujours convaincu que des modifications constitutionnelles étaient nécessaires pour satisfaire aux impératifs québécois.

M. Castonguay, qui avait hésité avant de se présenter à cette conférence, lundi après-midi, venait d'expliquer avec ses collègues une proposition fédérale qui, grâce à des accom-

modements administratifs consentis à l'intérieur du régime canadien d'assistance publique, permettrait aux provinces d'instituer leur propre régime de revenu annuel garanti.

Il en a profité pour exprimer une autre fois la position québécoise qui, cette fois, aurait recruté quelques appuis additionnels.

M. Castonguay n'a pas voulu comment la proposition fédérale. Il a souligné que les délibérations de la conférence des ministres du Bien-être avaient donné lieu à "un optimisme mitigé".

Il s'est contenté de dire que le Québec n'avait pas réclamé la primauté législative en matière de politique sociale pour le simple plaisir de la chose.

"C'est que nous croyons que ces amendements sont nécessaires, a-t-il ajouté, pour mettre sur pied une politique sociale intégrée et pour nous protéger dans l'avenir".

La rencontre des ministres du Bien-être a débuté lundi et elle a été entrecoupée de la plus grande discrétion.

Et la prépondérance législative en matière de sécurité sociale, M. Castonguay a tenu à le réitérer, n'impliquant pas une exclusivité pas plus que le rapatriement complet des programmes sociaux.

Les ministres n'ont pas publié de communiqué à l'issue de "leurs" entretiens contrairement à la pratique habituelle. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a observé le silence le plus complet, ce qui n'est pas dans ses habitudes. Ils feront rapport à leur gouvernement respectif et à la conférence constitutionnelle de Victoria.

Comme M. Trudeau l'a affirmé aux Communautés, hier, la conférence des ministres du Bien-être n'avait pas pour but de résoudre les différences constitutionnelles qui entourent la politique sociale. Certains ministres provinciaux l'ont reconnu et en ont conclu que ces entretiens ne constituaient en somme qu'une sorte de "sursis" avant la grande finale de Victoria. M. Castonguay avait accepté de se présenter à cette rencontre à la condition

expresse que l'on y discute des implications constitutionnelles de la politique sociale.

Le fédéral

M. Trudeau a reconnu qu'une possibilité d'entente à Victoria subsiste sur le problème de la sécurité sociale, mais que celle-ci se ferait sans amendement constitutionnel.

Dans une entrevue impromptue donnée à un groupe de journalistes à la sortie des Communautés, il a semblé rejeter complètement de la position fédérale l'idée que le compromis pourrait se faire autour du principe ou de la technique de la primauté d'un niveau de gouvernement dans le domaine social.

Pour le premier ministre, la dernière proposition fédérale — chambardement du régime d'assistance publique — constitue "une étape très significative". Essentiellement le gouvernement fédéral croit que les plans fédéraux et provinciaux de sécurité sociale peuvent être coordonnés.

Il a ensuite ajouté que cette entente entre le gouvernement fédéral et les provinces pourrait être atteinte, en respectant les principes énoncés dans des livres blancs fédéraux sur la constitution, donc sans qu'il soit nécessaire d'apporter des amendements à l'article 94-A de la constitution, comme le souhaite le Québec.

Ainsi les provinces comme le Manitoba et le Québec pourraient entreprendre la mise en œuvre d'un régime de revenu annuel garanti, mesure que les provinces ne peuvent pas toutes payer.

Le Manitoba demande que le gouvernement fédéral décrive 65 pour cent des dépenses encourues en vertu du régime d'assistance publique du Canada, et Terre-Neuve 90 pour cent.

Présentement la participation du gouvernement fédéral est de 50 pour cent et M. Trudeau a précisé que M. Munro n'avait pas été autorisé à négocier le partage des coûts avec ses homologues.

UNE GREVE

SUITE DE LA PAGE A 1

"retenir" et qu'ils désiraient une grève générale.

Et leur directeur général, M. Jacques Brûlé, ainsi que le président de la FTQ, M. Louis Laberge, ont indiqué lors d'une conférence de presse que les syndicats avaient raison de blâmer la "naïveté passée" du syndicat et que celui-ci ne s'opposerait "pas une maudite miette" à la contestation. Au contraire!

Hier soir, on disait au SCFP que "la majorité des employés de bureau (il y en a 3.000) et des techniciens (500) voudraient débrayer eux aussi".

Ce qui placerait l'Hydro au seuil d'une grève quasi générale puisque les ingénieurs, affiliés eux à la Fédération des ingénieurs et cadres et à la CSN, sans vouloir faire la grève, sont eux aussi en contestation et font la grève "sur le tas" depuis déjà un certain temps.

Peu de pannes

Le fait que les hommes de métier soient en grève n'a pas pour effet d'accroître le nombre de pannes. C'est plutôt la réparation de celles-ci, lorsqu'elles surviennent, qui prend beaucoup plus de temps.

Hier, quelques pannes d'importance ont été signalées, notamment dans le secteur de Ville-Marie, dans la métropole, et dans la région de Hull.

Les pannes de Hull, toutefois, seraient plus attribuables aux mauvais temps dans la région, dans la nuit de lundi à mardi, qu'à autre chose.

Par ailleurs, la police a été mandée à plusieurs endroits dans la métropole, alors que les hommes de métier auraient désiré empêcher leurs confrères, employés de bureau, d'entrer au travail. Il n'y eut, toutefois, aucune véritable échauffourée.

Enfin, le gouvernement, lui, n'a fait aucune déclaration sur le conflit. Ni le ministre du Travail, Jean Curnoy, ni celui des Richesses naturelles, Gilles Massé, responsable de l'administration de l'Hydro, n'ayant été aperçus au Parlement.

WARSHAW

MAGASINEZ chez WARSHAW

L'UN D'EUX NE COÛTE RIEN À NOURRIR

GIGOT D'AGNEAU de la Nouvelle Zélande **69¢** LB

CÔTES COURTES DE BOEUF pour bouillir **69¢** LB

LANGUES de BOEUF Fraîches **59¢** LB

JEUNES DINDONS Canada No 1 — Catégorie "A" 6 à 10 lb **39¢** LB

SOC DE PORC désossé — roulé **69¢** LB

POITRINE de BOEUF marinée "SHOPSY'S" **99¢** LB

JUS DE POMMES SCOTION GOLD, 48 onces. **29¢** Caisse de 12

Biscuits au chocolat pur Warshaw La boîte **39¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

EASY OFF Pour nettoyer le four, grand format de 14 onces, rabais de .40 **99¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

Confiture aux fraises AYLMEY, 24 onces. **59¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

THON CLOVER LEAF 6 1/2. **3/1 00** PRIX EXTRA-SPECIAL

BISCUITS soda WESTON Boîte d'une livre, salés ou non. **3/1 00** PRIX EXTRA-SPECIAL

ÉPICERIE

POST ALPHABETS 15 onces **57¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

POST SUGAR CRISP 13 onces **55¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

PAPIER HYGIÉNIQUE Warshaw de bonne qualité, paquet de 8 rouleaux, rabais de .30 **69¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

Spaghetti ou macaroni Warshaw, emballage de 2 livres **3/1 00** PRIX EXTRA-SPECIAL

ALIMENTS pour BÉBÉ HEINZ **7/95¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

HUILE MAZOLA 128 onces, Prix courant 2.99. Avec achat de \$10.00 ou plus. **2.85** PRIX EXTRA-SPECIAL

DEL MONTE

COCKTAIL DE FRUITS Del Monte, 14 onces. **3/89¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

COCKTAIL DE FRUITS Del Monte, 28 onces. **49¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

PÊCHES, TRANCHÉES ou en DEMIES Del Monte, 28 onces. **2/79¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

PÊCHES, TRANCHÉES ou en DEMIES Del Monte, 14 onces. **3/79¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

NECTAR DE PRUNES Del Monte, 24 onces **39¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

HARICOTS VERTS ASSAISONNÉS Del Monte, 14 onces **4/89¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

POIS VERTS Del Monte, 14 onces. **5/99¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

POIS ET CAROTTES Del Monte, 14 onces. **6/99¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

NETTOYEUR AJAX Boîte de 14 oz. **5/1 00** PRIX EXTRA-SPECIAL

DENTIFRICE COLGATE Format familial, Prix courant 1.49. Épargnez 60 par tube. **89¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

Produits Laitiers

FROMAGE de fermier Old Fashioned Shneider. **79¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

FROMAGE COTTAGE Sealtest, carton d'une lb **37¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

Pâtisserie

BRIOCHEs FRAÎCHES Douz. **45¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

BAGEL Fraîchement cuit. Douz. **59¢** PRIX EXTRA-SPECIAL

Charcuterie

SMOKED MEAT morceau entier HERPARK **1.29** PRIX EXTRA-SPECIAL

JAMBON CUIT Tranché. Lb **1.39** PRIX EXTRA-SPECIAL

CAFE NESCAFE Instantané, 10 oz. Prix courant 1.89. Épargnez .50 **1.39** PRIX EXTRA-SPECIAL

VOUS NE PAYEZ PAS POUR LE SERVICE — C'EST GRATUIT

WARSHAW 3863, BOUL. ST-LAURENT

STATIONNEMENT GRATUIT ENTRÉE RUE SAINT-DOMINIQUE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

OUCH!...

AIÉ!

AIÉ!

AIÉ! OUI! ZUT! J'EN AI MARRE D'ÊTRE UN FANTÔME INVISIBLE... JE VAIS ME PEINDRE EN BLANC ULTRA-BRILLANT

QUELLE BONNE IDÉE! J'AI PRÉFÉRÉ UN FINI MAT, PLUS VELOUTÉ.

IL NOUS FAUT DE LA BONNE PEINTURE QUI NE JAUNIT JAMAIS, DUNE GRANDE PÉRIODICITÉ, ET LAVABLE TRÈS FACILEMENT.

WOW! QUEL BLANC! FINIES COLLISIONS

MAINTENANT, ON NOUS APPELLE LES FRÈRES O-PAC POUR LES LUX-O-PAC

...ET MOI VELOURS-O-PAC

LUX-O-PAC Essai personnel sans risque. Blanc éclatant, lustré.

VELOURS-O-PAC Essai en deux robinets de valeurs. Fini de luxe, résistant et lavable.

dore-mifara-rico toute la gamme SICO dore-mifara-rico

N.-D.-du-Sacré-Coeur: disparition de la commission scolaire

par Teddy CHEVALOT

La commission scolaire de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, petite municipalité de la Rivière-Sud, n'existe plus officiellement à partir du 1er juillet prochain, et officiellement depuis lundi, alors qu'on présidait à la mise en nomination des candidats commissaires d'écoles du quartier no 6, de la commission scolaire catholique de Brossard.

Pourtant, non seulement, cette commission scolaire, à la veille de disparaître, a-t-elle décidé de diminuer son taux de taxe foncière, mais de plus continue-t-elle de porter ses vieilles rancunes et chicanes à un nouveau niveau, celui, justement, de la commission scolaire catholique de Brossard.

Léo Cadieux est victime d'un accident

PARIS (AFP) — L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Léo Cadieux, a été victime d'un accident d'automobile sans gravité, dimanche, près de Poissy, dans les environs de Paris. Il souffre de contusions diverses qui le contraignent à la station assise ou allongée.

L'accident s'est produit en fin de soirée sur l'autoroute, alors que l'ambassadeur rentrait de cérémonies commémorant le débarquement allié en Normandie.

Le chauffeur a perdu, dans une côte, le contrôle de son véhicule qui a dérapé et heurté violemment un parapet. Le conducteur a été assez grièvement commotionné.

Le major Bélanger, attaché militaire adjoint, qui accom-

pagnait M. Léo Cadieux, est sorti indemne de l'accident. me-du-Sacré-Coeur a été annexée, à toutes fins utiles, à celle de Brossard.

Dans le cadre de l'élection de lundi prochain, 14 juin, un élément politique s'est insinué, élément qui risque de fausser tout l'enjeu administratif, financier et éducationnel de cette commission scolaire de Brossard, maintenant agrandie par cet appendice qu'est Notre-Dame.

Le Comité local des citoyens, présidé par M. Alphonse Vallée, avait protesté contre l'imposition d'une taxe foncière de \$2.40 du \$100, décrite il y a plusieurs mois, (décembre 1970), et avait menacé, il y a environ deux mois, le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, de l'inonder de factures des protestataires qui refusaient de payer leurs comptes.

La semaine dernière, le ministère de l'Éducation, alors que la décision de fusionner Notre-Dame et Brossard sur le plan scolaire avait été prise, a brusquement proposé, et à la commission scolaire de Notre-Dame et au Comité de citoyens de cette ville, une rencontre, vendredi dernier, pour discuter de toute cette question du taux de la taxe foncière.

Pour le compte du ministère de l'Éducation, il y avait MM. Saint-Jacques et Gilles Paquette. La réunion s'est terminée tard dans la nuit, mais sans résultat.

Cette réunion, en présence de M. Gilles Paquette, a repris le dimanche 6 juin, alors que les commissaires d'écoles et le comité directeur du Comité des citoyens se faisaient face.

Brusquement, ce qui n'était qu'une simple rencontre s'est modifiée en une assemblée spéciale de la commission scolaire, de laquelle, dans un premier temps, furent éliminés les représentants du Comité des citoyens.

D'un accord unanime, les cinq commissaires, président Jean-Guy Plouffe en tête, avaient décidé de renoncer à l'avis écrit préliminaire de 48 heures.

Mais lorsque le président Jean-Guy Plouffe s'est rendu compte qu'on voulait modifier la résolution initiale sur le taux de taxation, il quitta aussitôt les lieux.

Ce geste n'empêcha pas les quatre autres commissaires de voter une résolution qui diminuait le taux de la taxe foncière de \$2.40 à \$2.15 du \$100 d'évaluation, alors que les comptes sont expédiés depuis deux mois.

Et lundi, le comité des citoyens, fort de cette victoire obtenue à la dernière limite, présentait trois candidats pour les deux postes de commissaires du quartier no 6, ex-Notre-Dame, de Brossard, soit Mme Lucille Lalonde, femme du vice-président du comité et mère d'une animatrice de ce même comité, M. Maurice Nadeau, ex-commissaire dont une commission d'enquête a dit le meilleur bien, et M. Marc Plante.

De son côté, M. Jean-Guy Plouffe a décidé de se présenter à ce nouveau poste de commissaire, et avec lui on trouve Mme Colombe Cholle, ainsi que M. Marc Caron, ex-candidat au conseil municipal de cette municipalité.

Vente d'entrepôt

6830, ST-ANDRÉ
à deux pas de notre magasin 6845, rue St-Hubert

VENTE FINALE
★
PAS DE LIVRAISON
★
AUCUNE COMMANDE
TÉLÉPHONIQUE

\$40,000 DE MARCHANDISES À

rabais de 50%
ET PLUS

3 JOURS
SEULEMENT
DEMAIN,
VENDREDI,
ET SAMEDI.

★ AMERICAN TOURISTER
★ McBRINE ★ CARSON
★ JETLINER
★ SAMSONITE ★ TRECK

VALISES ★ SERVIETTES ★ VALISES À DOCUMENTS
BARS PORTATIFS ★ SACS FOURRE-TOUT ★ SACS AVION

VALISES "SAMSONITE"
couleurs et grandeurs assorties.

Modèle "Silhouette"
110 morceaux

reg. \$42.95 à \$72.95

VENTE \$21.50 à \$36.50

Modèle "Debonnaire"
26 morceaux

reg. \$29.95 à \$53.95

VENTE \$15.00 à \$27.00

ainsi que quelques modèles "FASHIONNAIRE" réduits au prix de la vente d'entrepôt.

600 SERVIETTES

aux couleurs et grandeurs assorties, en cuir ou Skai, pour hommes d'affaires, dames et ecclésiastiques.

reg. \$4.50 à \$60.00

VENTE \$2.25 à \$30.00

VALISES À DOCUMENTS
(attache case)
de marques renommées

300 morceaux

reg. \$8.00 à \$75.00

VENTE \$4.00 à \$37.50

100 BARS PORTATIFS

en fibre de verre moulée ou en cuir véritable

reg. \$13.00 à \$85.00

VENTE \$6.50 à \$42.50

SPECIAL

Ensemble valises 3 morceaux

en fibre de verre moulée, bleu, blanc, vert, rouge

reg. \$51.95

vente \$32.77

Valises "Pullman" moulées

grandeurs 24" x 18" x 6", bleu ou vert

reg. \$25.00

vente \$14.77

Valises "2 complets"

mousse, charbon ou noir

reg. \$29.95

vente \$17.77

BONNES VACANCES

N'oubliez pas papa, le 20 juin

FÊTE DES PÈRES

FACILITÉ DE STATIONNEMENT

Vaste stationnement municipal

rue Boyer, au sud de Bélanger

juste à l'arrière de l'entrepôt

TÉLÉPHONE 274-8359

SACO a mené 146 missions à bonne fin

Lors de l'assemblée générale annuelle du Service administratif canadien outre-mer, tenue à Montréal hier, le président de SACO, M. C. A. Peachey, a rapporté qu'au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars dernier, 146 missions bénévoles ont été menées à bonne fin, comparativement à 86 au cours de l'exercice précédent et 50 durant la première année d'activité de SACO.

SACO est une organisation qui existe depuis 1967 et dont le but est de recruter parmi les professionnels retraités les hommes dont peuvent avoir besoin les pays en voie de développement. Ce service a été fondé pour servir de complément aux programmes d'aide financière prévue par le gouvernement, de façon à ce que ces pays puissent apprendre à faire fonctionner eux-mêmes leur économie.

"Il n'y a pas à douter que les organismes des pays en voie de développement trouvent profitable de recourir aux volontaires de SACO, ce qui comble un vide dans le programme d'aide du Canada", a dit M. Peachey.

3 GRANDS NOMS

dans le commerce de produits pour tous travaux de rénovation



M. Marcel Pépin, de Montréal,

est le gagnant du bon d'achat d'une valeur de \$2,500 dont le tirage a eu lieu le 31 mai dernier.

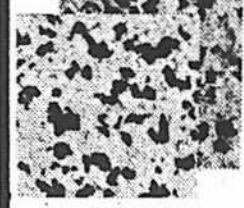
PANNEAUX PRÉFINIS

ACAJOU NATUREL \$3.36
4' x 8'

CÈDRE D'ÉTÉ \$4.96
4' x 8'

DALLES DE PATIO À SURFACE NON GLISSANTE

2" D'ÉPAISSEUR, 18" x 18"
COULEURS: JAUNE — GRIS ROUGE — VERT
96¢



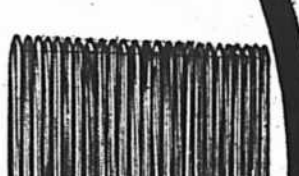
CARREAUX À PLANCHER

vinyle
amianté
tère qualité
12" x 12"

14 1/2¢

CLÔTURE PRÉ-ASSEMBLÉE

48" x 96" \$10.79
Modèle forteresse



PANNEAUX ONDULÉS PVC
26" x 96" \$1.96
Blanc, jaune, vert, orange



PANNEAU DE FIBRE DE VERRE
28 1/4" x 96" \$5.96
disponible blanc, jaune, vert

PLAN BUDGÉTAIRE, JUSQU'À 10 ANS POUR PAYER

marc rousseau inc.
520, boul. Labelle, Chomedey, Laval
Jeudi jusqu'à 9 p.m.
Vendredi jusqu'à 9 p.m.
Samedi jusqu'à 5 p.m.
688-1170

W. H. Genest Lumber Inc.
3032, boul. LaSalle, Verdun
Lundi à vendredi jusqu'à 6 p.m.
Samedi jusqu'à 12 p.m.
767-5373

major & major inc.
1540 est, rue Sauvé, Ahuntsic, Mtl
Vendredi jusqu'à 9 p.m.
Samedi jusqu'à 4 p.m.
389-7821

Accusé de libelle sédition, un professeur se dit fier d'avoir distribué "Le Patriote Rouge"

par Léopold LIZOTTE

C'est en se proclamant sans hésitation un marxiste-léniniste et un "agitateur politique" qu'un jeune professeur de 23 ans, Pierre Dupont, s'est dit fier, hier après-midi, d'avoir distribué à trois de ses élèves deux exemplaires du "Patriote Rouge", l'organe du parti communiste québécois.

Accusé d'avoir ainsi publié un libelle sédition, le prévenu, qui est accompagné dans le box de son épouse Danielle, également institutrice, s'est adressé au jury que préside le juge Guy Mathieu avec une telle force qu'il a fallu "lui couper les micros", en dépit de l'acoustique infecte de la salle des Assises criminelles où se terminait son procès, rue Parthenais.

Se disant donc pleinement d'accord avec les idées contenues dans ces trois numéros du "Patriote Rouge", le prévenu a également voulu se réexposer, dans une harangue qui a vite été qualifiée de plaidoirie, et par le procureur de la Couronne, Me Louis G. Robichaud, et par le tribunal lui-même.

Alors que ce dernier soutenait que le titre même de l'un de ces numéros: "La lutte non armée du Québec va se transformer en lutte armée" constituait quelque chose de sédition, le prévenu soutenait qu'il s'agissait tout simplement d'une analyse des vicissitudes historiques du Québec depuis 200 ans, et des prévisions sur ce qui pourrait se produire si les gens en place continuent à se plier aux exigences de l'impérialisme anglo-saxon et américain.

"Ce que nous avons exprimé là-dedans, dit-il, des milliers et des milliers d'autres Québécois le pensent, même si nous ne pouvons dire que c'est la majorité qui le fait".

"Nous sommes, ajouta-t-il, de ces Québécois qui n'ont jamais accepté la défaite des Plaines d'Abraham, et qui n'accepteront plus jamais aucune autre défaite.

"Dans une province où il y a 250,000 chômeurs et où le nombre des assistés sociaux est tout simplement effarant, qu'y a-t-il de criminel à crier que les Américains viennent nous enlever notre minéral à cinq cents la tonne pour nous le revendre vingt dollars la tonne?"

Le jeune prévenu ajouta alors:

"Si c'est un crime que de penser ces choses-là et de le dire, eh bien il y a des milliers d'autres Québécois qui

pourraient, chaque jour, se retrouver à l'endroit où je me trouve présentement.

"Et si rien ne change, si on continue à se faire attaquer par des moyens illégaux, si on prend les armes contre nous, il faudra bien riposter de la même façon. Mais, présentement, rien, dans ces textes, ne constitue un véritable appel aux armes."

Devant une telle plaidoirie, il est évident que celle de l'avocat de la défense, Me Gaétan Robert, devait être réduite.

Malgré les objections, toutefois, ce dernier réussit à apprendre aux jurés que, pas plus tard que l'an dernier, un syndicaliste bien connu, M.

Michel Chartrand, avait été libéré dès l'enquête préliminaire d'une accusation semblable, quand le juge Maurice Fautoux avait décidé qu'il s'agissait, dans ce cas également, d'une "prophétie" plutôt que d'une menace.

Chartrand, pour sa part, avait affirmé à Québec que si le bill 63 était adopté, eh bien les écoles anglaises allaient sauter. Et à la dynamite.

Pour la Couronne, Me Robichaud soutint que tout cela constituait, à son avis, une véritable incitation à renverser le gouvernement par la violence.

Il ressort de son témoignage plaidoyer, dans le cas de la femme, vous aurez à apprécier la part qu'elle a prise dans la remise de ces documents à ces trois étudiants. Car elle était à l'étage, pendant que la distribution s'était faite au sous-sol.

Les Dupont, qui étaient tous deux employés dans la même école, avaient été appréhendés une première fois lors des razzias de la police, le 16 octobre.

Mais ils avaient été libérés le 23 sans qu'aucune accusation n'ait été portée contre eux.

Le 5 novembre, toutefois, ils étaient arrêtés à nouveau, pour le délit qui a donné lieu au procès qui se termine aujourd'hui.



Edgar H. Smith, 36 ans, à droite, au moment où il quitte le couloir de la mort de la prison de Trenton, au New Jersey, où il a passé 14 ans.

Libre après 14 ans dans le couloir de la mort

NEWARK, N. J. (UPI) — Après avoir passé 14 ans dans le couloir de la mort pour un meurtre qu'il dit ne pas avoir commis, Edgar Smith en est peut-être à ses dernières heures de captivité.

Un juge de la Cour fédérale américaine a ordonné sa libération, hier, sous une caution de \$5,000, mais a laissé à l'Etat 24 heures pour en appeler de sa décision.

Le juge John J. Gibbons a décidé d'élargir l'accusé après avoir entendu un plaidoyer d'une heure-prononcé par le journaliste William F. Buckley Jr. qui réclame sa libération depuis huit ans.

Les procureurs de l'Etat du New Jersey ont révélé qu'il est possible qu'un appel soit enregistré dès aujourd'hui. Si tel est le cas, les avocats demande-

ront que Smith reste en prison jusqu'à ce que cette procédure soit complétée.

Buckley, qui a écrit plusieurs articles au sujet de Smith et qui a rédigé la préface du livre de ce dernier, "Brief Against Death", a déclaré qu'il déposera le montant de la caution dès aujourd'hui.

Smith a écrit son livre dans sa cellule et en a deux autres en préparation. Il a maintenu son innocence au cours de 19 appels.

Condamné en mars 1957 pour le meurtre de Victoria Zielinski, 15 ans, il est maintenant le prisonnier américain à avoir passé le plus de temps dans le couloir de la mort.

Smith a admis avoir frappé l'adolescente mais a toujours prétendu qu'elle était toujours vivante quand il l'a quittée.

Nouvelle BONANZA! New
1350 EXTRA Gold Star
160
7 12 JUN 1971

TARTES AUX FRUITS ASSORTIS "MEILLEUR"
3 POUR 89¢

BEIGNES "UNION" SUCRÉS OU ORDINAIRES
12 POUR 19¢

LIQUEURS DOUCES "ROYAL STEWART"
9¢
CAISSE DE 24 \$216
SAVEURS VARIÉS BTE 10 OZ

BREUVAGES AUX FRUITS "ORANGE - RAISIN" "UNION"
49¢
CRUCHE 64 OZ

PÊCHES QUALITÉ DE CHOIX BTE 28 OZ
39¢

CAFÉ MOULU "MAXWELL HOUSE"
95¢
SAC 1 LB

TOMATES PELÉES QUALITÉ DE CHOIX "REGINA"
4 BTES \$1.
28 OZ

ANANAS "PICNIC" QUALITÉ DE CHOIX 3 BTES 28 OZ
\$1

BISCUITS "UNION" ENROBÉS DE CHOCOLAT
39¢
24 DANS 1 PQT

PAPIER DE TOILETTE "CAPRICE" BAS PRIX "UNION"
10 ROL 99¢
POUR

JUS DE POMMES "ALLEN'S" RECONSTITUÉ 3 BTES 48 OZ
\$1

SAUMON ROSE FRAIS CONGELÉ EN MORCEAUX
89¢
LB

SACS À DÉCHETS "UNION" GR. 26" x 36"
25 DANS 1 PQT 89¢
Sacs à déchets 18" x 20" 15 DANS 1 PQT. 29¢

POIRES DESSERT QUALITÉ DE CHOIX "TREES" 3 BTES 28 OZ
\$1

LONGES DE PORC 3 À 4 LB
45¢
BOUT DES CÔTES 10¢ LA LB

Steaks À VOTRE CHOIX:
97¢

SAUCE POUR LE POULET "UNION" 5 BTES 14 OZ
\$1

CÔTELETTES DE PORC 1 B
69¢

DELICATISÉ SURLONGE DESOSSÉE SPENCER "STRIP LOIN" LB
20¢

EAU MINÉRALE "F.B.I." BOUT. 32 OZ
29¢

FOIE DE PORC EN MORCEAU LB
29¢

STEAK HACHÉ POUR B.B.Q. TOUJOURS FRAIS EXTRA SPÉCIAL LB
89¢

JAMBON "CITY" DANS LA FESSE PRÊT À MANGER LB
49¢

"SPARE RIBS" CHARNUS DE PORCS LB
49¢

RÔTI DE BOEUF ENTRE-CROISÉ LB
69¢

JAMBON PICNIC "CITY" SANS JARRET LB
39¢

RÔTI DE PORC DANS LE SOC LB
45¢

SAUCISSES FUMÉES "LEGRADE" OU "BURN'S" 49¢

JAMBON "CITY" DÉOSSÉ "COTTAGE ROLL" LB
59¢

BARBOTTES FRAÎCHES LB
29¢

SAUCISSES AU PORC "MCGARRY" OU "TALLEFER" PQT 1 LB
65¢

GROS POULETS À RÔTIR 5 À 6 LB CANADA CATÉGORIE "UTILITÉ" LB
39¢

SAUMON ROSE FRAIS CONGELÉ EN MORCEAUX LB
89¢

SAUCISSES AU PORC "MCGARRY" OU "TALLEFER" PQT 1 LB
65¢

DINDES ÉVISCÉRÉES CANADA CATÉGORIE "A" 16 À 18 LB "MATURE" SPECIAL LB
35¢

MELON D'EAU SUCRÉ ET JUTEUX
88¢
GROSSEUR MOYENNE

BROCOLI FRAIS IMPORTÉ DES U.S.A. GROSSEUR 14 GROS PQT.
29¢
3 POTS 85¢

CUISSES DE DINDE (DRUM STICKS) EN CONTENANT 10-15 LB
25¢

UNION SUPERMARCHÉS
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché.

Quinze ans pour neuf vols en quinze jours

Un jeune homme de 20 ans, qui avait été condamné pour la première fois au pénitencier à l'âge de 16 ans, a écopé d'une autre peine de douze années de bagne, hier après-midi.

C'est le juge en chef André Fabien, de la Correctionnelle, qui a imposé cette sentence à Michel Mondou, qui, avait commis exactement neuf vols à main armée au cours d'une période de quinze jours seulement, et qui avait ainsi récolté une somme de plus de trois mille dollars.

Dans un cas, il avait "ponctué" son vol d'un coup de revolver dans le plancher de l'établissement visité.

C'était, en l'occurrence, une salle de cinéma de l'ouest de la ville.

La couronne avait suggéré une peine de dix ans, la défense voulait que le tribunal se limite à sept ans.

Mais le juge Fabien a fait remarquer en prenant sa décision, que la société devait être définitivement protégée contre les individus de cet acabit.

Optométriste Bruno Quesnel, O.D.
Bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

BLÉ D'INDE FRAIS EN ÉPIS IMPORTÉ DES É.-U.
5 POUR 49¢

BROCOLI FRAIS IMPORTÉ DES U.S.A. GROSSEUR 14 GROS PQT.
29¢
3 POTS 85¢

BLEUETS FRAIS IMPORTÉS DES É.-U.
59¢
NOUVEAU BAS PRIX CASSEAU

Au procès Gagnon-Larue-Langlois, la défense a fait savoir qu'elle ne présentera pas de témoins

par Conrad BERNIER

Déléguée par la Fédération internationale des ligues des Droits de l'homme, Me Anne-Marie Blanchet Parodie, de la cour d'Appel de Paris, a assisté pour la première fois, hier, en qualité d'observatrice, au procès pour conspiration seditieuse de Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois.

A 15 h. 30, quelques minutes seulement après l'ajournement décrété par le président du tribunal, Me Anne-Marie Blanchet Parodie a profité d'une mini-conference de presse tenue en la salle de rédaction du Palais de Justice pour confier aux journalistes ses premières impressions sur le procès qui se déroule présentement en 4e division des Assises.

Plus tôt au cours de la journée, elle avait entendu Charles Gagnon, qui assure sa propre défense, et Me Robert Lemieux, qui représente Jacques Larue-Langlois, plaider une première requête pour non-lieu et une seconde requête pour détails, qui ont été d'ailleurs jugées "mal

fondées" par le juge Laurent Bélanger, et, conséquemment, "rejetées".

Un point jugé essentiel

Tout en se gardant bien de reprocher à la couronne d'avoir versé au dossier de sa preuve un volumineux ensemble de documents ou "actes manifestes" — il y en a 31 exactement — Me Anne-Marie Blanchet Parodie a toutefois avoué son étonnement du rejet, par le président du tribunal, de la motion pour détails présentée par Charles Gagnon et le procureur de Jacques Larue-Langlois, Me Robert Lemieux. A son avis, il est essentiel que les accusés connaissent sur "quels points précis de ces documents porte l'acte d'accusation".

C'est là, d'ailleurs, l'argument que Charles Gagnon et Me Robert Lemieux ont longuement développé, hier, devant la cour, lorsqu'ils ont plaidé leur requête pour détails. Pour Charles Gagnon, celle-ci était, en effet, "fondamentale".

"Je demande, a-t-il dit, que la cour ordonne à la cou-

ronne de me dire ce qui constitue, dans ces documents, une preuve d'entente pour renverser les gouvernements du Canada et du Québec par la force."

A défaut de connaître ces précisions, Charles Gagnon a soutenu qu'il lui était "impossible de préparer une défense pleine et entière sur un morceau de papier aussi considérable".

"Si je demande des détails, a-t-il ajouté, c'est que je veux faire une bonne défense la première fois."

A la demande de la défense

En rendant sa décision, le juge Laurent Bélanger, a déclaré: "La preuve de la couronne est maintenant close et versée au dossier. La défense en connaît le contenu."

Puis le président du tribunal a souligné que c'est la défense elle-même qui, au moment où l'admissibilité et la pertinence de ces documents ont été discutées, a exigé qu'ils soient produits au dossier sans coupure.

Charles Gagnon et Me Robert Lemieux n'innovaient d'ailleurs pas, hier, lorsqu'ils ont présenté cette requête pour détails puisqu'ils en avaient présentée une de même nature au tout début du procès, laquelle avait également été rejetée par le président du tribunal.

Charles Gagnon est souvent fois revenu, pour sa part, sur le sujet, au cours du procès, et a soutenu que les documents de la couronne ne le renseignaient pas sur la nature précise de l'acte d'accusation.

Mais, presque chaque fois, le juge Laurent Bélanger, qui a visiblement horreur de se répéter, a répondu que l'acte d'accusation identifiait clairement le délit reproché. A plus d'une reprise, il a même souligné à Charles Gagnon qu'il avait "une conception erronée de l'acte d'accusation".

Voilà au moins une certitude: autant l'acte d'accusation semble clair au président du tribunal, autant ce même acte d'accusation semble imprécis à l'accusé Charles Gagnon.

La Couronne a terminé

Quoi qu'il en soit, la couronne a terminé sa défense, et, hier, les accusés ont, pour leur part, fait savoir au tribunal qu'ils ne présenteraient aucun témoin en défense.

Pareille déclaration implique-t-elle que la défense renonce pour autant à toute défense? C'est ce que nous saurons, ce matin, à 10 h., à la reprise de l'audience. Si tel était le cas, le procureur de la couronne, Me Jacques Clément, s'adressera alors aux jurés. Son réquisitoire, tout comme celui de Me Lemieux et celui de Charles Gagnon, est attendu avec impatience. Ces trois réquisitoires, si l'on fait exception de l'adresse du président du tribunal aux jurés, constitueront, bien sûr, les trois grands moments de ce procès qui, jusqu'ici, s'est déroulé devant une salle presque vide de spectateurs.

Ce "vide" de la salle d'audience a d'ailleurs étonné l'observatrice déléguée par la Fédération internationale des ligues des Droits de l'homme, Me Anne-Marie Blanchet Parodie, qui reconnaît qu'un procès similaire attirerait en France un public d'intellectuels et d'étudiants.

A son arrivée à Montréal, Me Anne-Marie Blanchet Parodie a visité Pierre Vallières au centre de prévention de la rue Parthenais. "C'est un homme très fort, a-t-elle déclaré; il a beaucoup pensé; une telle personnalité devient facilement un symbole de la révolution."

C'est Me Jacques Ducros, qui, tout comme dans le cas de Paul Rosé et de Francis Simard, lui aussi condamné à la prison à perpétuité représentera la Couronne, à l'instruction pour laquelle les témoins (quelque 180) ont commencé à être assignés pour lundi prochain.

les tribunaux



Les "ex-copains" de Kranz révèlent la teneur de ses menaces

"Une semaine avant que nous soyons transportés à l'hôpital, où l'un d'entre nous a failli mourir, l'accusé nous avait menacés. Plus précisément, il nous avait dit qu'il n'hésiterait pas à jeter des parasites dans notre nourriture."

Voilà, grosso modo, ce que les jeunes témoins de la Couronne ont révélé, hier, au procès d'Eric Kranz, qui s'installe présentement en cour des Sessions de la paix.

L'accusé s'appelle Eric Kranz. Il a 24 ans. Il est né dans l'Etat de New York.

L'incident auquel il a été présumément mêlé, et qui lui vaut actuellement de subir un procès devant le juge Gérard P. Laganière, remonte à février 1970. A ce moment-là, Kranz était étudiant au collège Macdonald et partageait avec des copains un logement situé sur la rue Maple, à Ste-Anne-de-Bellevue.

Le témoin David Fisk, 24 ans, a, pour sa part, déclaré, hier, devant la cour, que c'est à la suite d'une violente discussion relative au partage du paiement du loyer

que l'accusé aurait proféré des menaces.

Kranz, étudiant en parasitologie, aurait alors déclaré qu'il n'hésiterait pas à jeter des bactéries ou des parasites dans la nourriture de ses copains si ceux-ci décidaient de le mettre à la porte.

Le témoin Fisk a également raconté son propre "cas". "Je me suis senti malade le 12 février, et, deux jours plus tard, j'ai été admis à l'hôpital où j'ai passé trois longues semaines. Après Keith Fern, 26 ans, Richard Davis, 24 ans, et William James Butler, 22 ans, j'étais le quatrième à être admis à l'hôpital."

Quant à Richard Davis, le seul dont l'état de santé a inspiré des craintes sérieuses au tout début de son hospitalisation, il a avoué qu'il n'avait pas pris au sérieux les menaces de Kranz.

Le procureur de la couronne, Me Maurice Laniel, a maintenant terminé sa preuve. Le procureur de la défense, Me Gabriel Lapointe, entreprend la sienne aujourd'hui même.

EATON



La vie sera plus facile avec cet appareil auditif canadien

125.00 9.00 par mois

Si le coût d'un appareil auditif vous décourage, vous devez d'essayer ce nouveau modèle à bas prix. A large gamme de fréquences, à transistors du genre utilisé pour les expériences spatiales, à distorsion basse et réponse claire, cet appareil a des ressorts de contacts plaqués or et un commutateur marche/arrêt.

Prenez rendez-vous: COMPOSEZ 842-9331, poste 719

EATON en ville seulement (Centre des appareils auditifs, deuxième étage). Rayon 421

Ils auraient "ressuscité" ... "Madame Blancheville"

Deux individus dans la trentaine, Jean-Guy Savignac et Yvon Vanier, qui avaient apparemment mis sur pied une "affaire" des plus florissantes de contrats de nettoyage... inexistantes qui portaient le nom de "Mme Blancheville", ont comparu devant le juge Rhéal Brunet, hier, après-midi, sous l'accusation d'avoir frustré le public d'une somme de près de \$24,000.

Ils offraient à des chômeurs des "ronnes" de nettoyage moyennant une somme de \$1,230.

Ils leur fournissaient une liste de clients hypothétiques (apparemment) et un terri-

toire fort mal limité pour exercer leurs opérations mort-nées.

Devant la cour, leur procureur a quand même demandé leur réajustement sous cautionnement.

Mais le tribunal a ajourné sa décision à vendredi, devant une menace à peine voilée du procureur de la défense de s'adresser à la cour supérieure si cette liberté leur était immédiatement refusée.

Il va sans dire que le procureur de la Couronne, Me Gilbert Morrier, s'était objecté formellement à ce que les deux copains soient à

nouveau laissés en liberté, à la suite de leur présumée récidive, toujours commise par la voie des petites annonces dans les journaux.

Le procès de Jacques Rose le 14 juin

Un troisième présumé membre de la Cellule Chénier, responsable de l'assassinat de M. Pierre Laporte, subira son procès devant un jury des Assises, avant l'été.

Il s'agit de Jacques Rose, le frère de Paul Rose, déjà condamné à la détention à perpétuité pour ce crime, et celui qui, lors de ses différentes apparitions en cour, s'est souvent montré le plus "agressif".

C'est Me Jacques Ducros, qui, tout comme dans le cas de Paul Rosé et de Francis Simard, lui aussi condamné à la prison à perpétuité représentera la Couronne, à l'instruction pour laquelle les témoins (quelque 180) ont commencé à être assignés pour lundi prochain.

Primeau déclaré coupable

Richard Primeau, un récidiviste dans la trentaine qui avait commis un vol à main armée dans un bar situé à quelques pas seulement de son domicile, rue Notre-Dame, a été déclaré coupable par un jury des Assises que présidait le juge Philippe Pothier, hier après-midi.

C'est après quelques minutes de délibération seulement que les jurés ont rendu leur verdict, réduisant toutefois

l'accusation de tentative de meurtre également portée contre le prévenu à celle d'avoir déchargé une arme à feu dans la direction de M. Jean Malo, le propriétaire du Old Chum Bar Salon.

Sa sentence a été reportée au 30 juin par le tribunal. Son comparse, Gilles Lessard, avait été récemment condamné à dix années de bagnes pour sa participation à ce crime.

Une des divisions de Steinberg Limitée

A

B

C

D

E

SYMPHONIE ODORANTE DE PRODUITS JEAN NATÉ

- | | |
|--|-------------|
| A. Bâton Cologne Jean Naté
Format approprié à un sac à main. 1.25 oz | 2.00 |
| B. Désodorisant aérosol Jean Naté
40% de plus ! Pour toute la famille. 7 oz | 1.85 |
| C. Poudre de bain Jean Naté
Toute la famille l'appréciera! 4 oz | 1.50 |
| D. Bain-mousse Jean Naté
Un "bouchon" suffira pour un bain mousse parfumé. 6 oz | 2.75 |
| E. Lotion après le bain Jean Naté
Lotion qui vous entourera d'un nuage parfumé. 5 oz | 2.00 |

Produits de beauté

EN VENTE DANS TOUS NOS MAGASINS

PAYEZ ET EMPOREZ

CLÔTURES SECTION — 8 PIEDS

MODÈLE INTIMITÉ — ÉPINETTE

	Pré-coupé	Pré-ss.
48" de hauteur	6.30	7.50
60" de hauteur	7.55	8.75
72" de hauteur	8.80	10.00
CÈDRE		
48" de hauteur	9.55	10.75
60" de hauteur	11.55	12.75
72" de hauteur	13.55	14.75

MODÈLE PIQUET — Épinette seul.

	Pré-coupé	Pré-ss.
36" de hauteur	3.32	4.82
42" de hauteur	3.66	5.16
48" de hauteur	4.00	5.50

MODÈLE PANIER

	Pré-coupé	Pré-ss.
48" de hauteur	5.08	6.99
60" de hauteur	6.35	8.10
72" de hauteur	7.62	9.55

CÈDRE		
48" de hauteur	7.58	9.49
60" de hauteur	9.49	11.29
72" de hauteur	11.45	13.20
Poteaux de cèdre de 4 x 4 non inclus 25¢ pi. lin.		

SPÉCIAL

Assortiment de lavabos Citernes W.C. Couleurs discontinuées À PRIX D'AUBAINES

Grandeur 20" x 20 1/2"
3 ou 4 trous

SPECIAL \$14.95

Grandeur 21" x 32"
3 ou 4 trous

SPECIAL \$29.95

Acier inoxydable

"POLYURÉTHANE"

Finis - plastique - clair

POLYURÉTHANE LUMBERLAND
Liquid plastic

Spécial "LUMBERLAND"

GALLON: Rég. 11.95 **\$7.95**
SPÉCIAL

PINTE: Rég. 3.25 **\$2.49**
SPÉCIAL

REPLACEZ CE DESSUS DE COMPTOIR USE AVEC

PANNEAU préfini LOUAN 4' x 8'

\$299

CES SURFACES PRÉ-MOULÉES
Grandeurs en stock 6-8-10-12 pieds de long. Motifs flocons blanc et or. Marbre Pompéi, ton cuivre, blanc fleur soleil, rose brillant, marbre crème.
Le pied linéaire 3.95
BORDURE — \$1.15 ch.

CABANA SPACEMAKER

PRIX SPÉCIAUX

5' x 6' maintenant **\$59.49**
8' x 7' maintenant **\$99.49**
8' x 9' maintenant **\$131.99**

Plancher de plywood en surplus

9055, PASCAL-GAGNON
SAINT-LÉONARD

325-2600

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 6 P.M.

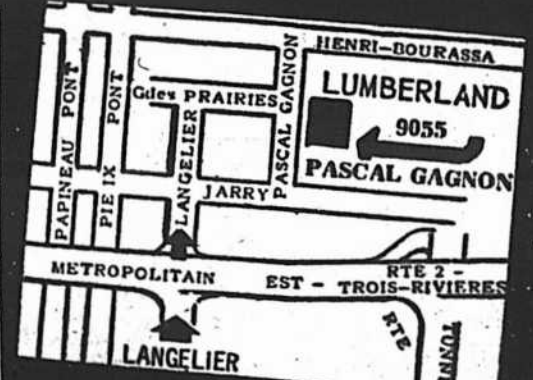
NOUS SOMMES LA COMPÉTITION

9055, PASCAL-GAGNON
SAINT-LÉONARD

325-2600

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 P.M. SAMEDI 5 P.M.



LES TRICOTS SONT LÀ!

ILS SONT EN TRAIN DE DEVENIR LES CHOUCHOUX DU MONDE DE LA MODE PARCE QU'ILS SONT CONFORTABLES, FACILES À PORTER ET TELLEMENT BEAUX! CEUX QUE NOUS VOUS PRÉSENTONS SONT EN TRICOT DOUBLE POLYESTER, DES PANTALONS RÉVOLUTIONNAIRES DANS LE DOMAINE DE LA MODE MASCULINE.

GRÂCE À SES ACHETEURS QUALIFIÉS, MIRACLE MART EST EN MESURE DE VOUS OFFRIRE UN CHOIX MAGNIFIQUE DONT VOUS VERREZ ICI QUELQUES EXEMPLAIRES... VENEZ LES VOIR EN MAGASIN!

**MIRACLE
MART**

Une des divisions de Steinberg Limitée



Pantalons habillés en tricot double 100% polyester de teintes unies

ACHAT BONI

9.99
ch.

Lavables à la machine sans aucun repassage requis. Style à 2 poches californiennes en avant et 2 en arrière, glissière de nylon et garnitures intérieures harmonisantes. Six passants. Whiskey, marine, or, gris. Tailles: 28 à 38.

Pantalons en tricot double 100% polyester à motifs géométriques

ACHAT BONI

13.88
ch.

D'entretien facile, lavables à la machine et de style Unisex, jambes évasées, de la pointe au talon, et larges passants. Bande de taille "Kurl Kure" qui ne roule pas et 2 poches échancrées en avant. Prune, brun, or, marine dans ce lot. Tailles: 28 à 38.

Pantalons en tricot double 100% polyester unis ou de fantaisie

15.88
ch.

D'entretien facile, lavables à la machine, tricot double de 12 oz de pesanté. 2 poches échancrées en avant, 2 en arrière, de confection soignée et renforcée aux endroits susceptibles de s'user rapidement. Blanc, argent, brun, marine, prune ou beige. Tailles: 28 à 38.

Pantalons évasés en tricot double 100% polyester pour hommes et garçons

ACHAT BONI

12.88
ch.

De style Unisex, lavables à la machine, ces pantalons sont à jambes évasées, de la pointe au talon, larges passants et poches ordinaires. Gris, brun, marine ou prune dans ce lot. Tailles: 28 à 38. Tailles pour garçons (avec poches plaquées) 8 à 18. ACHAT BONI 8.88 ch.

Pantalons pour hommes



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

Longueuil
Place Longueuil

Rue Sherbrooke est
Place Versailles

Pont-Viau
Centre commercial

Plaza Alexis Nihon

Chomedey
Centre commercial St-Martin

Plaza Côte-des-Neiges
6700 Côte-des-Neiges

West Island Mall
Trans-canadien sortie 35

Greenfield Park
Place

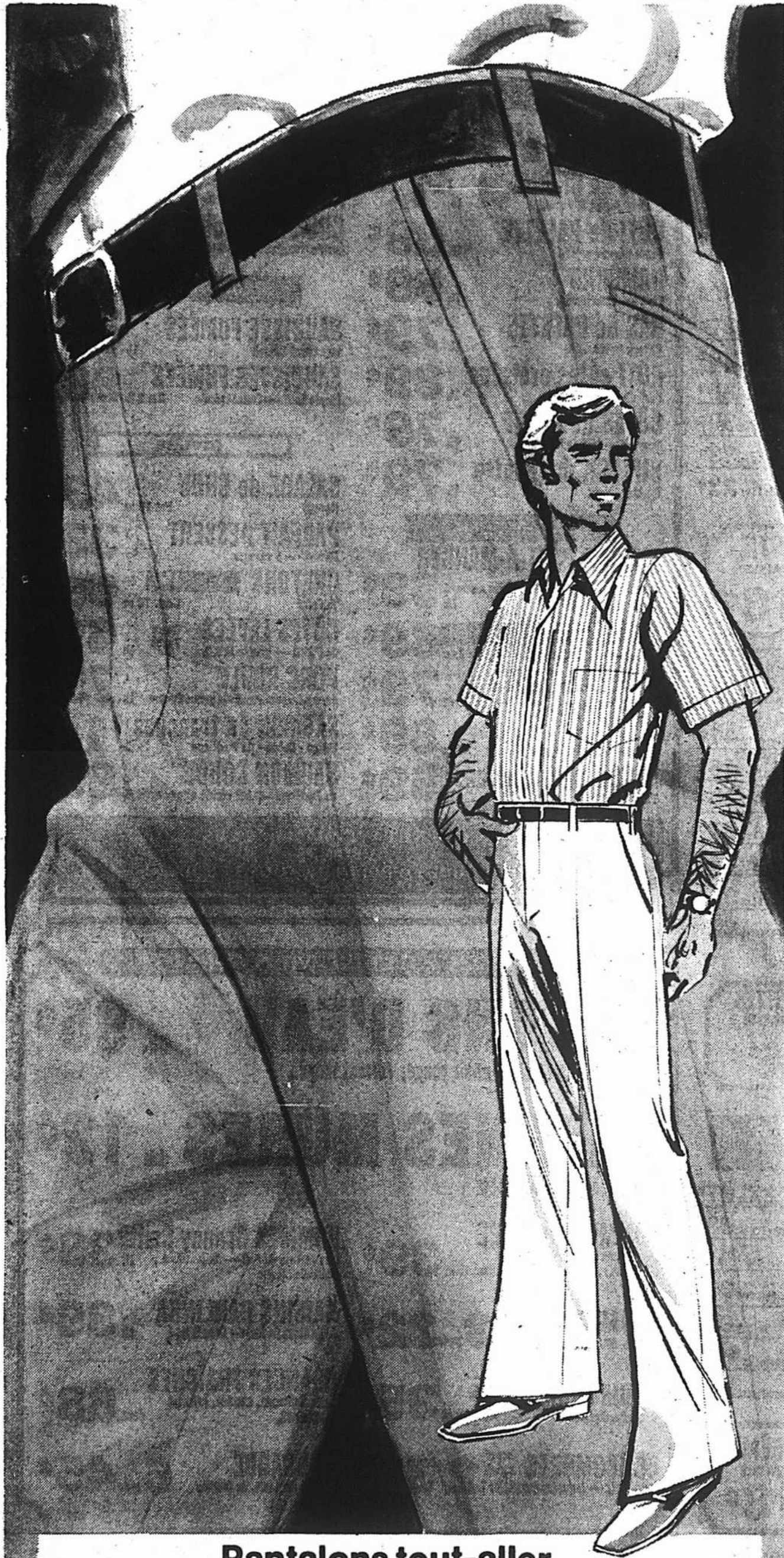
LaSalle
Place LaSalle

Châteauguay
180 boul. d'Anjou

Jean Talon
4325 est, Jean Talon

2 Chemises + 1 Cravate 7.77

2 Pantalons Evases 8.99

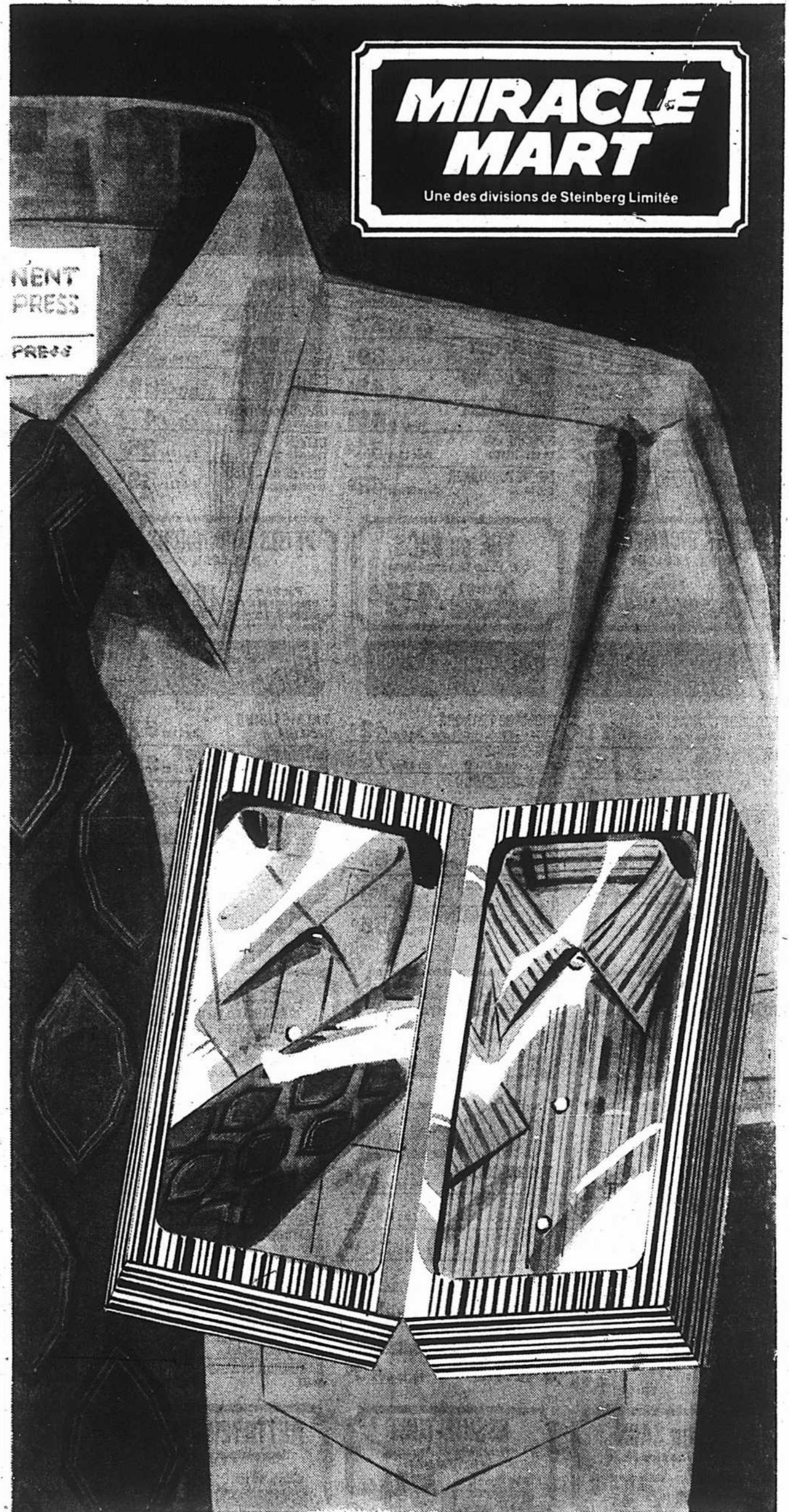


Pantalons tout-aller de style approprié à l'homme actif

Pantalons évasés en polyester et coton à pressage permanent. D'une coupe impeccable qui assure liberté de mouvement que ce soit sur un terrain de golf ou en ville!

En tissu mixte à pressage permanent: 49% polyester et 51% coton, de style ce qu'il y a de nouveau. Jambes évasées, passants, poches obliques de 1/4", 2 poches ordinaires en arrière. Gris, bleu, whiskey, vert, laiton, beige. Tailles: 30 à 44. 2 pour 8.99, 4.77 ch.

Pantalons pour hommes



**MIRACLE
MART**

Une des divisions de Steinberg Limitée

Chemises habillées avec une cravate harmonisante

Un cadeau de la Fête des Pères toujours apprécié! Des chemises à manches courtes à pressage permanent. Le tout présenté dans une jolie boîte-cadeau.

Cet ensemble consiste en une chemise habillée de teinte unie, 65% polyester et 35% polynosic et d'une chemise habillée en tissu rayé polyester et coton. Les deux modèles ont un col à pointes longues ou un col évasé, une poche-poitrine. Bleu, or, havane, vert, lavande ou saumon. Encolures: 14 à 17. La cravate assortie est à motif octogonal, géométrique ou aztèque. 7.77 l'ens.



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

Longueuil
Place Longueuil

Rue Sherbrooke est
Place Versailles

Pont-Viau
Centre commercial

Plaza Alexis Nihon

Chomedey
Centre commercial St-Martin

Plaza Côte-des-Neiges
6700 Côte-des-Neiges

West Island Mall
Trans-canadienne sortie 35

Greenfield Park
Plaza

LaSalle
Place LaSalle

Châteauguay
180 boul. d'Anjou

Jean Talon
4325 est, Jean Talon

Prix coupés à plein... par milliers

TARTES aux POMMES
RICHMELO, 24 oz
Chacune **39¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
DESSERTS

GARNITURE FOUETTÉE
DREAM WHIP Pqt 4 oz **59¢**
JELL-O 1-2-3
Gelée en poudre aux fraises Pqt 4 1/4 oz **36¢**
POUDING CHOCOLAT
NESTLE Boîte 15 1/2 oz **31¢**
FUDGE CHOCOLAT
DEL MONTE — Cont. 5 oz 4 pour **66¢**
SAUCE aux POMMES
ALLEN Pot 28 oz **43¢**
SAUCE aux POMMES
SCOTIAN GOLD Boîte 14 oz **20¢**
COCKTAIL aux FRUITS
DOMINO Canada de choix Boîte 28 oz **49¢**

BEIGES RICHMELO
MOITIÉ GLACÉE
PQT DE 8 **34¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
ALIMENTS CONGELÉS

LIMONADE CONGELÉE
DOMINION — Blanche ou rose Boîte 6 1/4 oz **11¢**
JUS D'ORANGE
Reg. congelé DOMINION Boîte 6 1/4 oz **22¢**
JUS D'ORANGE
comp. add. de sucre DOMINION Boîte 12 oz **41¢**
FRITES CONGELÉES
HILLTOP Pqt 2 livres **48¢**
PÂTES à la VIANDE
congelées assorties YORK 8 oz **29¢**
GÂTEAU CHOCOLAT
Congelé PEPPERIDGE 13 oz **69¢**
GÂTEAU VANILLE
congelé PEPPERIDGE 13 oz **69¢**

COCA COLA
Le breuvage rafraîchissant
Boîte 10 oz **11¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
BREUVAGES & JUS

JUS de FRUITS
F&L, orange, pamplemousse, raisin, limonade 6 bout. 6 oz **59¢**
CRISTAUX TANG
Saver d'orange Env. 6 1/2 oz **39¢**
BREVAGE au RAISIN
WELCHADE Boîte 32 oz **39¢**
BREVAGE au RAISIN
CORONATION Boîte 48 oz **29¢**
LIMONADE ROSE
PRESIDENT Env. 3 1/2 oz **12¢**
CRISTAUX à L'ORANGE
SWING CORONATION Pqt 5 env. **88¢**
JUS MÉLANGÉS
DOMINION add. de sucre Boîte 48 oz **53¢**

THÉ en SACS
O.P. Le Thé sans Nom
Pqt de 60 **75¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
CAFÉ

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE Pot 6 oz **\$1.29**
CAFÉ en FÈVES
RICHMELO Sac 1 lb **88¢**
CAFÉ MELITTA
Extra lig Boîte 1 lb **1.56**
CAFÉ INSTANTANÉ
CHASE & SANBORN Pot 10 oz **\$1.45**
CAFÉ INSTANTANÉ
TASTER'S CHOICE Pot 8 oz **1.95**
THÉ en SACS
DOMINO Pqt de 90 **79¢**
THÉ en SACS RED ROSE
Pqt économique, 12 1/2 de raisins Pqt de 90 **76¢**
THÉ en SACS
ORANGE PEKE SALADA Pqt de 60 **79¢**
THÉ en SACS
LIPTON ORANGE PEKE Pqt de 60 **79¢**
THE GL'CE
Mélange NESTLE Pot 13 oz **79¢**

GÂTEAU SULTANA
RICHMELO
24 oz **49¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
CÉRÉALES À DÉJEUNER

HONEY COMB
Céréale de POST Boîte 12 oz **62¢**
ALPHABITS
Céréale POST Boîte 15 oz **57¢**
CÉRÉALE POST
GRAPE NUT FLAKES Boîte 12 oz **39¢**
LUCKY CHARMS
Céréale BIG-G Boîte 8 oz **43¢**
HONEY SNACKS
Céréale KELLOGG Boîte 9 oz **46¢**
SPÉCIAL «K»
Céréale KELLOGG Boîte 11 oz **54¢**
MUFFETS QUAKER
Gros format Boîte 15 1/2 oz **43¢**

THÉ en SACS
O.P. Le Thé sans Nom
Pqt de 30 **45¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
PRODUITS LAITIERS

FROMAGE TRANCHÉ
KRAFT — Tranches individuelles Pqt 8 oz **42¢**
CHEEZ WHIZ
Fromage mou de KRAFT Pot 1 livre **76¢**
FROMAGE FONDU
VELVEETA Pqt 1 livre **82¢**
FROMAGE BLANC
Moyen CRACKER BARREL Pqt 12 oz **75¢**
FROMAGE DOUX
RICHMELO — Petites coupes Lb **83¢**
FROMAGE BLANC
P'TIT QUÉBEC Pqt 16 oz **86¢**
FROMAGE en BÂTONNETS
MOZZARELLA KRAFT Pqt 8 oz **55¢**

MAÏS GRAÏNS ENTIERS
YORK DE FANTAISIE
Boîte 12 oz **22¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
INGRÉDIENTS

HUILE VÉGÉTALE
CRISCO Bout. 24 oz **85¢**
SHORTENING
CRISCO — 2 1/2 de raisins Pqt 1 lb **42¢**
CROISSANTS
PILLSBURY Pqt 8 oz **39¢**
FARINE
Tout usage FIVE ROSES Sac 7 livres **85¢**
SHAKE N'BAKE
Mélange à paner le poulet Pqt 10 oz **97¢**
POUDING aux POMMES
ROBIN HOOD Pqt 9 oz **29¢**
MÉLANGE BRODIE
pour croûtes à tartes Pqt 18 oz **40¢**

ESSUIE-TOUIT
Imprimés — Assortis
WHITE SWAN Pqt 2 roul. **59¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
ARTICLES DE PAPIER

PAPIER de TOILETTE
assorti WHITE SWAN Pqt 2 roul. **35¢**
PAPIER de TOILETTE
WHITE SWAN assorti Pqt 4 roul. **65¢**
PAPIER de TOILETTE
SYMPHONY Pqt 2 roul. **33¢**
PAPIER de TOILETTE
SYMPHONY Pqt 4 roul. **59¢**
ESSUIE-TOUIT
WHITE SWAN rég. — assorti Pqt 2 roul. **59¢**
SERVIETTES de PAPIER
Blanc WHITE SWAN Pqt de 60 **26¢**
BAGUETTES
LION SNAP-OFF Pqt de 30 **37¢**
SACS GUEST
pour poubelles de cuisine Pqt de 25 **49¢**
HANDI WRAP
Protège vos aliments Roul. 200' **67¢**
PAPIER CIRÉ
RAPER RITE Roul. 100' **35¢**

MARINADES
SUCRÉES, ROSE
Pot 24 oz **49¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
MARINADES & OLIVES

CHOW CHOW
VERT — HABITANT Pot 16 oz **41¢**
CORNICHONS DILL
Petits — BICK Pot 24 oz **55¢**
CORNICHONS DILL
Tranches McLAREN Pot 15 oz **33¢**
PETITS GHERKINS
Sucrés ORIENTAL Pot 12 oz **69¢**
OIGNONS MARINÉS
CRUNCHIE Pot 24 oz **47¢**
OLIVES
Combinées GATTUSO Pot 15 oz **55¢**
OLIVES GATTUSO
Ordinaires, Bambino Pot 15 oz **39¢**

PETITS CORNICHONS
DILL ROSE
Pot 24 oz **49¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
BONBONS & FRIANDISES

PATATES CHIPS
MAPLE LEAF Pqt 11 oz **67¢**
BÂTONNETS de FROMAGE
MAPLE LEAF Pqt 5 oz **38¢**
NOIX MÉLANGÉES
DOMINO Boîte 1 livre **99¢**
ARACHIDES
DOMINO Boîte 1 livre **79¢**
ARACHIDES SALEES
NUTSWIT Pqt 24 oz **79¢**
ARACHIDES
COCKTAIL PLANTER Bte 13 oz **79¢**
FRANCHES de FRUITS
Bonbons ENCHANTMENT Pqt 1 livre **42¢**

LÉGUMES
MÉLANGÉS ou MAÏS
EN CRÈME YORK DE FANTAISIE Boîte 10 oz **14¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
SAUCES & APPRÊTS

SAUCE CHAMPIGNONS
HEINZ Boîte 10 1/4 oz **20¢**
KETCHUP
aux tomates DOMINION Bout. 11 oz **14¢**
MAYONNAISE
HELLMANN Pot 16 oz **53¢**
MOUTARDE
préparée CONCORD Pot 16 oz **28¢**
SAUCE à SALADE
RUSSE KRAFT Bout. 8 oz **39¢**
SAUCE à SALADES
MIRACLE FRENCH KRAFT Bout. 8 oz **29¢**
SANDWICH SPREAD
KRAFT Pot 16 oz **49¢**

NETTOYEUR MIR
Pour murs et plafonds
Cont. 19 oz **25¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
VIANDE & POISSON EN CONSERVE

VIANDES en PÂTE
assorties PARIS PÂTE Boîte 3 oz **19¢**
CRETONS
PARIS PÂTE Boîte 6 oz **37¢**
VIANDE en PÂTE
PARIS PÂTE Boîte 6 oz **35¢**
CRABES
LUXURY SNOW Boîte 6 oz **99¢**
SAUMON SOCKEYE
CLOVER LEAF Boîte 1/2 **61¢**
SAUMON KETA
RED ROSE Boîte 1/2 **44¢**
PETITES CREVETTES
CLOVER LEAF Boîte 4 1/2 oz **66¢**
THON PALE
de choix CLOVER LEAF Boîte 6 1/2 oz **42¢**
CORNEED BEEF
BOVIL Boîte 12 oz **73¢**
JAMBOI: CUIT
MAPLE LEAF Boîte 1 1/2 lb **\$1.69**

POIS et CAROTTES
ou POIS de FANTAISIE
YORK Boîte 10 oz **14¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
FRUITS EN CONSERVE

COCKTAIL aux FRUITS
AYLMER de choix Boîte 14 oz **30¢**
PAMPLEMOUSSES
en sections JAFFA Boîte 19 oz **37¢**
MANDARINES
CLOVER LEAF Boîte 10 oz **29¢**
PÊCHES en MOITIÉS
de CHOIX BRIGHT Boîte 14 oz **29¢**
PÊCHES TRANCHÉES
Reg. CLARITA CALIFORNIE Boîte 28 oz **39¢**
POIRES à DESSERT
de choix GLOBE Boîte 19 oz **33¢**
PRUNEAUX
BRIGHT de Californie Boîte 14 oz **23¢**

POIS ASSORTIS
YORK DE FANTAISIE
Boîte 14 oz **18¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
ARTICLES DIVERS

PAINS HOT DOG
ou HAMBURG RICHMELO Pqt de 12 **41¢**
CONFITURE aux BLEUETS
PURE KRAFT Pot 9 oz **46¢**
CONFITURE aux FRAMBOISES
avec pectine VACHON Pot 24 oz **65¢**
CONFITURE aux FRAISES
avec pectine VACHON Pot 24 oz **57¢**
GELÉE de RAISIN
WELCH Verrre 9 oz **34¢**
MARMELADE
SCOTCH ROBERTSON Pot 12 oz **39¢**
MIEL LIQUIDE
KRAFT — 7 1/2 de raisins Pot 32 oz **82¢**

POIS et CAROTTES
YORK DE FANTAISIE
Boîte 14 oz **18¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
DÉTÉRISIFS

DÉTÉRISIF LIQUIDE
MIR 2 cont. 24 oz **67¢**
JAVEL CONCENTRÉ
Liquide DOMINO Cruche 128 oz **58¢**
OXYDOL
Savon granule Format géant **\$1.06**
BREEZE BLEU
Gratuit Lingé de vaisselle — 10 1/2 de raisins Format géant **99¢**
DÉTÉRISIF en POUDRE
BLEUE — DOMINION Pqt 2 lb **64¢**
DÉTÉRISIF
PUNCH Format géant **\$1.06**
SAVON en FLOCONS
MAPLE LEAF Format géant **92¢**

MAÏS en CRÈME
YORK DE FANTAISIE
Boîte 14 oz **18¢**
SUPER AUBAINE

Prix coupés à Plein
ARTICLES DIVERS

TISSUS FACIAUX
KLEENEX — 2 plis Boîte de 200 **22¢**
SELS de FRUITS
END Pqt de 20 **97¢**
RECIPIENTS à JUS
de plastique **61¢**
CHAISES de JARDIN
Aluminium — courroies 5 x 6 **\$3.99**
CHAISES LONGUES
Courroies 5 x 15 **\$7.99**
BERCEUSE
Deluxe — Courroies 6 x 9 **\$9.95**
CHAISES COUSSINÉES
pour votre confort **\$10.95**
CHAISES LONGUES
Coussinées, pour la fête des Pères **\$22.95**
CHAISES en CANEVAS
pour les enfants **\$2.99**
CHAISES PLIANTES
en vinyle **\$12.98**

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...

Le Fournil



GÂTEAU ÉTAGÉ
Fudge chocolat — délicieux Ch. **79¢**

PAINS GENRE GÂTEAU
Cerises et pacanes Ch. **49¢**

TARTELETTES
Strudel aux pommes — fraîches Pqt de 6 **43¢**

• 875, boul. Labelle, Chomedey • 1999, Roland-Therrien, Longueuil • 5634 est, Henri-Bourassa • 114, Saint-Jean-Baptiste, Châteauguay • 7200, boul. Taschereau, Brossard • 4265 est, Jean-Talon • 7795, Galeries d'Anjou • 10,360, Lajeunesse • 960, chemin Herron, Dorval • 6825, chemin Côte-des-Neiges • 17,095, chemin Sainte-Marie, Kirkland • 1255, Shevchenko, LaSalle et 8150, boul. Champlain, LaSalle.

Prix coupés à Plein sur les VIANDES DE QUALITÉ

LE MEILLEUR BOEUF AU CANADA DE MARQUE ROUGE — INSPECTÉ PAR LE GOUVERNEMENT

BOEUF

RÔTI POT-AU-FEU
Roulé, déossé Country Club Lb **89¢**
RÔTI de GROUPE
Épais et juteux Silverside Lb **\$1.19**
RÔTI de PALETTE
Tendon dorsal enlevé Lb **69¢**
HAMBURG
No 1 — Frais haché Lb **59¢**
BAS de PALETTE
Bifteck frais haché Lb **79¢**
RÔTI côtes croisées
Facile à dépecer Lb **89¢**
CÔTES de BOEUF
Courtes — pour le B.B.Q. Lb **79¢**
BIFTECK de palette
Épais et juteux Lb **79¢**

VOLAILLE

POULETS Catégorie «A» Lb **33¢**
congelés, éviscérés, 2-3 lb
POITRINES de dindes Lb **69¢**
assaisonnées pour le B.B.Q.
CUISSES de dindes Lb **65¢**
assaisonnées pour le B.B.Q.

SAUCISSES

SAUCISSE FUMÉES Lb **63¢**
tout boeuf Coorsh
SAUCISSES FUMÉES Lb **99¢**
Maple Leaf — Format picnic Bte 2 lb

DIVERS

SALADE de CHOU Lb **43¢**
Coorsh Pot 16 oz
PARFAIT DESSERT Lb **33¢**
Coorsh — 6 saveurs
CRETONS SUPER AUBAINE Lb **69¢**
Taillefer Cont. 10 oz
CÔTES LEVÉES Genre Lb **69¢**
de PORC — pour le B.B.Q. Texas
PORC ROULÉ Lb **79¢**
déossé, assaisonné — genre Boston
SAUMON en tranches Lb **1.05**
Rouge - Cohoe - Du Pacifique
SAUMON COHOE Lb **99¢**
du Pacifique — Toute moitié vite congelé Lb

VOUS NE PAYEZ JAMAIS PLUS
AVEC NOS
PRIX COUPÉS À PLEIN DE TOUTS LES JOURS

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS!

MELONS D'EAU ch. **95¢**
Entiers, de la Floride, chair rouge, format moyen

BANANES MÛRES Lb **12¢**
Importées, savoureuses

POMMES de TERRE Lb **39¢**
de table, du Nouveau-Brunswick
Canada No 1 Sac 10 lb
POMMES Granny Smith Lb **33¢**
De l'Afrique du Sud — de fantaisie
Nouvelle récolte

ÉCHALOTES 3 pqt **32¢**
douces, savoureuses, du Québec
RAISINS BARLINKA Lb **39¢**
de l'Afrique du Sud — Canada No 1

RADIS FRAIS 3 pqt **35¢**
du jardin, du Québec
ORANGES FRAÎCHES Lb **88¢**
de la Californie, sucrées, juteuses
Grosceur 88, douz.

CONCOMBRES super select Lb **2/39¢**
frais, verts — Importés Canada No 1
RHUBARBE Lb **6 45¢**
fraiche du jardin, du Québec

Prix coupés à Plein
ARTICLES DIVERS

TABLE et BANCS Nouveau! **\$24.95**
Ensemble de 4 pour patio
BRIQUETTES (Colonial 10 lb 79¢) **89¢**
de bois dur — Kingsford Sac 10 lb
HIBACHIS **\$5.99**
Genre simple, 10" x 10"
HIBACHIS **\$9.95**
Genre double, 20" x 10"
PLANCHES à BIFTECK Ch. **99¢**
Rondes
PLANCHES à Bifteck Ch. **99¢**
Ovales
BROCHETTES **99¢**
pour Shish Kebab
BOLS à SALADES **59¢**
6" — Bois naturel
BANCS de CAMP **\$1.29**
Plants
COMPRIMÉS BUFFERIN Bout. de 48 **75¢**
pour maux de tête

Prix coupés à Plein
BEAUTÉ & SANTÉ

DENTIFRICE **91¢**
Maclean — Reg. ou supermint Format familial
VITALIS **77¢**
pour vos cheveux Bout. 4 oz
RINCE-BOUCHE **99¢**
LISTERINE Bout. 12 oz
EDGE **1.25**
Gelée pour la barbe 6 oz
LAMES de RASOIR **89¢**
WILKINSON — «Bonded» Pqt de 5
DIPPITY DO **97¢**
pour mise en plus 8 oz
LOTION à MAINS **77¢**
JERGEN 7 oz
DÉODORISANT **79¢**
SECRET — à bille 1 oz
COTON-TIGES **52¢**
Q-TIPS 90
BAND-AID **67¢**
Diachylons plastiques Bout. de 48

BROSSES à DENTS **44¢**
TEK — Moyennes ou dures
POLIDENT **87¢**
pour dentiers Pqt 32 tablettes
RESOLAN **97¢**
pour petites dents 6 oz
FIXATIF à CHEVEUX **77¢**
MISS BR'CK 8 oz
SHAMPOOING **\$1.27**
BRECK Bout. 15 oz
CRÈME-RINCE **97¢**
BRECK 7 oz
CRÈME pour la peau **\$1.07**
sèche, POND 3 oz
LOTION **81¢**
NIVEA 3 oz
MURINE **57¢**
pour le soin des yeux Format rég.
CRÈME NEET **77¢**
Crème épilatoire 1 oz

DOMINION STORES LIMITED

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Votre dollar va plus loin chez DOMINION—c'est garanti

Lachine: trois conseillers boycottent une réunion spéciale

par André BEAUVAIS

Depuis lundi soir, trois conseillers municipaux de Lachine, en banlieue ouest de Montréal, boycottent tout le conseil en refusant de participer à une assemblée spéciale convoquée par le maire Jean-Guy Chartier.

L'assemblée fut appelée pour lundi soir mais le maire a dû l'ajourner, à hier soir, devant le refus de MM. Léo Bourque, Raymond Tessier et Roland Farineau de prendre place à leur siège. Hier soir, les trois conseillers ne se sont pas présentés à l'hôtel de ville pour la reprise de cette assemblée. Elle fut encore une fois ajournée, mais à 10 heures ce matin.

La situation étant ce qu'elle est, et la municipalité se trouvant, à toutes fins utiles, sans autorité depuis lundi, le maire Jean-Guy Chartier demandera aujourd'hui à la Commission municipale du Québec d'intervenir dans ce conflit qui commence à ennuyer plusieurs citoyens qui étaient présents, d'ailleurs, au deuxième acte de cette tragico-comédie, hier soir.

M. Chartier a également annoncé qu'il entend avoir recours à des procédures légales, en cour supérieure, pour obliger les trois conseillers à mettre fin à leur "grève".

"Politicaillerie"

Le maire s'est emporté, hier, devant l'entêtement de MM. Bourque, Tessier et Farineau qui, selon le premier magistrat, ne font que suivre les conseils de "l'émence grise" de l'administration, M. Donat Beauchamp.

Qualifiant ses confrères d'"irresponsables", M. Chartier les a accusés d'être à la solde politique de M. Beauchamp, ex-maire de Lachine (jusqu'en 1966), "lequel, ajoute le maire, s'est fait nommer directeur des finances, gérant de la Ville et trésorier après avoir quitté son poste de maire."

"S'il n'y a pas de politicaillerie là-dedans, je ne sais pas comment il faudra appeler ça!" s'est-il exclamé.

Ce n'est pas d'hier que le conseil municipal de Lachine est profondément divisé. Cela date du départ de la mairie de M. Donat Beauchamp. Le maire a révélé qu'il a déjà tenté d'enlever "quelques postes" à M. Beauchamp, mais que "toute l'administration, y compris le trio des comiques conseillers" est contre lui.

Il y a un mois, la démission du conseiller et président du comité des finances, M. Robert Desforges, a fait crever l'abcès. Le conseiller Léo Bourque, appuyé par MM. Tessier et Farineau, voulut remplacer immédiatement M. Desforges par M. William McCulloch; mais le maire ainsi que les conseillers Leonard Baxter et Jos. Brownrigg s'y opposèrent. Lundi soir, le sujet devait être étudié à nouveau mais MM. Bourque, Tessier et Farineau optèrent pour la "grève".

Un citoyen de Lachine, M. J.-M. Auclair, a lancé, hier, qu'il a lui-même écrit au ministre des Affaires municipales pour demander à M. Maurice Tessier de poser des gestes concrets le plus rapidement possible, dans l'affaire de Lachine mais qu'il n'a obtenu aucune réponse de Québec.

Le conseil des ministres ordonnait, il y aura bientôt un mois, la tenue d'une enquête "urgente"; et publie, sur le règlement de la prise d'eau, à Lachine. Mais la Commission municipale du Québec, qui doit mener cette enquête, n'a pas encore donné signe de vie dans cette affaire. Les citoyens s'opposent à ce que le conseil municipal, sous le coup d'une enquête publique, puisse combler la vacance au conseil causée par le départ de M. Desforges, bien que la Loi des cités et villes le permette. Ils demandent au ministre Tessier de nommer lui-même le sixième conseiller et d'entreprendre l'enquête au plus tôt.

Le gouverneur général comme chef de l'Etat

EDMONTON (PC) — Le gouverneur général devrait remplacer le monarque comme chef de l'Etat, au Canada, suggère M. Marcel Prud'homme, député libéral de la circonscription de Saint-Denis, dans la région montréalaise.

C'est la proposition qu'il a faite, lundi soir, alors que le comité parlementaire sur la constitution, dont il fait partie, entreprenait une série d'auditions à Edmonton.

Le système révisé conserverait certains traits de la monarchie pour étouffer les objections au régime républicain des Etats-Unis.

Les infirmières soumettent un mémoire au ministre Castonguay

par Claire Dutrisac

L'Association des infirmières et infirmiers de la province de Québec, (AIIPQ) s'oppose à la création d'une nouvelle catégorie de travailleurs de la santé (l'assistant-médecin) et propose plutôt une étude de l'élargissement du rôle de l'infirmière universitaire.

Cette prise de position coiffe une liste de recommandations contenues dans un mémoire qui vient d'être remis au ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, et qui traite de la réforme globale du système de distribution des soins que prône la Commission Caston-

guay-Nepveu. Ce mémoire a été communiqué à la presse, hier.

Mlle Nicole Du Mouchel, secrétaire registraire, a déclaré que la création d'une catégorie intermédiaire entre le médecin et l'infirmière ne pourrait que provoquer de la confusion pour le consommateur de soins qui ne saurait où s'adresser.

L'AIIPQ soutient que si la loi médicale n'était pas si rigide en ce qui a trait à sa définition de l'acte médical, beaucoup d'infirmières seraient prêtes à entrer dans un système de santé où elles assumeraient des responsabilités qu'on lui confie parfois, dans les faits, selon

les institutions et selon la situation géographique, mais cette fois, elles auraient la protection légale nécessaire.

Cette politique de l'AIIPQ est soutenue par le Collège des médecins. Dans son mémoire, l'AIIPQ demande que l'enseignement infirmier demeure la responsabilité conjointe des Cégep, des Facultés des sciences de la santé des universités, du ministère de l'Éducation et de la corporation professionnelle des infirmières et infirmiers de la province de Québec.

On désire aussi que les infirmières (et les infirmiers) soient encour-

ragés à poursuivre leurs études au niveau du baccalauréat, de la maîtrise ou du doctorat par l'octroi de bourses et de congés "justifiés".

Les infirmières sont prêtes à prendre les mesures nécessaires pour assumer le rôle et les fonctions de l'assistant-médecin mais ne veulent pas changer de nom. En collaboration avec le Collège des médecins, les infirmières désirent établir des normes et élargir la législation.

L'AIIPQ déplore que des infirmières (celles qui sont au niveau du baccalauréat et de la maîtrise) soient mal utilisées; on devrait les

orienter vers le champ, clinique, c'est-à-dire, les soins aux patients.

La profession d'infirmière peut-elle vraiment attirer les hommes et ne faudrait-il pas changer leur nom? A cette question, Mlle Du Mouchel a répondu que cette profession, légalement ouverte aux hommes seulement depuis quelques années, compte déjà 650 infirmiers.

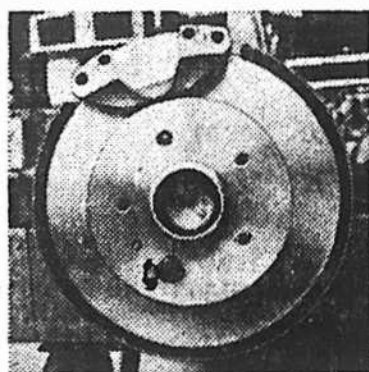
L'AIIPQ s'est dite d'accord avec le rapport Castonguay puisque même si ce dernier a soulevé la question de l'assistant-médecin, il a laissé la porte ouverte à la discussion sur ce sujet.



Le prix de base de la Mercedes-Benz 280S ci-dessus est de \$7,809, f. à b. Toronto. Taxe provinciale en sus.

"Près de \$8,000 pour une voiture? Oui, mais quand ma femme et mes enfants sont sur la route par un temps pareil, je sais que ma Mercedes-Benz est bien le meilleur placement que j'ai jamais fait!"

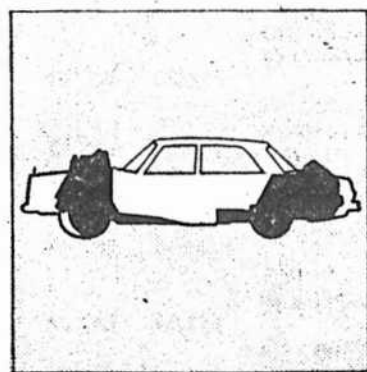
La revue *Car & Driver* déclare que la Mercedes-Benz "par sa conception même, offre ce qui se fait de mieux actuellement en matière de sécurité." Voici quelques raisons qui fondent cette opinion.



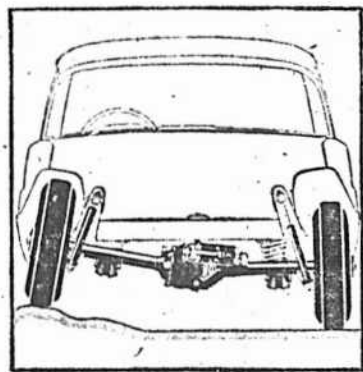
Des freins à disque sur les 4 roues
Sur chaque Mercedes-Benz, rien ne dépasse en puissance les freins: quatre freins à disque de grande dimension. Ils ne braquent pas, ne dérapent pas.



La direction obéit aveuglément
Un système à recirculation de bille répond instantanément et vous fait sentir la route—ce qui vous permet de conduire mieux et avec plus d'assurance.



Cabine protectrice pour les passagers
L'avant et l'arrière se télescopent progressivement en cas de choc, ce qui absorbe l'énergie développée et réduit le choc. Les passagers sont abrités par une cellule monobloc.



Essieu arrière articulé
Chaque roue se meut indépendamment des autres. Cette suspension maintient les roues en contact avec le sol et permet au conducteur de rester maître de la voiture.



Le symbole de la sécurité
Chaque Mercedes-Benz se dirige, se manœuvre et freine comme si votre vie en dépendait: la volonté de perfection technique y domine tous les soucis d'ordre esthétique.

Pour plus de renseignements, voyez votre concessionnaire ou écrivez à: Mercedes-Benz of Canada Limited, 849 Eglinton Avenue East, Toronto 17, Ontario.

Vente et Service: Montréal, D. K. Automobile Inc.
Greenfield Park, Elegant Motors Inc. Chicoutimi, E. Bédard & Fils Auto Ltée. Québec, Chatei Automobiles Ltée. Sherbrooke, Henri Girard Ltée.
Ste-Rosalie, Garagé Chicoine Inc.

Concessionnaires-Service: Granby, Garage Brunelle Enrg. Rimouski, Rimouski Auto Enrg. Trois-Rivières, Charest et Frères Inc. Val d'or, Parent Auto Service Enrg.

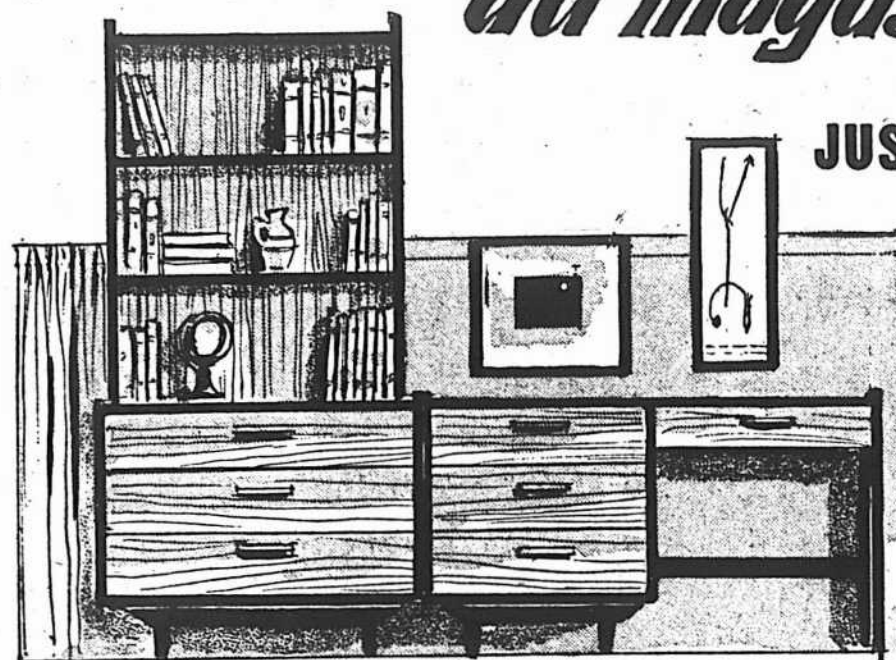
surplus

DE LA

VENTE D'ENTREPÔT

au magasin rue Ste Catherine

JUSQU'À **30%** ET PLUS



3e ÉTAGE

4 mcs, chambre adolescents, allure moderne. Guide des tiroirs en nylon, tiroirs à queue d'aronde, caisse à l'épreuve de la poussière, devant des tiroirs en vinyle teak, dessus et côtés laqués noir. Incluant pupitre 48", bureau simple 32", étagère 28" et tête de lit 33".

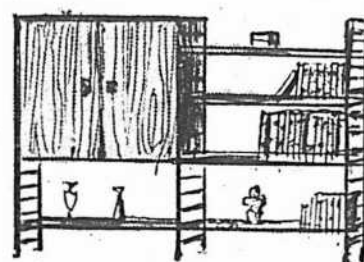
Spécial: **189.**



PEINTURES

3e étage
400 peintures à l'huile faites à la main, sujets variés.

Rég. 9.95 à 150. pour
650 à 89.



3e ÉTAGE

Direct: 5 mcs, d'influence coloniale, "York Town", table 40" diam. extensible à 58", fini laqué dans un choix de couleurs telles que: jaune, rouge, vert, bleu et blanc.

Ord: 185 Spé:

149.

2e ÉTAGE

Système étagère de style moderne, 57 1/2" de long x 45" de hauteur x 12" de profondeur. Incluant: un cabinet avec 2 portes dissimulant 2 tablettes et 4 tablettes ajustables, montants en fer noir.

Rég. 189 Spéc.

89.



4e ÉTAGE

Commode acajou style Louis XV. Incluant 2 tiroirs avec bronze, dessus bois acajou. 28" haut x 14" larg. x 32" long. Rég. 199.

159.

AUTRES ITEMS AUSSI MIS EN VENTE

CHAMBRE 2e étage

Mobilier de chambre de style contemporain, fini noyer. Incluant: bureau triple 72" de long, 9 tiroirs, miroir encadré 61" x 34", chiffonnier 4 tiroirs et tête de lit 60".

Rég: 279.00 pour **185.00**

Ensemble de chambre de style moderne, mauve et blanc. Incluant: bureau triple 63" de long, 9 tiroirs, miroir encadré, chiffonnier 5 tiroirs et tête de lit 60". Tiroirs à l'épreuve de la poussière.

Rég: 279.00 pour **199.00**

Mobilier de chambre de style contemporain de "Basset". Fini bois de pacane avec poignées de cuivre mat. Incluant: bureau triple 64" de long, miroir rect. 45" x 27", chiffonnier 4 tiroirs, et tête de lit 60".

Rég: 439.00 pour **259.00**

Mobilier de chambre de style contemporain, bois de pacane. Incluant: bureau triple 72" de long, miroir encadré, chiffonnier 5 tiroirs et tête de lit 60".

Rég: 629.00 pour **399.00**

Ensemble de chambre de style espagnol, chêne espagnol. Incluant: bureau triple 72" de long, 3 tiroirs et 2 portes, 2 miroirs encadrés, armoire à 2 portes et tête de lit 60".

Rég: 679.00 pour **489.00**

TAPIS 6e étage

4 Fortrel "Shag" vert 4' x 12'	68.00	12.95
2 Nylon 501 ciselé, or, 6' x 9'	54.00	14.95
1 Nylon 501, or, 6' x 12'	72.00	19.95
4 Fortrel "Shag" vert, 6' x 9'	78.00	24.95
4 Fortrel "Shag", vert, 6' x 12'	103.00	29.95
1 Nylon et rayonne bleu 10' x 12'	119.00	45.00
1 Nylon rasé bleu 9'6" x 12'	144.00	49.95
9 Nylon ciselé choix de couleurs 9' x 12'	108.00	55.00
1 Nylon 501 turquoise 10'3" x 12'	123.00	57.00
6 Nylon velours choix de couleurs, 9' x 12'	120.00	59.95
7 Shag choix de couleurs 9' x 12'	120.00	69.95
1 Fortrel "Shag" vert 9' x 12'	156.00	79.95
6 Nylon ciselé choix de couleurs, 12' x 15'	180.00	89.95
6 Nylon velours choix de couleurs, 12' x 15'	200.00	99.95
6 Shag choix de couleurs 12' x 15'	200.00	115.00

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS CI-HAUT

CARPETTES CROCHETÉES

Forme ovale, fabrication de nylon Réversibles, choix de couleurs Grandeurs approximatives:

3 x 5	Rég: 12.95	pour 4.95 ch.
4 x 6	Rég: 22.95	pour 9.95 ch.
6 x 9	Rég: 49.95	pour 19.95 ch.
8 x 10	Rég: 79.95	pour 29.95 ch.
9 x 12	Rég: 95.00	pour 39.95 ch.

MOQUETTE "SHAG"

100% nylon. Double endos de jute. Largeur 12'. Choix de 10 couleurs modernes.

Rég. 9.95 pour **69.50**

MEUBLES TECK et PALISSANDRE REZ-DE-CHAUSSEE

Chaises à dîner, siège teck, dossier et base noir ou tout noir, blanc vert.	Ord. 16.50	Pour 9.95
Nid de tables. Le tout en bois de teck.	59.00	49.00
Table à café oval 53" x 24" large, dessus fini palissandre sur base métal peint blanche.	89.00	49.00
Banc de téléphone 24" x 14" recouvert d'un tissu bleu vert rouge ou brun. Base en bois de teck.	56.00	29.00
Pupitre 48" long. x 23" haut., incluant 6 tiroirs dont un avec barrière. Le tout en bois de teck.	85.00	59.00
Bureau secrétaire, 39" long. x 42" haut., comprenant 3 tiroirs et rabat pour écrire.	170.00	137.00
Sofa 3 places et fauteuil; choix de tissu vert ou orange. Charpente en bois de teck.	524.00	298.00

LITERIE 3e étage

Lit continental sur pattes "Elegant" de "Supreme" avec tête de lit de vinyle blanc. Gr. 3'3" seulement.	Rég: 89.50	pour 55.00
Lit continental sur pattes "Valérie" de "Serta". Grandeur 3'3" seulement.	79.50	59.95
Lit continental sur pattes "Belmont" de "Serta". Grandeur 4'6" seulement.	99.95	74.95
Ensemble matelas et base "Deeprest" de "Simmons". Grandeur 3'3" et 4'6".	99.00	79.95
Ensemble matelas et base "Empire" de "Marshall". Grandeur 3'3" et 4'6".	99.00	79.95
Lit continental sur pattes "Vogue" de "Simmons", avec tête de lit de vinyle "Wet look". Grandeur 3'3" seulement.	119.00	85.00
Ensemble "Queen Size" "Posture Quilt" de "Serta". Grandeur 60" x 80".	159.00	129.00

JUVÉNILE 3e étage

3 mcs chambre, importation européenne. Incluant: 2 bureaux 3 tiroirs et vanité centrale. Échantillon de plancher.	Rég: 199.00	pour 99.00
3 mcs chambre "Dixie" fini noyer et noir. Incluant: bureau double, miroir, pupitre et tête de lit 3'3".	414.00	199.00
4 mcs chambre, style Provincial Français, fini blanc et or avec dessus de Formica incluant: bureau double, miroir, pupitre et tête de lit 3'3".	299.00	199.00
3 mcs laqué blanc, rayé bleu marine. Incluant: bureau double, pupitre et table de chevet.	489.00	299.00
4 mcs chambre de style mexicain fini laqué rouge liseré vert. Incluant: bureau double et miroir, pupitre et tête de lit 3'3".	585.00	459.00

MEUBLES D'ÉPOQUE 4e étage

Petite table style renaissance, dessus or avec motifs verts.	Rég: 39.00	pour 29.00
Table porte-lampe. Acajou et palissandre. Style Louis XV.	65.00	45.00
Petite table décorative. Importée de Florence. Desserte sur roulettes, style Florentin, fini feuille d'or.	89.00	49.00
Console dessus en bois. Couleur or et beige.	115.00	69.00
Commode acajou Louis XV, 2 tiroirs avec bronze. Dessus bois acajou. 28 1/2" haut. x 14" larg. x 32" long.	125.00	79.00
Commode dessus marbre satin, Style Louis XV. Fini bois acajou.	249.00	179.00
Commode style Florentin. 3 tiroirs avec bronze. Fini feuille d'or. 32" haut. x 15" larg. x 40" long.	259.00	199.00

DINETTES, 2e étage

3 mcs, dinette, table ronde 36" diam. Arborite blanc sur base noire. Chaises de vinyle blanc.	Rég: 95.00	pour 79.00
Dinette 5 mcs, table ronde 42" diam. Arborite fini chêne antique sur base noire. Chaises de vinyle rouge vin.	169.00	109.00
Dinette 5 mcs, importation européenne table 42" diam. fini noir sur base blanche. Chaises à barreaux laquées blanches.	159.00	129.00
Dinette 5 mcs, table rect. 36" x 42" ext. à 66" fini laqué rouge. Chaises à barreaux de même fini avec sièges recouverts de tissu imprimé blanc et noir.	169.00	135.00
Dinette 5 mcs table ronde 42" diam. Arborite fini noyer. Chaises à barreaux recouvertes de tissu dans un vaste choix de couleurs.	169.00	139.00
Dinette 5 mcs, importation européenne, table rect. 32" x 47", extensible à 82", bois de teck. Chaises de vinyle noir.	185.00	149.00



1—Bibliothèque de style moderne, en noyer véritable, 72" de hauteur x 30" de largeur x 9" de profondeur, 5 tablettes (4 amovibles). Spéc. 37.50 chacune 3 mcs ord. 189. Spéc. **135.**

FAUTEUILS 3e étage

Fauteuil moderne, base pivotante, siège et dossier capitonnés, recouvert d'une curette noire, appui-bras fini noyer.	Rég: 75.00	pour 54.00
Chaise, importation italienne, siège de paille, encadrement de bois laqué rouge orange.	55.00	39.00
Fauteuil berçant, dossier capitonné, recouvert d'un tweed, choix de couleurs, bras fini noyer.	59.00	36.50
Fauteuil de repos, dossier et siège capitonnés, recouvert d'un tweed, choix de couleurs, encadrement de curette, couleur assortie.	139.00	89.00
Fauteuil de style moderne, ligne carrée, recouvert d'un tweed laqué tons de vert et or.	189.00	79.00
Fauteuil moderne, importé de Finlande, recouvert d'un imprimé aux tons de vert et or, teinte de bois laqué assortie.	129.00	69.00
Fauteuil de style classique avec valance, dossier capitonné, recouvert d'un tissu soyeux turquoise.	129.00	79.00
Fauteuil de style classique avec valance, oreilles, dossier et siège capitonnés; recouvert d'un tissu uni or.	179.00	99.00

LAMPES 3e étage

Base de céramique à motif ciselé bleu et vert. Abat-jour beige.	Rég: 39.50	pour 12.50
Fixture à 5 chandeliers fini noyer et or. Éch. de plancher.	39.00	15.00
Base de style contemporain de verre jaune or. Abat-jour de même teinte.	34.50	19.95
Base à motifs ciselés brun, d'influence coloniale. Abat-jour de textile beige.	49.50	24.95
Base de style contemporain verre ambré ornementé de métal fini antique. Abat-jour de soie blanc.	49.95	29.95
Fixture jardinière de métal fini cuivre.	59.50	35.00
Base de céramique luisante orange découpée rouge. Abat-jour rouge.	75.00	49.00
Base de céramique mauve et argent. Abat-jour de même teinte.	75.00	54.50
Lampe de plancher, colonne de pin naturel. Abat-jour glace blanc.	129.00	69.00
Base de style traditionnel, fini feuille d'or. Abat-jour dentelé de velours noir.	175.00	89.00

SALLE À DINER 4e étage

Mobilier salle à dîner de style provincial italien fini chêne blanc antique avec plateau de la table chêne foncé. Incluant: vaisselier 44" de largeur, table 40" diam. ext. à 60" avec 2 panneaux, 4 chaises avec dossier de jonc et sièges recouverts de velours dans un choix de couleurs.	Rég: 595.00	pour 469.00
6 mcs mobilier salle à manger fini noyer foncé. Incluant buffet 50" et huche vitrée, table rect. 60 x 42, 1 panneau 10", 4 chaises recouvertes de tissu or et noir.	599.00	479.00
Mobilier salle à dîner de style provincial français fini bois fruitier. Incluant: vaisselier 44", table ovale 40" x 60", 1 panneau 10", 3 chaises, 1 fauteuil recouverts de tissu coleri.	599.00	489.00
6 mcs mobilier salle à dîner fini noyer. Incluant: buffet 40", table ovale 41" x 35", 1 panneau 18", 4 chaises recouvertes de vinyle noir.	659.00	479.00

COLONIAL 2e étage

Sofa de style colonial recouvert d'un tweed, choix de couleurs.	Rég: 249.00	pour 169.00
Fauteuil, même description.	149.00	99.00

MEUBLES AUXILIAIRES 3e étage

100 tabourets en curette, couleurs variées. Régulier de 12.95 à 65 pour 9.95 à 36.50	Rég: 119.00	pour 75.00
Console de style italien, 34 1/2" de long x 12" de profondeur, incluant 2 portes avec rayons. Fini noyer satin.	159.00	105.00
Bahut de style italien, 64" de long, incluant 4 portes coulissantes avec rayon et miroir. Fini noyer satin.	85.00	60.00
1—Bibliothèque de style moderne, noyer véritable, 72" de hauteur x 30" de largeur x 9" de profondeur, 5 tablettes (4 amovibles). Spéc. 37.50 chacune. 3 mcs.	189.00	135.00

CHESTERFIELD 2e ÉTAGE

Sofa de style moderne, 80" long, coussins capitonnés au siège et au dossier, recouvert d'une curette, choix de couleurs.	Rég: 199.00	pour 149.00
Fauteuil, même description.	129.00	99.00
Sofa de style moderne, 82" long, siège et dossier capitonnés, recouvert d'un tweed, choix de couleurs.	229.00	175.00
Fauteuil, même description.	99.00	79.00
Sectionnel moderne, siège capitonné, recouvert d'un tweed imprimé or et beige, encadrement de noyer. 2 mcs	579.00	429.00
Sofa de style classique avec valance, 3 places, 81" long, coussins capitonnés semi-détachés au dossier, réversibles au siège, recouvert d'un tissu soyeux, choix de couleurs.	259.00	179.00
Fauteuil, même description.	129.00	95.00
Sofa de style classique avec valance, 88" long, coussins capitonnés et semi-détachés au dossier, réversibles au siège, recouvert d'un tissu velouté, choix de couleurs.	299.00	199.00
Fauteuil, même description.	149.00	99.00
Sofa de style classique avec valance de "Mueller" coussins capitonnés et semi-détachés au dossier, réversibles au siège, devant de la plate-forme avec ressorts, recouvert d'un imprimé de toile, tons de vert et orange sur un fond naturel.	549.00	269.00

DRAPERIES, 5e étage

FILET 100% FORTREL 116" de largeur. Choix de couleurs. Rég. 4.95 pour 239 vg.	
---	--

COUPONS Longueurs de 2 à 5 verges, choix de textures et de couleurs. Rég. 2.95 à 6.95 pour .50 vg.	
--	--

GRANDS COUPONS Longueurs de 6 à 20 verges. Tissus assortis. Rég. 2.95 à 6.95 pour .99 vg.	
---	--

COUVRE-LITS Non piqué, simples seulement. Style embellissant, choix de couleurs. Rég. 16.95 pour 595 ch.	
--	--

COUVRE-LITS Simples ou doubles, tout piqué. Genre jeu, choix de motifs et de couleurs. Rég. 24.95 pour 995 ch.	
--	--

SOFA-LITS 3e étage

Sofa-lit moderne, dossier capitonné, recouvert d'une curette noire.	Rég: 199.00	pour 159.00
"Hide a bed" de Simmons, matelas à ressorts Slumber King, recouvert d'un tweed vert olive.	259.00	199.00
"Hide a bed" de Simmons, matelas à ressorts Slumber King, dossier capitonné, recouvert d'un tweed olive.	299.00	229.00
Divan-lit moderne faisant sectionnel, recouvert d'un imprimé vif, tons de rose, bleu et lilas, base de bois couleur orange.	299.00	249.00
"Hide a bed" de Simmons, matelas à ressorts Slumber King, dossier capitonné, recouvert d'un tweed vert pois.	269.00	229.00

TABLES 3e étage

Table de bout de style moderne, noyer véritable, 18 1/2" x 22 1/2", incluant une tablette à la base en lanières de vinyle noir.	Rég: 45.00	pour 22.50
Table à café de style moderne, noyer véritable, 49" de long, incluant une tablette en lanières de vinyle noir.	49.50	31.50
Table de bout de style italien, 30" x 18", fini noyer satin.	62.50	39.50
Table à café de style italien, 54" de long, fini noyer satin.	65.00	42.50
Table bibliothèque de style italien, 22" de diamètre, fini noyer satin.	109.00	65.00

Stationnement en avant ou à l'arrière du magasin

N. G. VALIQUETTE LTÉE

610 Ste-Catherine est

842-8811

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER
Pas de dépôt
Taxe seulement

surplus DE LA

VENTE D'ENTREPÔT

au magasin rue Ste Catherine

JUSQU'À 30% ET PLUS

Valiquette

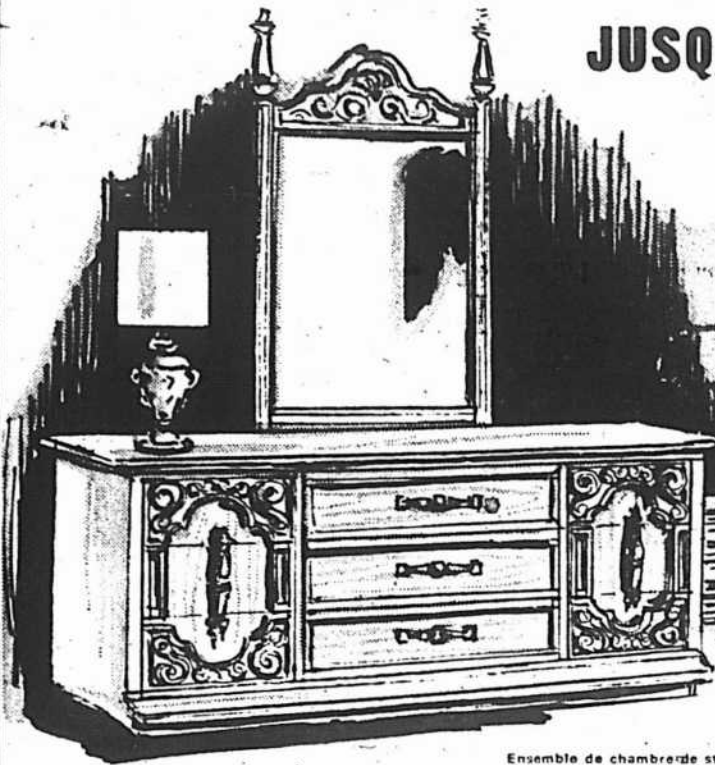
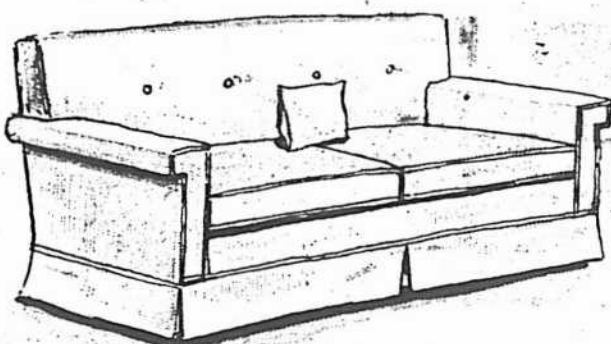


Table de chevet
Rég. 59.
39. ch.

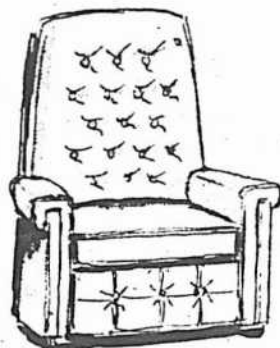
Ensemble de chambre style espagnol, fini chêne.
Incluant: bureau triple 60" de long, 3 tiroirs, miroir encadré
32" x 46", commode 5 tiroirs et tête de lit 60". Voir au
2ième étage. Rég. 419. Spé.

295.



2e ETAGE
Canapé de style classique, valan-
ce, dossier capitonné, choix de tissus.
Ord. 149.00

99.

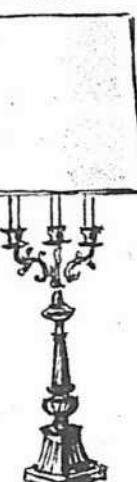


3e ETAGE
Fauteuil de repos, dossier capitonné,
recouvert d'une cirette brune. Ord.
109.

66.



3e ETAGE
Lampe de plancher avec table
fini noyer foncé. Abat-jour mar-
bre noir et or.
Ord. 49.95
Spé. 29.95



3e ETAGE
3 intensités
Base de style contemporain fini
or antique sur piedestal de mar-
bre blanc. Abat-jour de soie
blanc. Ord. 45.
Spé. 29.95



Lampe de pupitre chromée et
métal laqué jaune, orange, vert
ou noir. Globe de verre opaque
blanc. Ord. 16.50
Spé. 11.50



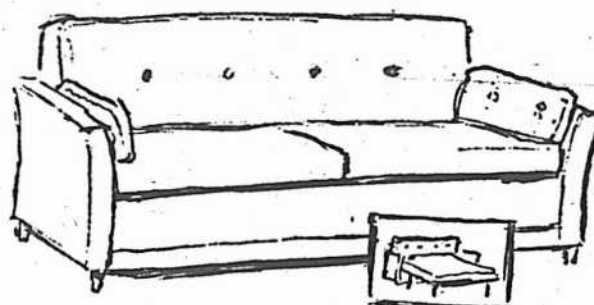
Base de couleur noire ou rouge.
Globe de verre opaque blanc.
Ord. 12.50
Spé. 7.50



Ensemble de chambre de style espagnol, fini chêne.
Incluant: bureau triple 70" de long, 3 tiroirs, miroir
vert. 20" x 51 1/2", commode 5 tiroirs et tête de lit
60". Voir au 2ième étage. Rég. 529. Spé.

369.

Table de chevet
Rég. 65.
45. ch.



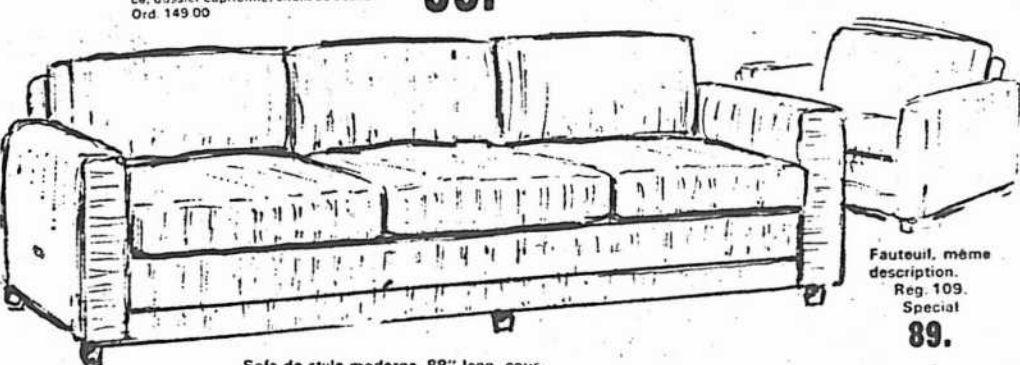
3e ETAGE
Sofa lit moderne; dossier capitonné,
matelas à ressorts recouvert d'un ta-
pis imprimé, choix de couleurs. Ord.
229.

169.



3e ETAGE
Fauteuil classique,
dossier haut à oreille
recouvert d'un velours
côtelé, choix de or et
vert olive. Ord. 109.00
Spé. 89.

89.

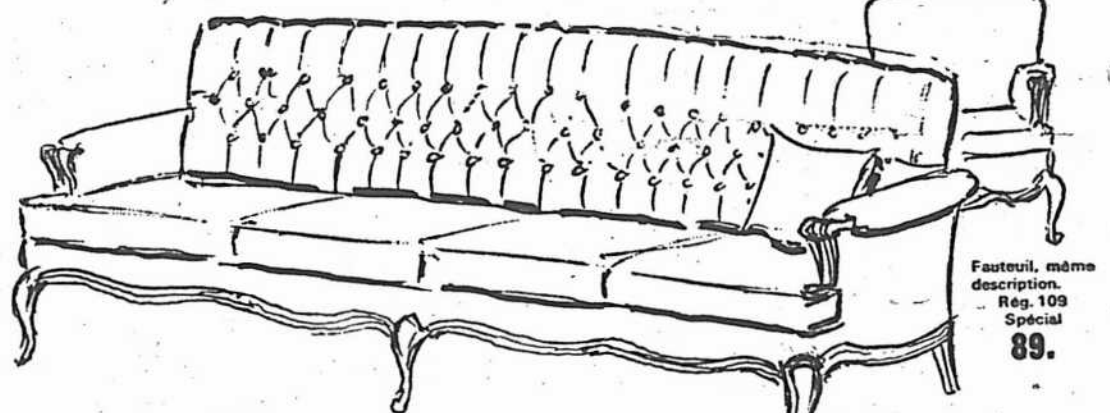


Sofa de style moderne, 88" long, cou-
sins réversibles au siège et dossier, re-
couvert d'un tissu jacquard, choix de
couleurs.
Rég. 229. Spécial

169.

Fauteuil, même
description.
Rég. 109.
Spécial 89.

89.



Sofa de style provincial français, 87" de
long, dossier capitonné, recouvert d'un
tissu soyeux, choix de couleurs, enca-
drement de bois fini noyer.
Rég. 229. Spé.

159.

Fauteuil, même
description.
Rég. 109.
Spécial 89.

89.



Fauteuil, ber-
ciant, même
description.
Spécial 2 mcs.
255.

255.



TECK

Sofa de style rustique, construction en
orme massif, coussins amovibles au
siège et dossier, rembourré foam et da-
cron, recouvert d'un riche tissu rayé,
choix de couleurs.



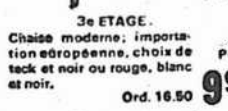
Table à café de style provin-
cial français, 48" de long,
dessus en cerisier fini noyer.
Voir au 3ième étage.
Rég. 69. Spé.

39.95



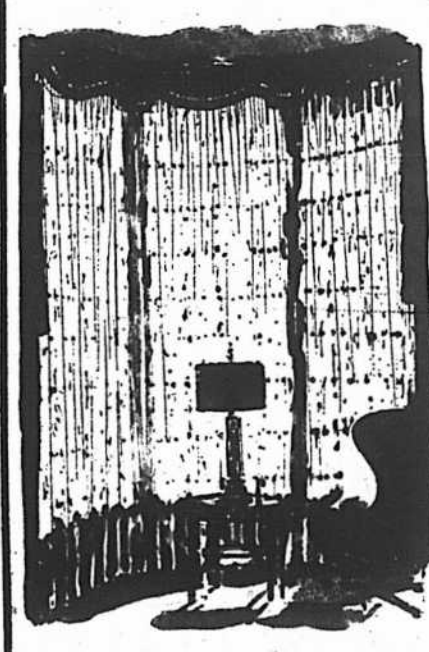
Table de bout,
28" x 19",
Rég. 59. Spé.
29.95

29.95



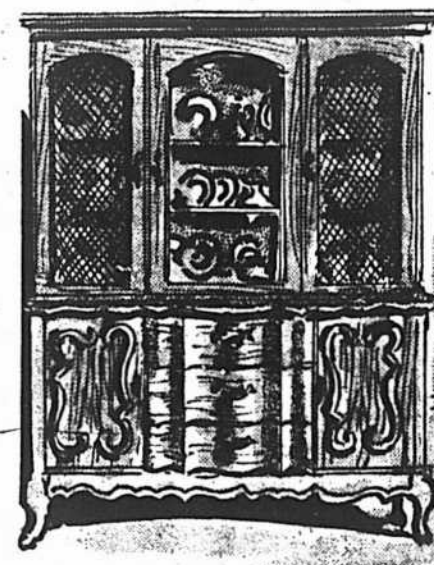
3e ETAGE
Chaise moderne, importa-
tion européenne, choix de
teck et noir ou rouge, blanc
et noir.
Ord. 16.50

995



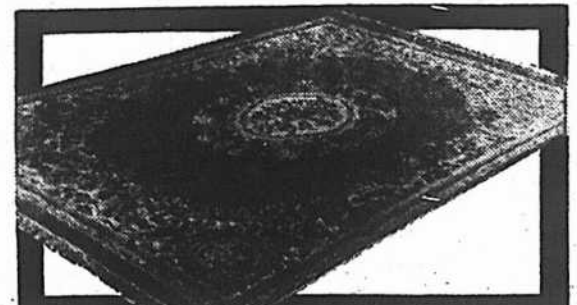
DRAPERIES
TERGAL

118" uni blanc
rég. 6.99
pour 3.19 vg.
104" base cornelli blanc, or,
rose ou vert
Rég. 8.50
pour 3.69 vg.
104" brodé blanc
Rég. 13.95
pour 5.99 vg.



6 mcs mobilier salle à diner de style Provincial
Français fini bois fruitier. Incluant: buffet 60"
avec huche vitrée table ovale 40 x 60, 2 pan-
neaux 10", 3 chaises et 1 fauteuil recouverts de
velours or.
Ord. 869.00 Spé.

599.



CARPETTES INDIENNES

100% laine

Choix de motifs et de couleurs. Grandeurs
approximatives:

4 x 6 rég. 85. pour 59.95 ch.
8 x 10 rég. 245. pour 169. ch.
9 x 12 rég. 325. pour 229. ch.

JUSQU'À 36 MOIS
POUR PAYER

Pas de dépôt — Taxe seulement

HEURES D'AFFAIRES:
Ouvert de 9:30 a.m.
jusqu'à 5:30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi
soir jusqu'à 9:00

Stationnement à
l'avant ou à l'arrière
du magasin

N. G. VALIQUETTE LTÉE 510 Ste-Catherine est 842-8811



COMPAREZ VOUS AUSSI!



ON PEUT COMPTER DESSUS!

En choisissant eux-mêmes des articles de valeur comparable chez un concurrent (27 mai 1971), M. et Mme Samuel Daoust ont prouvé qu'ils avaient réduit le coût de leur marché de **8.4%** chez Steinberg.

prix de
Steinberg
\$34.88

prix du
concurrent
\$37.83

ÉCONOMIE
\$2.95

POURQUOI PAS VOUS AUSSI?



M. et Mme Samuel Daoust
1059, Suzanne
Terrebonne

achats bonis

TOMATES ENTIÈRES ORCHARD KING BTE 19 OZ CANADA DE CHOIX	COMPAREZ 25¢
ANANAS TRANCHES KON TIKI BTE 28 OZ DE FANTAISIE	34¢
CAFÉ CONGELÉ RICH CONT. 16 OZ	25¢
MARGARINE BLUE BONNET PQT 3 LB	\$1.09
BEURRE D'ARACHIDES STEINBERG POT 16 OZ	44¢
ACHARD À HAMBURGER CORONATION POT 12 OZ	29¢
SERVIETTES SANITAIRES KOTEX, ORDINAIRES BTE DE 12	49¢
EAU DE JAVEL CONCENTRÉE JAVEX BOUT. 64 OZ	48¢
NETTOYEUR AJAX BTE 14 OZ	24¢

BAS TOUS LES JOURS

SUGAR CRISP DE POST PQT 13 OZ	COMPAREZ 55¢
PÂTE DENTIFRICE COLGATE AVEC MFP, ORDINAIRE OU À LA MENTHE TUBE FAM.	91¢
SHAMPOING HALO POUR CHEVEUX SECS NORMAUX OU GRAS BOUT. 8 OZ	77¢
ESSUIE-TOUT SCOTT COULEURS ASSORTIES PQT 2 ROUL.	55¢
TISSUS FACIAUX SCOTTIES, 2 ÉPAISSEURS DE COULEURS ASSORTIES POT 200	36¢
PAPIER DE TOILETTE CASHMERE PQT 4 ROUL. COULEURS ASSORTIES	49¢
COMPRIMÉS ANACIN BOUT. DE 100	99¢
HUILE POUR BÉBÉS JOHNSON GROSSE BOUT.	87¢
COTON-TIGES Q. TIPS PQT DE 180	66¢

BAS TOUS LES JOURS

PAPIER DE TOILETTE VIVA PQT 2 ROUL. COULEURS ASSORTIES	COMPAREZ 34¢
SEL DE FRUITS ENO GROSSE BOUT.	87¢
MARGARINE CARNAVAL DANS PAPIER ALUMINIUM PQT 1 LB	25¢
JUS D'ORANGE MINUTE MAID, CONGELÉ CONCENTRÉ BTE 6 OZ	31¢
MAÏS À GRAINS ENTIERS ORCHARD KING, CANADA DE FANTAISIE BTE 12 OZ	20¢
COCKTAIL DE FRUITS ORCHARD KING BTE 28 OZ CANADA DE FANTAISIE	49¢
JUS DE POMMES VITAMINE, ORCHARD KING CANADA DE CHOIX BTE 48 OZ	31¢
SAUCE À LA VIANDE CHEF BOY-AR-DEE, BTE POUR SPAGHETTI 15 1/2 OZ	37¢
MÉLANGE À SAUCE GOOD SEASON, AIL, ITALIENNE, FRANÇAISE À L'ANCIENNE PQT 1 OZ	21¢

BAS TOUS LES JOURS

POULET DÉOSSÉ ESTA BTE 5 OZ	COMPAREZ 36¢
PAIN DE VIANDE KLIK BTE 12 OZ	63¢
SACS DE THÉ SALADA PRIOR PACK PQT DE 100	79¢
MÉLANGE AU CHOCOLAT CHOCO DE CADBURY 10¢ DE RABAIS BTE 1 LB	49¢
DINER KRAFT MACARONI À L'ITALIENNE PQT 7 1/2 OZ	23¢
SAUCE BRUNE BISTO CONT. 8 OZ	35¢
FÈVES AU LARD PURITAIN CUITES AU FOUR 1 LB 15 OZ	49¢
HUILE VÉGÉTALE CRISCO BOUT. 24 OZ	85¢
MORCEAUX DE VIANDE DR. BALLARD BTE 26 OZ	41¢

produits populaires

MARGARINE COLORÉE MOM'S PQT 1 LB	COMPAREZ 35¢
SAUCE SOYA CHINOISE AHUNTSIC BOUT. 5 OZ	22¢
SOUPÉ WON TON AHUNTSIC BTE 10 OZ	28¢
NOUILLES CHOW MEIN AHUNTSIC BTE 3 OZ (BTE 5 1/2 OZ 35¢)	23¢
RAGOÛTS CLARK BOEUF, POULET OU IRLANDAIS BTE 15 OZ	37¢
CAFÉ RED ROSE MOUTURE FINE OU ORDINAIRE SAC 1 LB	99¢
SACS DE THÉ RED ROSE ORANGE PEKOE SAC DE 60	75¢
JUS F.B.I. ORANGE OU POMME 6 BOUT. 6 OZ	59¢
ALPHABITS DE POST PQT 15 OZ	57¢

ACHAT BONI

PAIN DE VIANDE
HAFNIA

BTE 12 OZ **29¢**

BAS TOUS LES JOURS

CRÈME GLACÉE
ICE CASTLE
ESSENCES ASSORTIES

CONT. 1/2 GALLON **78¢**

ACHAT BONI

SEVEN UP
FROID ET RAFFRAÎCHISSANT

6 BOUT. 7 OZ **49¢**

BAS TOUS LES JOURS

BRIQUETTES DE CHARBON
STEINBERG

SAC 10 LB **77¢**

ACHAT BONI

EAUX GAZEUSES
ASSORTIES, ICE CASTLE

24 BTES 10 OZ **\$1.89**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



RÔTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE

69¢ LA LB

POULETS 2 à 3 lb
CONGELÉS, EMPAQUETÉS SOUS VIDE
CANADA CATÉGORIE "A"

33¢ LA LB

JAMBON FUMÉ
ENTIÈREMENT CUIT, PRÊT-À-MANGER.
SWIFT PREMIUM OU LEGRADÉ

UN BOUT. OU L'AUTRE **59¢** LA LB

JAMBON TRANCHÉ ENTIÈREMENT CUIT LA LB 79¢

BACON TRANCHÉ
SANS COUENNE, STEINBERG

PQT 1 LB **55¢**

PQT 1/2 LB **33¢**

RÔTI DE CÔTES CROISÉES MARQUE ROUGE LA LB	89¢
BIFTECK DE RONDE DÉOSSÉ - TRANCHE ENTIÈRE MARQUE ROUGE LA LB	\$1.19
RÔTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE, MARQUE ROUGE LA LB	\$1.19
BOEUF HACHÉ FRAIS LA LB	59¢
CUISSES OU POITRINES DE POULET BTE 10 LB	\$4.89
AILES OU FOIES DE POULET BTE 10 LB	\$2.49
GIGOTS D'AGNEAU DE NOUVELLE-ZÉLANDE LA LB	89¢
LONGES DE PORC MAIGRES, FRAICHES BOUT DES CÔTES, ENV. 3 LB LA LB	49¢
FOIE DE BOEUF DÉVEINÉ TRANCHE ET SANS PEAU LA LB	55¢
SAUCISSES FUMÉES SANS PEAU STEINBERG PQT 1 LB	55¢
SAUCISSES DE PORC LA BELLE FERMIERE PQT 1 LB	69¢
CROQUETTES DE BIFTECK HOLIDAY FARM ACHAT BONI PQT 2 LB	\$1.59
PÂTE AU POISSON HIGHLINER ACHAT BONI PQT 12 OZ	39¢
SAUMON TRANCHÉ DE GASPÉ, FRAIS LA LB	\$2.19

pâtisseries

TARTE AUX CERISES STEINBERG, ACHAT BONI 24 OZ 8" CH.	49¢
PAIN À HOT DOG OU À HAMBURGER, STEINBERG DE 12 PQT	33¢
BEIGNES AU MIEL GLACÉS, STEINBERG ACHAT BONI PQT DE 12	45¢
ROULÉ AUX BANANES OU AU CHOCOLAT, STEINBERG 10 OZ	29¢
BRIOCHE SUCRÉE AUX RAISINS, STEINBERG GLACÉE À L'ÉRABLE PQT DE 8	29¢
PAIN AUX RAISINS TRANCHE, STEINBERG 2 PAINS 12 OZ	35¢
GÂTEAU AU CHOCOLAT NOUVELLE-ORLÉANS GLACÉE AU CHOCOLAT 15 OZ	39¢
TARTE-BRIOCHE DANOISE AU CARAMEL, STEINBERG 14 OZ	39¢
AU COMPTOIR PETITE FLEUR! MILLE FEUILLES STEINBERG 6 POUR	59¢
articles divers	
SAC À DÉCHETS STEINBERG PQT DE 25	99¢
GRILLE BARBECUE CARRÉ ET PORTATIF CHACUN	\$2.97
PLANCHE À BIFTECK RONDE CHACUNE	77¢

fruits et légumes

BANANES DORÉES ET MÛRES VARIÉTÉ PREMIUM	
PETITES ET GROSSES	12¢ LA LB
POMMES DE TERRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK CANADA No 1	
SAC 10 LB	39¢
CERISES BING DE CALIFORNIE, GROSSES CANADA No 1	LA LB 59¢
MELONS D'EAU DE FLORIDE, ENVIRON 15 LB VARIÉTÉ LONG GREYS	CH. 95¢
MAÏS SUCRÉ DE FLORIDE, CANADA No 1 EMPAQUETÉ	5 POUR 59¢
POMMES CORTLAND DU QUÉBEC, DE FANTAISIE A.C., SAC POLY 5 LB	CH. 59¢
CÉLERI PASCAL DE FLORIDE, GROSSEUR 24 CANADA No 1	LE PIED 39¢
CONCOMBRES DE FLORIDE, SUPER SELECT CANADA No 1	CH. 17¢